Entente de développement culturel

Ville de Québec

Culture et Communications Québec

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RÉSEAUX DE VOIRIE DANS LES LIMITES DES RUES SAINT-THOMAS ET DES COMMISSAIRES OUEST, 2013

RURALYS

Août 2014

Entente de développement culturel

Ville de Québec

Culture et Communications Québec

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RÉSEAUX DE VOIRIE DANS LES LIMITES DES RUES SAINT-THOMAS ET DES COMMISSAIRES OUEST, 2013

RURALYS

Août 2014

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

©2014
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
3e trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN-13 978-2-89552-119-8

RÉSUMÉ

Des travaux de surveillance archéologique ont été effectués au cours du printemps 2013 dans le cadre du projet de réfection des réseaux de voirie dans les limites des rues Saint-Thomas et des Commissaires Ouest situées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec. La réalisation de ces interventions a d'ailleurs mené à la découverte de plusieurs vestiges archéologiques.

Dans les limites de la rue Saint-Thomas, deux vestiges de maçonnerie en pierre ont été mis au jour. Ces derniers témoignent de l'occupation industrielle du secteur au cours du XIXe siècle occupé notamment par la fonderie Terreau et Racine construite en 1862 (CeEt-51). Par ailleurs, les vestiges d'une ancienne canalisation en *brick-barrel* ainsi que ceux d'une ancienne cheminée permettant l'accès à cette dernière ont également été dégagés. Ces vestiges sont associés à l'ancien réseau de voirie de la ville de Québec qui aurait été mis en place au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

En ce qui concerne les travaux effectués dans la rue des Commissaires Ouest, des artéfacts associés à l'occupation du territoire au cours de la préhistoire ont été recueillis. Ces derniers dateraient minimalement de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA). En ce qui concerne la période historique, plusieurs vestiges témoignant de l'occupation du secteur à partir à la fin du XVIIe ou au début du XVIIIe siècle ont également été mis au jour. Les vestiges témoignant de travaux de canalisation du ruisseau alimentant le moulin à eau ainsi que ceux de deux dépendances agricoles en lien avec des terres cultivées au sud de l'Hôpital général ont été découverts. De plus, des pièces de bois, qui ne se sont toutefois pas révélées en place et pouvant hypothétiquement être associées aux enclos délimitant cet espace agricole, ont également été documentées. La présence d'autres vestiges datant cette fois du XIXe siècle soit ceux associés à de possibles caniveaux a aussi été observée. En raison des découvertes qui y ont été faites, cette portion de la rue des Commissaires Ouest a été intégrée au site de l'Hôpital-Général-de-Québec désigné par le code Borden CeEt-600.

LISTE DES INTERVENANTS

VILLE DE QUÉBEC
Design, Architecture et Patrimoine/Aménagement du territoire

William Moss	Archéologue principal

RURALYS

Dominique Lalande	Directrice générale, archéologue
Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue chargée de projet (terrain et rédaction)
Nicolas Fortier	Assistant-archéologue, préhistorien (terrain, rédaction et inventaire des artéfacts préhistoriques)
Anne Sasseville	Inventaire des artéfacts historiques
Geneviève Rioux	Secrétaire et chargée d'édition
François Pellerin	Arpentage et cartographie

EXCAVATION

Excavation M. Vézina

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iii
LISTE DES INTERVENANTS v
TABLE DES MATIÈRES vii
LISTE DES FIGURES ix
LISTE DES PHOTOS xi
LISTE DES TABLEAUX xv
LISTE DES PLANS xvii
1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Description de l'aire d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 1
2. MÉTHODOLOGIE 9
3. CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN 11
3.1 Contexte géographique 11
3.2 Variation du niveau marin 11
3.3 Contexte environnemental 11
4. CADRE CULTUREL ANCIEN 13
4.1 Préhistoire 13
4.2 Contexte historique 14
5. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE 23
6. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 25
6.1 Rue Saint-Thomas 25
6.1.1 Résultats 25
6.1.2 Discussion 37
6.2 Rue des Commissaires Ouest 38
6.2.1 Résultats 38
6.2.2 Discussion 71
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 77
BIBLIOGRAPHIE 79
ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / RUE SAINT-THOMAS 83
ANNEXE 2 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / CeEt-51 87

ANNEXE 3 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / CeEt-569 91
ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS / RUE SAINT-THOMAS 95
ANNEXE 5 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600) 99
ANNEXE 6 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PRÉHISTORIQUES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600) 113
ANNEXE 7 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS HISTORIQUES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600) 119

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale des projets des rues Saint-Thomas et des Commissaires Ouest 2

Figure 2. Localisation du projet de la rue Saint-Thomas (Ville de Québec, plan n° PS02012389) 3

Figure 3. Localisation de la portion ouest du projet de la rue des Commissaires Ouest (Ville de Québec, plan n° PS02012390) 5

Figure 4. Localisation de la portion est du projet de la rue des Commissaires Ouest (Ville de Québec, plan n° PS02012390) 6

Figure 5. Extrait du plan de la ville de Québec en 1727 par Chaussegros de Léry (BAnQ, P600, S4, SS2, D593) 14

Figure 6. Extrait du plan de la ville de Québec de Joseph Bouchette de 1815 (BAnQ, Numéro catalogue Iris : 0003836113) 15

Figure 7. Extrait du plan d'assurances de Goad datant de 1879 (Charles E. Goad, Insurance Plan of the city of Quebec, 1879, BAnQ, P600, S4, SS1, D65).... 16

Figure 8. Extrait du « Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 d'octobre 1690 » (Tiré de Rouleau et Fortier 2011 : 19; Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 3DFC354C) 17

Figure 9. Extrait du plan de William Hall datant de 1799 montrant deux ruisseaux sillonnant les terres situées au sud de l'Hôpital général. Celui-ci de droite alimente le moulin à eau construit en 1702 et dont l'emplacement correspond au cercle rouge (Tiré de Côté 2011 : 15) 18

Figure 10. Extrait d'un plan de la ville de Québec montrant les terres cultivées situées au sud de l'Hôpital général en 1759 (Debbied, Des Barres et Holland 1780; BAnQ, G/3452/Q4/1759/D4/CAR)..... 19

Figure 11. Représentation du secteur de l'Hôpital général de Québec et de son moulin au début du XIXe siècle. À noter la présence d'un enclos constitué de pièces de bois disposées à la verticale (Inconnu 1818; Musée des beaux-arts du Canada (nº 16682))..... 19

Figure 12. Extrait du plan de la ville de Québec de Joseph Bouchette de 1815 (BAnQ, Numéro catalogue Iris : 0003836113) 20

Figure 13. Extrait du plan de la ville de Québec de Hopkins (1879) montrant le tracé du North Shore Railway (BAnQ, G/1144/Q4G475/H6/1879/CAR)..... 21

Figure 14. Croquis stratigraphique C1..... 27

Figure 15. Croquis stratigraphique C2..... 28

Figure 16. Extrait du plan d'assurances de Goad datant de 1879 (Charles E. Goad, Insurance Plan of the city of Quebec, 1879, BAnQ, P600, S4, SS1, D65).... 37

Figure 17. Croquis stratigraphique C5 40

Figure 18. Croquis stratigraphique C14 42

Figure 19. Croquis stratigraphique C3 66

Figure 20. Plan de Mlle de Saint-Ours de 1785 montrant l'Hôpital général et ses dépendances (Tiré de Chrétien 2006 : 37) 73

Figure 21. Extrait du plan de la ville de Québec de Paul Cousin de 1871 (BAnQ, G/3454/Q4/1871/C68 CAR) 74

Figure 22. Reconstitution d'un type de palissade avec des soles d'ancrage (Tiré de L'Anglais 1999; Chrétien et Bernier 2002 : 22) 75

LISTE DES PHOTOS

Photo page couverture : Vue d'ensemble de la portion est de la rue des Commissaires Ouest, vers le sud-ouest (2013-CeEt-600-17A-102)

Photo 1. Vue de la portion nord de la rue Saint-Thomas, vers le sud (RUR-VILLEQC-2013-008) 4

Photo 2. Vue de la portion sud de la rue Saint-Thomas, vers le sud-sud-est (RUR-VILLEQC-2013-001) 4

Photo 3. Vue de la portion ouest de la rue des Commissaires Ouest, vers le sud-sud-est (2013-CeEt-600-17A-047) 7

Photo 4. Vue de la portion est de la rue des Commissaires Ouest, vers le sud-ouest (2013-CeEt-600-17A-001)..... 7

Photo 5. Paroi est de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet, vers l'est (RUR-VILLEQC-2013-038) 27

Photo 6. Paroi est de la tranchée excavée dans la portion sud du projet, vers l'est (RUR-VILLEQC-2013-051) 28

Photo 7. Paroi sud de la tranchée excavée dans la rue Saint-Paul, vers le sud (RUR-VILLEQC-2013-005) 29

Photo 8. Couvercle de petit plat de service en terre cuite fine vernissée de type pearlware avec décor floral peint à la main (1A99) 30

Photo 9. Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche vernissée avec décor flow blue (1A99)..... 30

Photo 10. Fragment de bol en terre cuite fine blanche vernissée avec décor banded wares (1A99) 31

Photo 11. Vue d'ensemble du vestige de maçonnerie en pierre 3A100 mis au jour dans la portion sud du projet, vers le nord-ouest (2013-CeEt-569-3A-010).... 32

Photo 12. Détail du parement est du vestige de maçonnerie en pierre 3A100 mis au jour dans la portion sud du projet, vers l'ouest (2013-CeEt-569-3A-006)..... 32

Photo 13. Détail de l'ouverture visible dans le parement est du vestige de maçonnerie en pierre 3A100 mis au jour dans la portion sud du projet, vers l'ouest (2013-CeEt-569-3A-007)..... 33

Photo 14. Extrémité sud du vestige de maçonnerie en pierre 3A100 mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas, vers le nord (2013-CeEt-51-3A-009)..... 34

Photo 15. Vue d'ensemble du vestige en brique 1A100 mis au jour dans la portion nord du projet, vers l'est (RUR-VILLEQC-2013-016) 35

Photo 16. Parement est du vestige en brique 1A100 mis au jour dans la portion nord du projet, vers le nord-ouest (RUR-VILLEQC-2013-018) 35

Photo 17. Sommet du vestige en brique 1A100 mis au jour dans la portion nord du projet, en plongée (est) (RUR-VILLEQC-2013-021)..... 36

Photo 18. Ancienne conduite en brique mise au jour à l'extrémité nord du projet, vers le nord (RUR-VILLEQC-2013-031)..... 36

Photo 19. Paroi sud à la hauteur du croquis stratigraphique C5, vers le sud (2013-CeEt-600-17A-128) 41

Photo 20. Paroi sud à la hauteur du croquis stratigraphique C14, vers le sud (2013-CeEt-600-17A-207) 43

Photo 21. Exemples d'outils découverts sur le site CeEt-600 : A : encoche (17A-C12:2-12), B : perçoir (17A-C14:5-19), C : pièce esquillée ou grattoir (17A-C5:6-8) et D : grattoir (17A-C5:5-13). 45

Photo 22. Canalisation en grès dans une canalisation en bois, extrémité nord du vestige 17A100, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-226) 46

Photo 23. Extrémité sud du vestige 17A100, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-246) 49

Photo 24. Pièce de bois largement encochée provenant du vestige 17A100 (2013-CeEt-600-17A-237) 50

Photo 25. Sifflet en bois (CeEt-600-17A100-99) 51

Photo 26. Baguette de percussion en bois (CeEt-600-17A100-99) 51

Photo 27. Une partie du vestige 17A200, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-213) 52

Photo 28. Une partie du vestige 17A200, vers l'est (2013-CeEt-600-17A-215)..... 53

Photo 29. Bobine de fil en bois (CeEt-600-17A-C14 :5/6) 54

Photo 30. Vue d'ensemble du vestige 17A300, vers le sud (2013-CeEt-600-17A-027) 57

Photo 31. Parement nord du segment est du vestige 17A300, vers le sud (2013-CeEt-600-17A-033) 57

Photo 32. Détail des pièces de bois associées au vestige 17A300, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-024)..... 58

Photo 33. Vue en élévation de la poursuite du vestige 17A300, vers le sud-est (2013-CeEt-600-17A-169)..... 58

Photo 34. Paroi stratigraphique observée sous le vestige 17A300, vers l'est (2013-CeEt-600-17A-049) 59

Photo 35. Vue en plan du vestige 17A400a (2013-CeEt-600-17A-117) 61

Photo 36. Vue en élévation du parement nord du vestige 17A400b (2013-CeEt-600-17A-122) 62

Photo 37. Tesson de terre cuite commune vernissée verte de France (CeEt-600-17A-C5 :6) 62

Photo 38. Tessons de faïence jaspée (CeEt-600-17A-C4 : 3/4) 63

Photo 39. Exemples de pièces de bois mises au jour à proximité du vestige 17A400. Celle de gauche est biseautée (2013-CeEt-600-17A-137) 64

Photo 40. Vestige 17A500 et paroi sud-ouest à la hauteur du croquis stratigraphique C3, vers le sud-ouest (2013-CeEt-600-17A-099) 67

Photo 41. Vue d'ensemble du vestige 17A600, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-052) 68

Photo 42. Détail de l'assemblage des pièces de bois constituant le vestige 17A600, en plongée (2013-CeEt-600-17A-057) 69

Photo 43. Pièce de bois mise au jour à proximité du vestige 17A600, en plongée (2013-CeEt-600-17A-078) 70

Photo 44. Pièce de bois mise au jour à proximité du vestige 17A600, en plongée (2013-CeEt-600-17A-074) 70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sites archéologiques localisés à proximité de la rue Saint-Thomas..... 23

Tableau 2. Sites archéologiques localisés à proximité de la rue des Commissaires Ouest 24

Tableau 3. Distribution des artéfacts par couches et classes technologiques 44

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation des vestiges mis au jour et des stratigraphies dans les limites de la rue Saint-Thomas.....26

Plan 2. Localisation des stratigraphies dans les limites de la rue des Commissaires Ouest.....39

Plan 3. Plan de localisation des plans 4, 5, 6 et 7.....47

Plan 4. Plan de localisation des vestiges 17A100 et 17A200 48

Plan 5. Plan de localisation du vestige 17A300 56

Plan 6. Plan de localisation du vestige 17A400 60

Plan 7. Plan de localisation des vestiges 17A500 et 17A600 65

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Au cours du printemps 2013, la Ville de Québec a confié le mandat à Ruralys de réaliser des travaux de surveillance archéologique dans le cadre du projet de réfection des réseaux de voirie dans les limites des rues Saint-Thomas et des Commissaires Ouest situées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec (figure 1). Le principal objectif de ces interventions était de vérifier la présence de sites archéologiques dans les limites de ce projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations à la Ville de Québec dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques ainsi découverts. Par ailleurs, ces interventions ont été effectuées de manière non continue entre le 22 avril et le 30 mai 2013 sous le permis de recherche archéologique n° 13-DUCD-02.

1.2 Description de l'aire d'intervention

Ces travaux de surveillance archéologique ont été effectués dans l'emprise des rues Saint-Thomas et des Commissaires Ouest. En ce qui concerne la rue Saint-Thomas, les travaux ont été réalisés sur l'ensemble de la rue qui s'étend sur une longueur d'environ 90 m et qui est localisée entre la rue Quai Saint-André au nord et la côte de la Canoterie au sud. Ce projet comprend également une petite portion de la rue Saint-Paul située de part et d'autre de la rue Saint-Thomas (figure 2). D'une largeur maximale de 7 m, ce projet couvre une superficie approximative de 585 m² (photos 1 et 2). En ce qui concerne la rue des Commissaires Ouest, les travaux s'étendent sur une longueur d'environ 230 m, entre le boulevard Langelier à l'est et la rue Saint-Catherine à l'ouest (figures 3 et 4). D'une largeur moyenne de 10 m, ce projet couvre une superficie approximative de 2 300 m² (photos 3 et 4).

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de six parties distinctes. Il est d'abord question de la méthodologie employée pour la réalisation de la surveillance archéologique. Les chapitres 3 et 4 traitent du cadre environnemental et culturel ancien. Les connaissances en archéologie disponibles à ce jour concernant les secteurs à l'étude sont ensuite présentées. La section suivante fait état des résultats de l'intervention archéologique réalisée et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations concernant l'intervention archéologique réalisée.

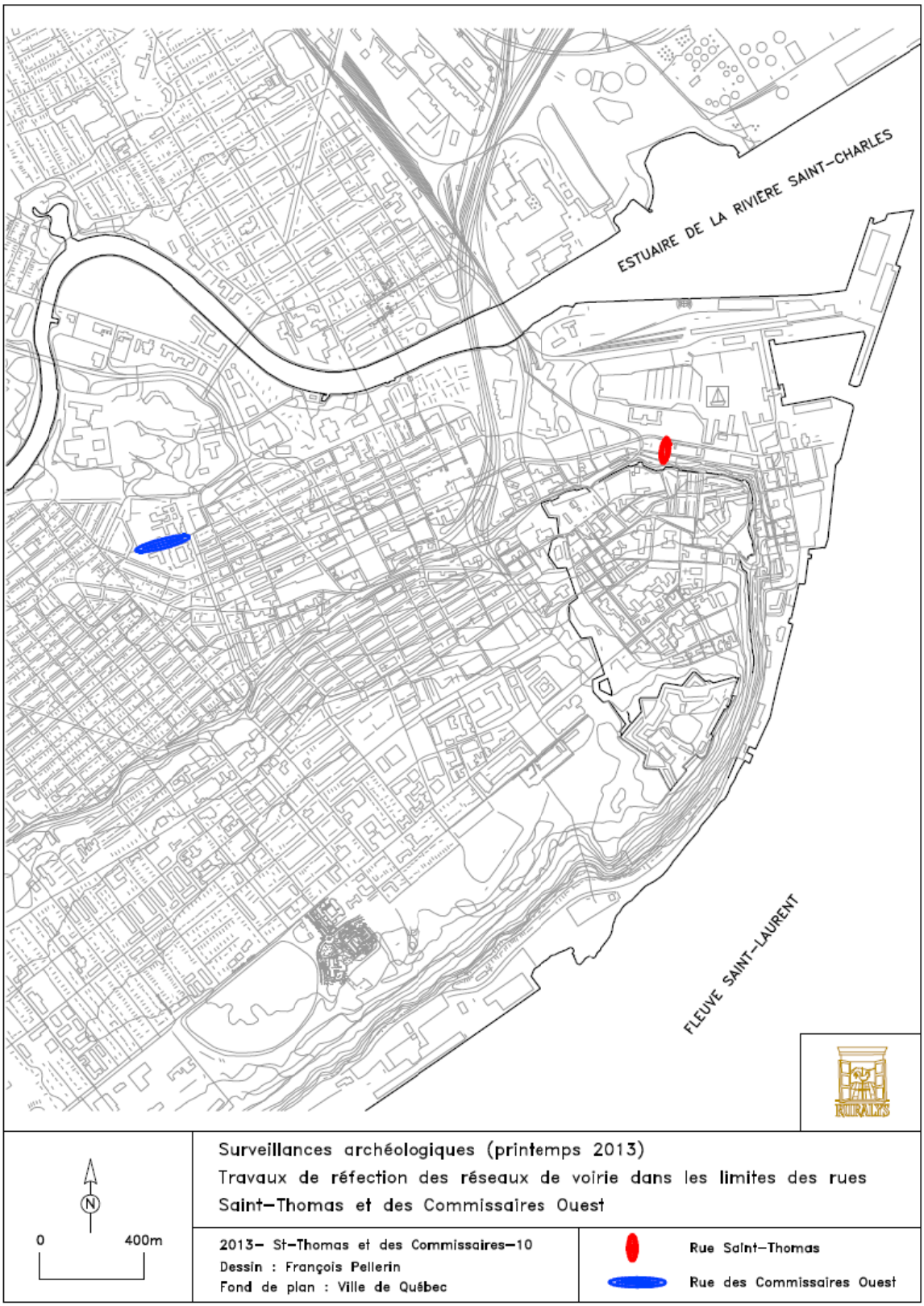

Figure 1. Localisation générale des projets des rues Saint-Thomas et des Commissaires Ouest

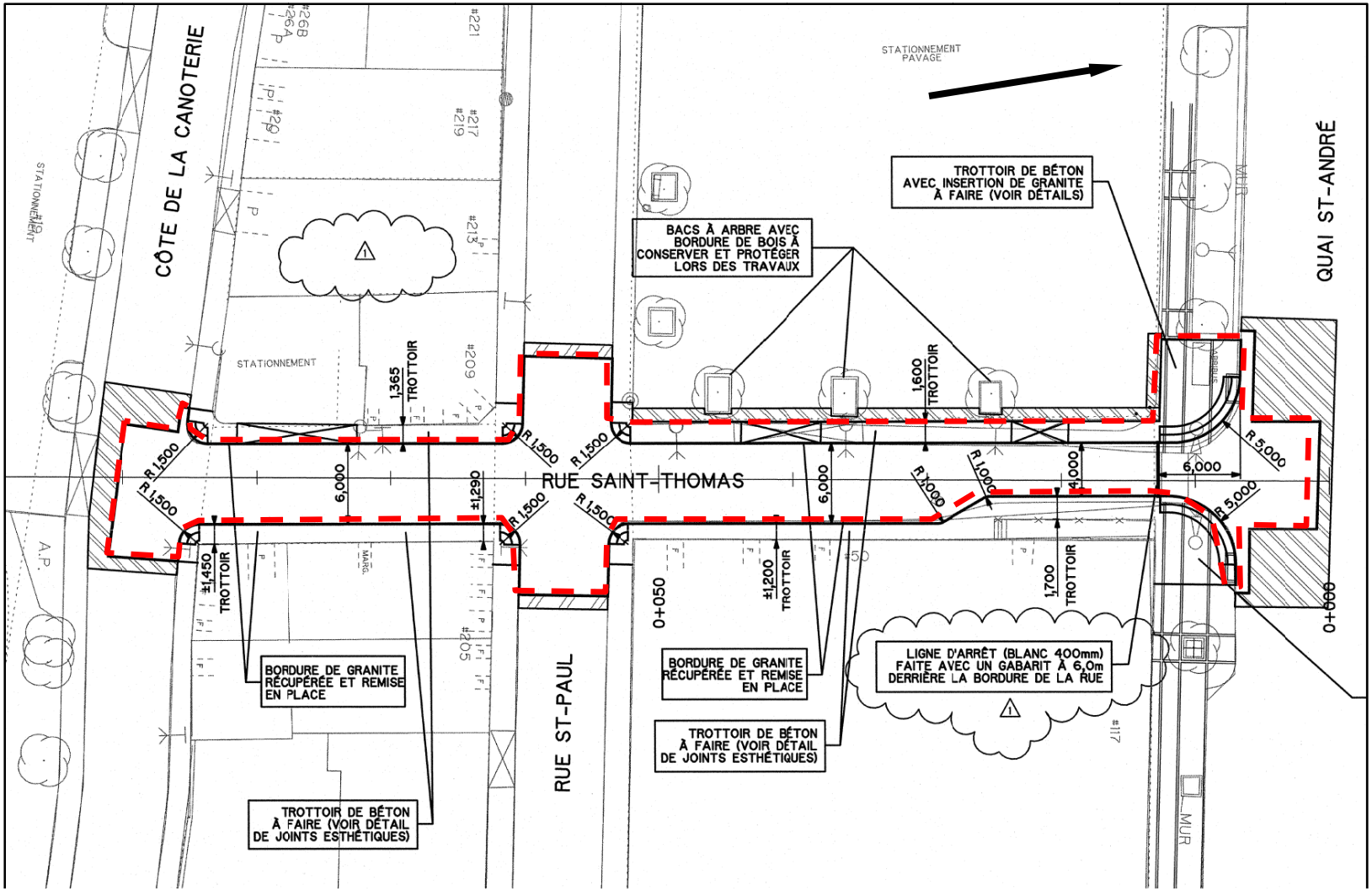

Figure 2. Localisation du projet de la rue Saint-Thomas (Ville de Québec, plan n° PS02012389)

Photo 1. Vue de la portion nord de la rue Saint-Thomas, vers le sud (RUR-VILLEQC-2013-008)

Photo 2. Vue de la portion sud de la rue Saint-Thomas, vers le sud-sud-est (RUR-VILLEQC-2013-001)

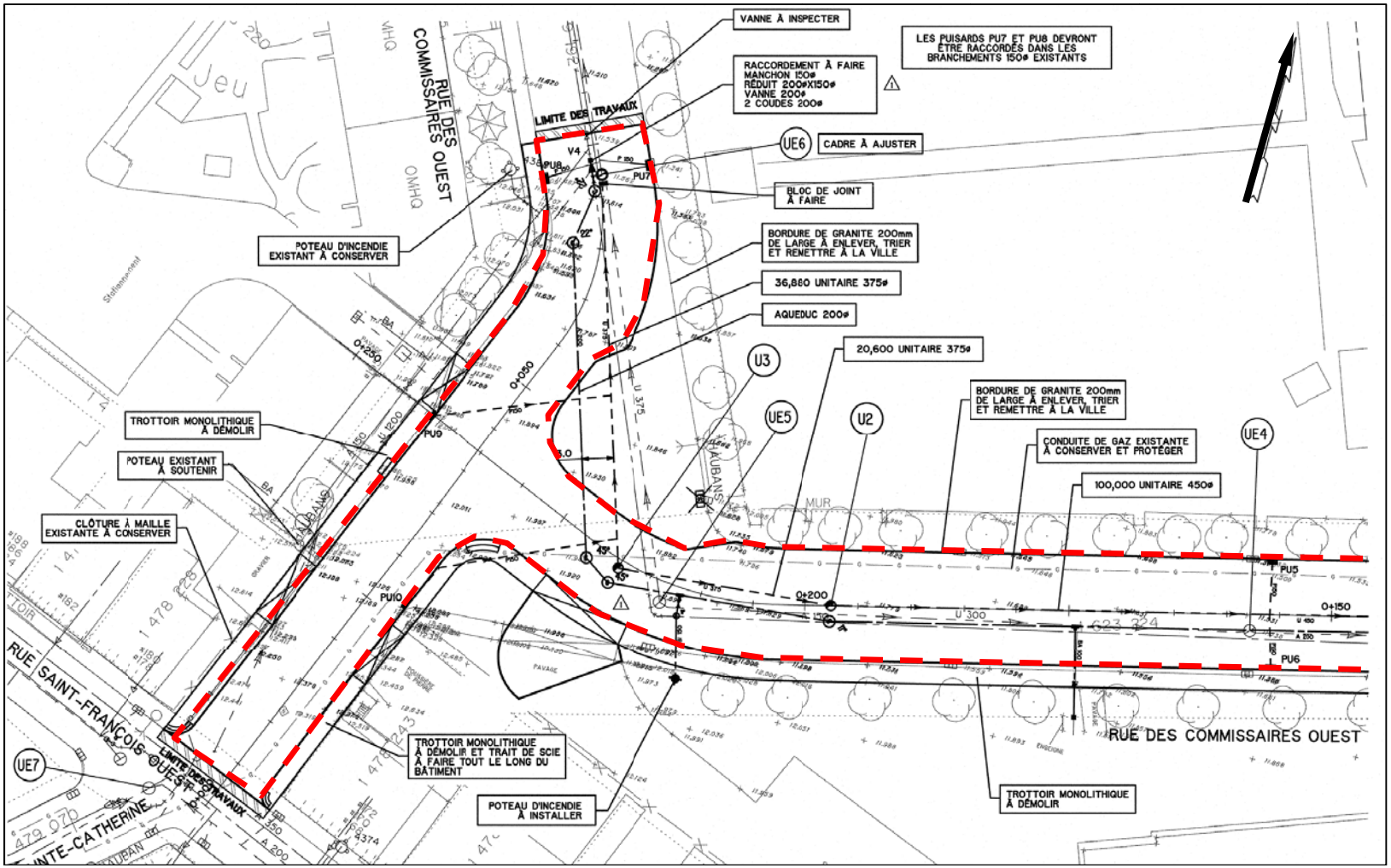

Figure 3. Localisation de la portion ouest du projet de la rue des Commissaires Ouest (Ville de Québec, plan n° PS02012390)

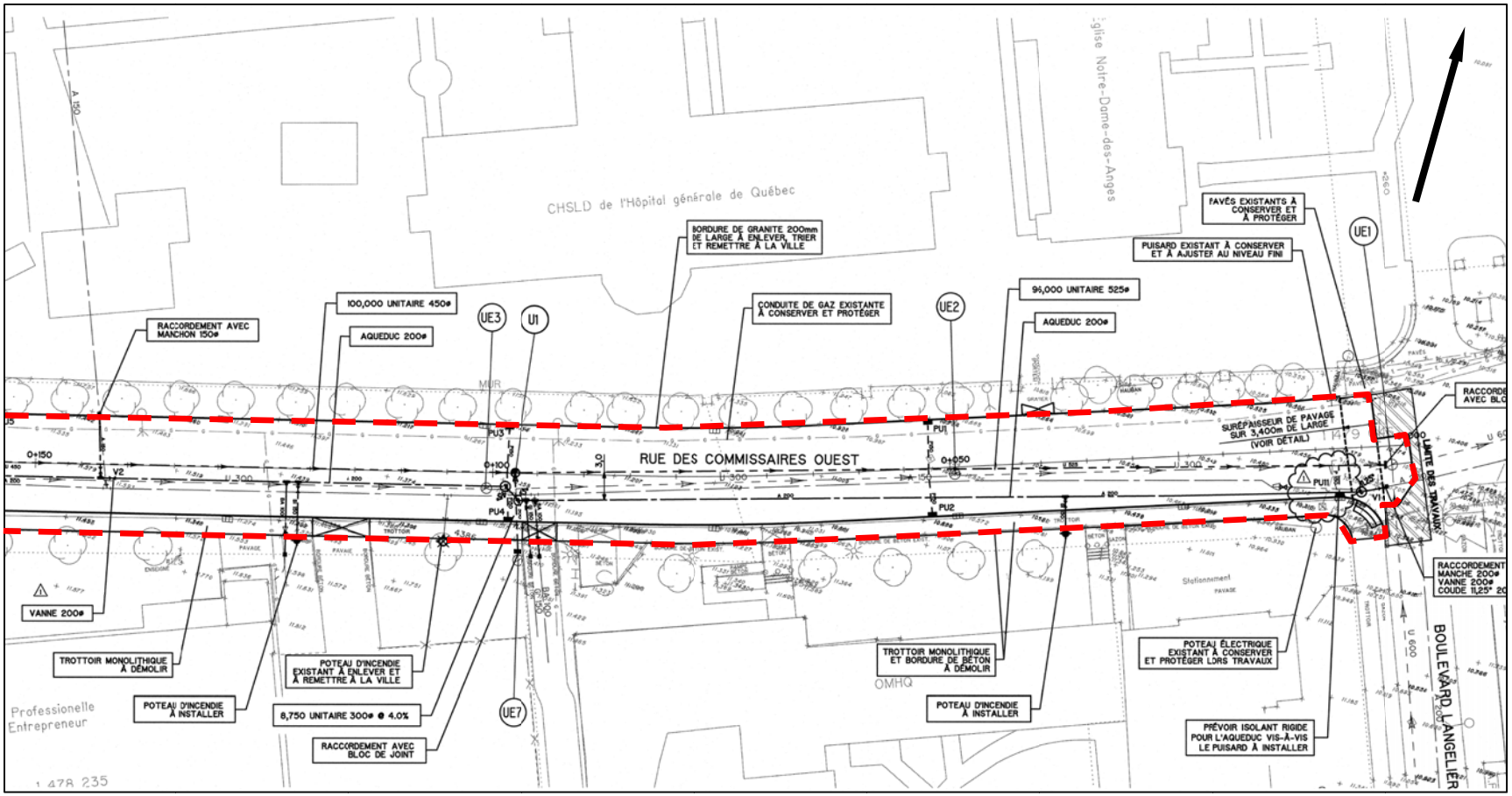

Figure 4. Localisation de la portion est du projet de la rue des Commissaires Ouest (Ville de Québec, plan n° PS02012390)

Photo 3. Vue de la portion ouest de la rue des Commissaires Ouest, vers le sud-sud-est (2013-CeEt-600-17A-047)

Photo 4. Vue de la portion est de la rue des Commissaires Ouest, vers le sud-ouest (2013-CeEt-600-17A-001)

2. MÉTHODOLOGIE

La surveillance archéologique est effectuée simultanément à l'excavation mécanique des tranchées nécessaires à la réalisation du projet décrit précédemment. Dans le cas où des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artéfacts) sont identifiés au cours des travaux, ces derniers sont alors interrompus afin que ces vestiges soient évalués. À la suite de cette évaluation visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations sont alors émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte de sols archéologiques en place, une fouille manuelle peut compléter les travaux d'excavation. Les artéfacts, les échantillons de sols et les écofacts sont prélevés. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprend la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts s'il y a lieu. Ces données archéologiques sont consignées dans un carnet de fouille, sous forme de résumés de lots et de structures, dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique. Dans le cas où l'intervention est réalisée dans les limites d'un site archéologique, la numérotation des photographies comprendra le code Borden du site en question (exemple : 2013-CeEt-600-17A-001). Autrement, la numérotation des photographies est faite selon un code désignant l'intervention réalisée et l'année (exemple : RUR-VILLEQC-2013-001). Par ailleurs, si aucun vestige archéologique n'est mis au jour au cours de l'intervention, certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols sont tout de même enregistrées. En somme, les parois stratigraphiques de toutes les tranchées qui sont excavées sont photographiées et les plus significatives d'entre elles sont dessinées.

L'enregistrement des unités archéologiques se fait selon les normes en archéologie historique. Le système Tikal (opérations, sous-opérations et lots) est privilégié. Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer sur le plan horizontal les informations archéologiques observées, le lot permet de localiser en profondeur sur le plan vertical une strate et les divers éléments, artéfacts et écofacts qu'elle peut contenir. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé (exemple : 3A1). Quant aux artéfacts, ils sont lavés et font l'objet d'un inventaire sommaire selon le système en usage à la Ville de Québec.

Les vestiges architecturaux éventuellement mis au jour au cours de l'intervention sont dégagés et font l'objet d'une cueillette d'informations visant à définir leur nature et leur mode de construction. Ces informations portent essentiellement sur leur identification, leur orientation, leurs dimensions, le nombre d'assises, la nature des matériaux, la datation des vestiges et leur fonction contribuant à leur compréhension. À la fin de l'intervention, une localisation en plan (altimétrique et planimétrique) des tranchées réalisées ainsi que des vestiges mis au jour (le cas échéant) est effectuée par une équipe d'arpenteurs-géomètres au moyen d'un instrument en station totale. Dans l'éventualité du dégagement d'infrastructures d'utilités publiques, ces vestiges sont identifiés et enregistrés comme les autres vestiges architecturaux.

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN

3.1 Contexte géographique

Les rues Saint-Thomas et des Commissaires Ouest sont situées dans la Basse-Ville de Québec. Au sud cette dernière, on aperçoit la colline de Québec alors qu'au nord se trouve la rivière Saint-Charles. En ce qui concerne la rue des Commissaires Ouest, des plans anciens démontrent d'ailleurs qu'un méandre majeur de la rivière coulait notamment à proximité de cette dernière, là où se situe aujourd'hui le Parc Victoria. De plus, de nombreux cours d'eau orientés nord-sud et situés près de ce secteur y sont également discernables. Quant au secteur de la rue Saint-Thomas, il correspond aux berges de la rivière Saint-Charles avant l'arrivée des Européens.

3.2 Variation du niveau marin

Peu de données sont disponibles quant à la variation du niveau marin sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Québec. Cependant, les résultats de travaux faits sur la rive sud démontrent bien son évolution dans la région (Dionne 1988 et 2001). La vallée du Saint-Laurent aurait été dégagée des glaces wisconsinniennes autour de 12 000 ans avant aujourd'hui (AA) (Cummings et Occhietti 2001 : 258). Toutefois, les secteurs qui nous préoccupent demeurent néanmoins inhabitables en raison d'une forte transgression marine. En effet, les millénaires suivants sont caractérisés par la formation de la mer de Champlain puis par son retrait dû à la remontée isostatique. Morneau (1989) attribue la formation des terrasses de 5, 10 et 15 m, visibles au nord de la colline de Québec à la régression graduelle et irrégulière de la mer. Ce n'est par conséquent qu'entre 9 000 et 6 000 ans AA que la Basse-Ville de Québec a émergé (Dionne 2001 : 272) et est devenue habitable. Il y a eu, subséquemment à la remontée isostatique, un épisode de bas niveau marin qui devait se situer 10 m en dessous du niveau actuel durant le septième millénaire AA. Les travaux de Dionne démontrent que l'ampleur de la transgression laurentienne, survenue entre 5 600 et 4 000 ans AA, a pu atteindre environ 10 m au-dessus du niveau marin actuel (Dionne 2001 : 273). Puis les eaux se sont à nouveau retirées pour atteindre leur niveau actuel vers 3 000 ans AA (Dionne 2001 : 273). Les conditions morpho-sédimentologiques en Basse-Ville de Québec sont demeurées relativement inchangées depuis 2 500 ans AA (Arkéos 2000 : 19).

3.3 Contexte environnemental

Peu après le retrait de la mer de Champlain, les essences d'arbres qui couvrirent les secteurs à l'étude devaient résister au climat froid qui sévissait dans la région. Il s'agissait vraisemblablement de peuplier faux-tremble, d'épinette noire, de sapin baumier et de bouleau. Ce n'est que par la suite, vers 8 400 ans AA, que la forêt mixte s'installa définitivement dans la Basse-Ville (Archithème 1999 : 10).

La région de Québec est aujourd'hui caractérisée par une forêt mixte dominée par l'érable, le frêne, le sapin et l'épinette (Morneau 1989 : 43). De par le passé, l'ensemble des secteurs à l'étude aurait également été dominé par une érablière à tilleuls, à ormes d'Amérique et à frênes noirs (Morneau 1989 : 88). À la Grande Place, un site situé au sud-est de la rue des Commissaires Ouest, les restes polliniques les mieux représentés entre la surface du sol naturel et 0,75 m de profondeur sont ceux de cèdre blanc de l'Est, d'épinette noire et d'aulne rugueux, mais des graines et pollens de genévrier, d'érable et de bouleau y ont également été répertoriés (Garneau 1997 : 215). Au milieu de cette couche organique se trouvent plusieurs fragments de cèdre (90%) et d'aulne datés de 2080 ± 60 ans AA (Garneau 1997 : 216). Il appert toutefois que la séquence d'où sont tirées ces informations semble absente du secteur de la rue des Commissaires Ouest faisant l'objet de la présente étude.

4. CADRE CULTUREL ANCIEN

4.1 Préhistoire

Peu de sites paléoindiens sont connus dans la région de Québec, la majorité d'entre eux étant associés à la phase récente de cette période. Ces sites, dont la datation repose sur des preuves circonstancielles, sont localisés sur des terrasses situées à plus de 20 m d'altitude. Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure de la rivière Chaudière, un site présumé paléoindien ancien est situé à une altitude de 53 m NMM (Pintal 2002 : 43).

De la même façon, les phases ancienne et moyenne de l'Archaïque sont très mal documentées dans la région de Québec. Ce n'est qu'entre 6 000 et 3 000 ans AA que des groupes amérindiens semblent s'établir définitivement sur le territoire de la ville de Québec. On retrouve par exemple le site CeEt-387 datant de l'Archaïque supérieur (3 970 ans AA), qui est situé sur un faux replat à 47 m d'altitude sur la Place D'Youville. Des sites de la même période ont également été découverts entre 9 et 22 m à Sainte-Foy et à Sillery (Arkéos 2000 : 26-28). Les groupes de nomades chasseurs-pêcheurs-cueilleurs ayant occupé ces sites ne possédaient ni la poterie ni l'horticulture (Clermont et Chapdelaine 1982 : 27). Les sites archéologiques, qui correspondent généralement à de petits campements ou à des campements saisonniers, sont souvent situés à proximité de cours d'eau.

L'adoption de la poterie, il y a 3 000 ans AA, constitue une révolution. Les groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs de cette époque se sont établis à Sillery (CeEt-2), à Place-Royale (CeEt-601 et CeEt-201) ainsi que sur la rive-sud du fleuve, à des altitudes de 10 à 12 m. Alors que les sites hivernaux sont situés à l'intérieur des terres, dans les contreforts laurentiens et appalachiens, les sites printaniers et estivaux sont plutôt situés près de grands cours d'eau (Arkéos 2000 : 29).

Bien que les groupes du Sylvicole moyen (2 400 à 950 ans AA) aient pratiqué le même type d'économie, ils tendent de plus en plus vers une sédentarisation saisonnière (Arkéos 2000 : 30). Des sites de cette époque, situés entre 5 et 10 m d'altitude, ont été identifiés à Place-Royale (CeEt-192, CeEt-601 et CeEt-9).

L'horticulture dans la vallée du Saint-Laurent s'est développée il y a environ 700 ans, durant le Sylvicole supérieur (950 à 400 ans AA). Établis dans des villages semi-permanents, parfois palissadés, sur des terrains bien drainés, les groupes complétaient leur diète par le fruit de la chasse et de la pêche (Arkéos 2000 : 30). Parmi les sites attribués à cette époque, on en retrouve à Place-Royale (CeEt-9 et CeEt-192) et ailleurs à Québec (CeEt-32), sur des terrasses situées entre 5 et 45 m.

Lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536), Jacques Cartier dressa son camp près de l'embouchure du ruisseau Lairet, sur la rive nord de la rivière Saint-Charles. Parmi ses témoignages écrits, il relata la présence de plusieurs villages amérindiens dans la région, dont le village de Stadaconé, situé en face du sien, au sud de

la rivière Saint-Charles. Cette bourgade comptant 500 à 800 individus n'a pu être localisée à ce jour (Plourde 2006 : 34). Une des localisations hypothétiques de ce village se situe sur le terrain de l'Hôpital général de Québec. Plourde explique également que les premiers villages amérindiens à avoir été établis dans la région de Québec datent de plusieurs siècles avant l'arrivée de Cartier au Canada (Plourde 2006 : 34).

4.2 Contexte historique

Rue Saint-Thomas

La rue Saint-Thomas est située dans un ancien secteur portuaire et industriel qui se développe véritablement à partir du XIXe siècle. Avant cette époque, le secteur correspond à une mince bande de terre correspondant à l'estuaire de la rivière Saint-Charles (figure 5).

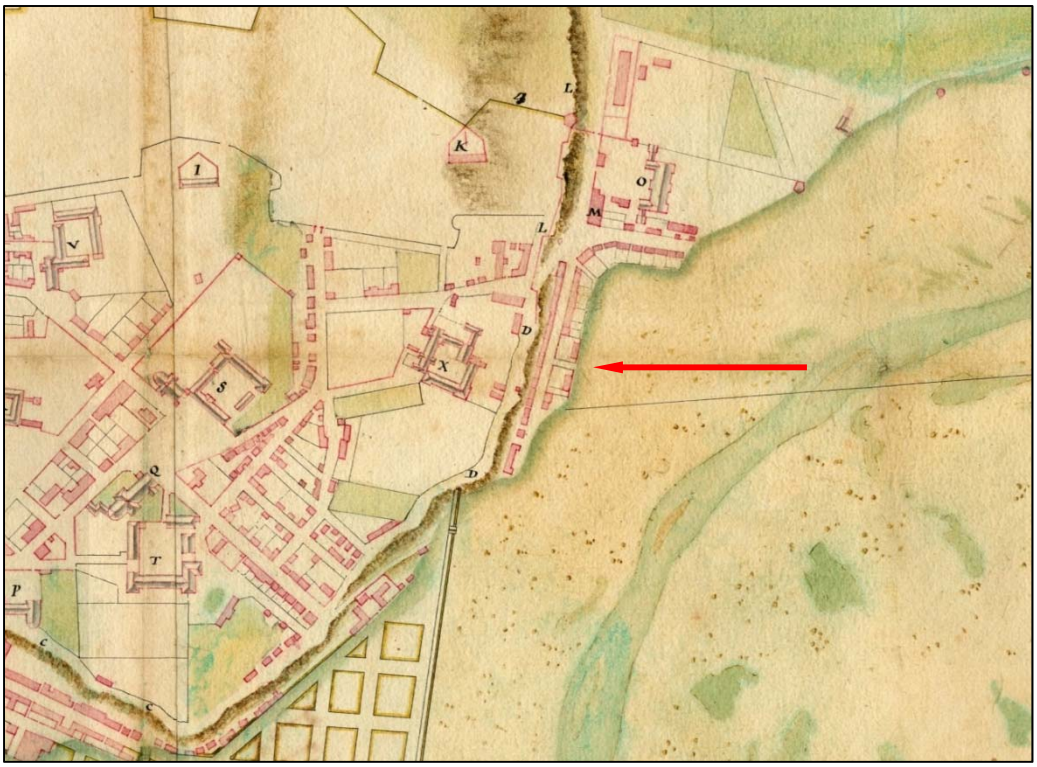

Figure 5. Extrait du plan de la ville de Québec en 1727 par Chaussegros de Léry (BAnQ, P600, S4, SS2, D593)

Au milieu du XVIIe siècle, les autorités coloniales tentent de développer cet espace désigné comme étant la Basse-Ville de Québec en y installant une brasserie, une fabrique de potasse et un chantier naval (Morisset 2001 : 37). Il faut toutefois attendre la

construction du palais de l'Intendant en 1686 pour que le développement de cet espace, bien qu'exigu, s'intensifie. Afin de pallier au manque d'espace de la Basse-Ville alors densément occupée, les autorités coloniales décident de remblayer les battures de la rivière Saint-Charles afin d'augmenter la surface habitable (Blanchet 1989 : 8). Ces travaux commencent dès la fin du XVIIe siècle. Au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, peu de changements marquent le développement de ce secteur jusqu'à la Conquête par les Anglais en 1760 (Blanchet 1989 : 9).

Vers la fin du XVIIIe siècle, l'essor du commerce du bois au profit de celui des fourrures, qui demeura la principale activité économique de la colonie pendant plus de 150 ans, entraîne plusieurs transformations de la Basse-Ville (Blanchet 1989 : 9). En effet, de nombreux chantiers maritimes sont aménagés ainsi que des quais et des anses à bois (Morisset 2001 : 79). Au cours du XIXe siècle, ce secteur fait l'objet de travaux de remblaiement, notamment entre les nombreux quais qui y ont été construits. De nouvelles rues sont également ouvertes dont la rue Saint-Paul en 1816 (figure 6) et la rue Saint-André (l'actuelle rue Quai Saint-André) au cours des années 1850 (Blanchet 1989 : 11).

Figure 6. Extrait du plan de la ville de Québec de Joseph Bouchette de 1815 (BAnQ, Numéro catalogue Iris : 0003836113)

C'est ainsi qu'entre les années 1815 et 1880, la superficie de la Basse-Ville double. De nombreuses industries s'y installent ainsi que des bâtiments associés aux activités portuaires (figure 7).

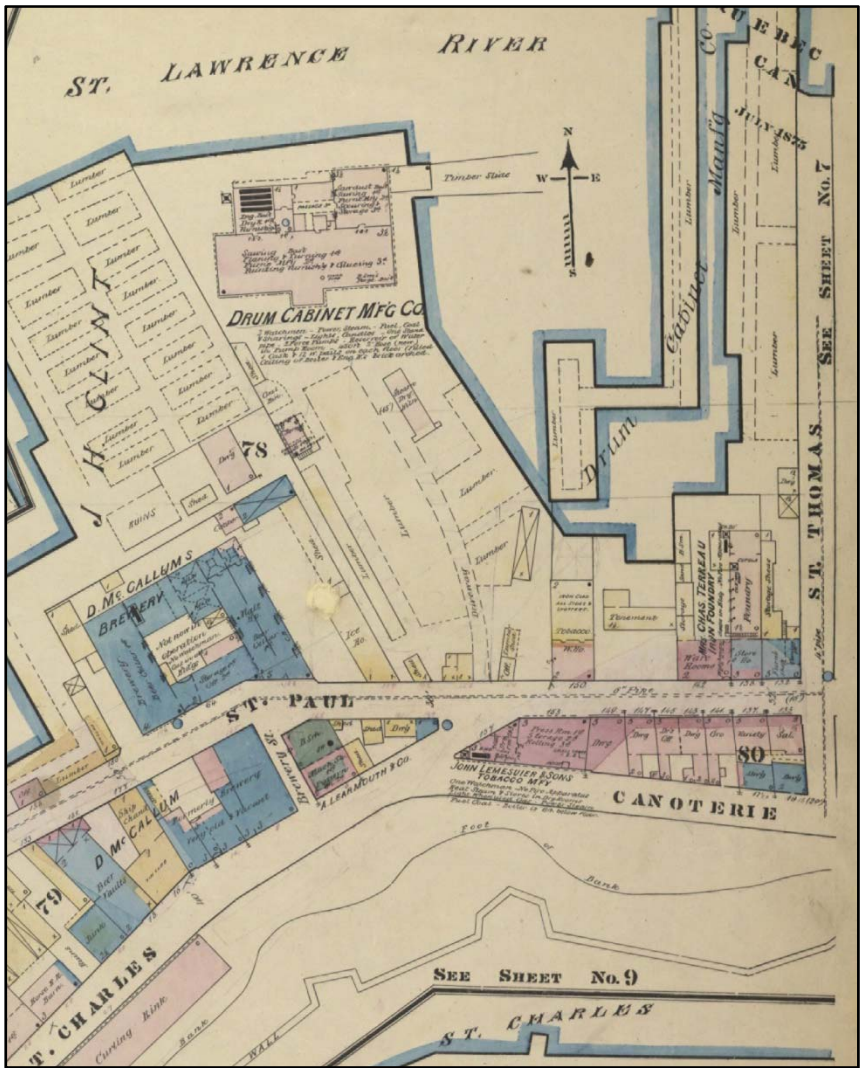

Figure 7. Extrait du plan d'assurances de Goad datant de 1879 (Charles E. Goad, *Insurance Plan of the city of Quebec*, 1879, BAnQ, P600, S4, SS1, D65)

Rue des Commissaires Ouest

Durant la période historique, l'occupation du secteur remonte véritablement au premier quart du XVIIe siècle, alors que les Récollets y construisent un monastère sur le site même de l'Hôpital général (Morisset 2001 : 19). La prise de Québec de 1629 va cependant précipiter leur départ de la colonie. En 1670, les frères Récollets constatent à leur retour que leur ancien établissement est en ruine et ils y érigent une église et un couvent (figure 8) (Blanchet 1987 : 3).

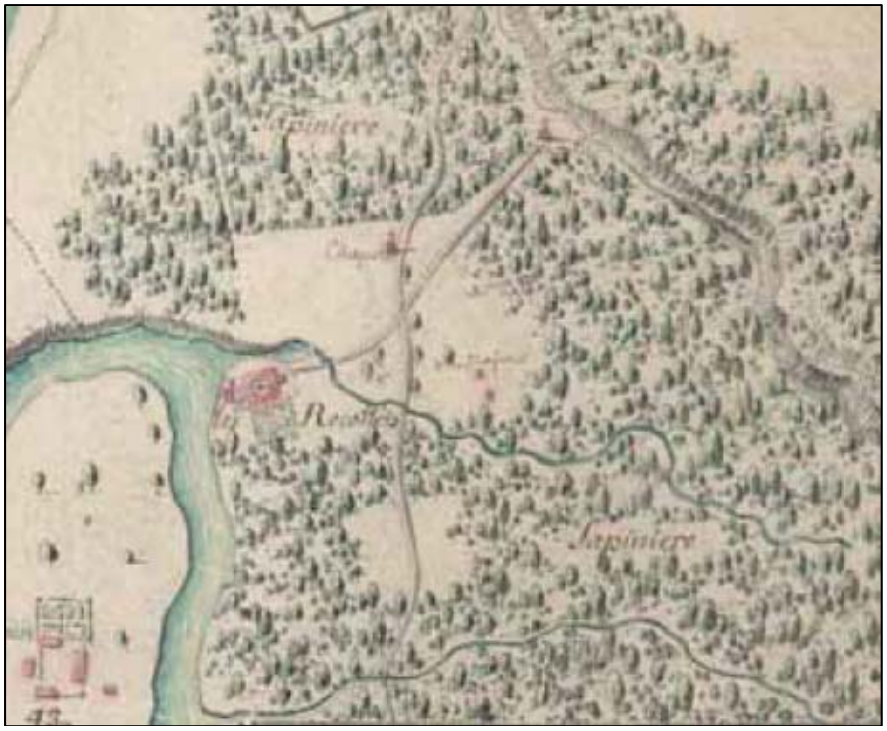

Figure 8. Extrait du « Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 d'octobre 1690 » (Tiré de Rouleau et Fortier 2011 : 19; Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 3DFC354C)

À la fin du XVIIe siècle, l'Hôpital général de Québec est aménagé dans le secteur par Monseigneur de Saint-Vallier. Ce dernier est bordé au sud par des terres cultivables drainées par un ruisseau traversant ces dernières. Des travaux seront d'ailleurs effectués à cette époque afin de canaliser ce cours d'eau. En 1702, un premier moulin à eau y est construit par les Augustines chargées d'administrer la propriété (figure 9). Toutefois, ce dernier s'avère insuffisant et sera remplacé par un moulin à vent construit quelques années plus tard (Rouleau et Fortier 2011 : 20). Des enclos ainsi que des bâtiments secondaires sont également construits à cette époque (figures 10 et 11).

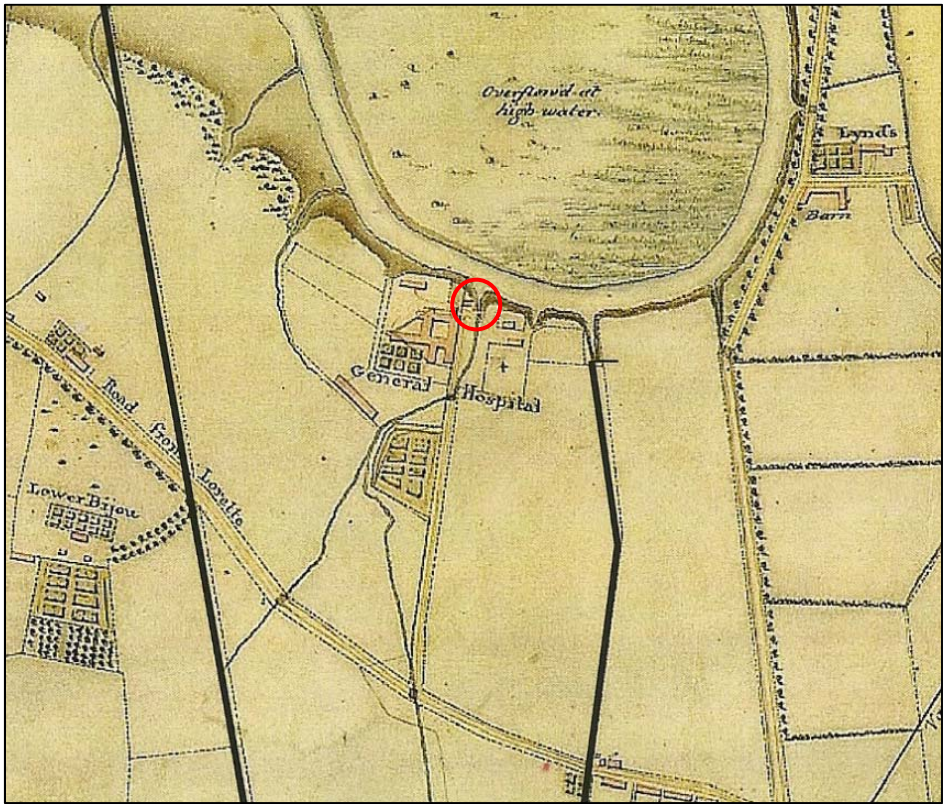

Figure 9. Extrait du plan de William Hall datant de 1799 montrant deux ruisseaux sillonnant les terres situées au sud de l'Hôpital général. Celui-ci de droite alimente le moulin à eau construit en 1702 et dont l'emplacement correspond au cercle rouge (Tiré de Côté 2011 : 15)

Figure 10. Extrait d'un plan de la ville de Québec montrant les terres cultivées situées au sud de l'Hôpital général en 1759 (Debbied, Des Barres et Holland 1780; BAnQ, G/3452/Q4/1759/D4/CAR)

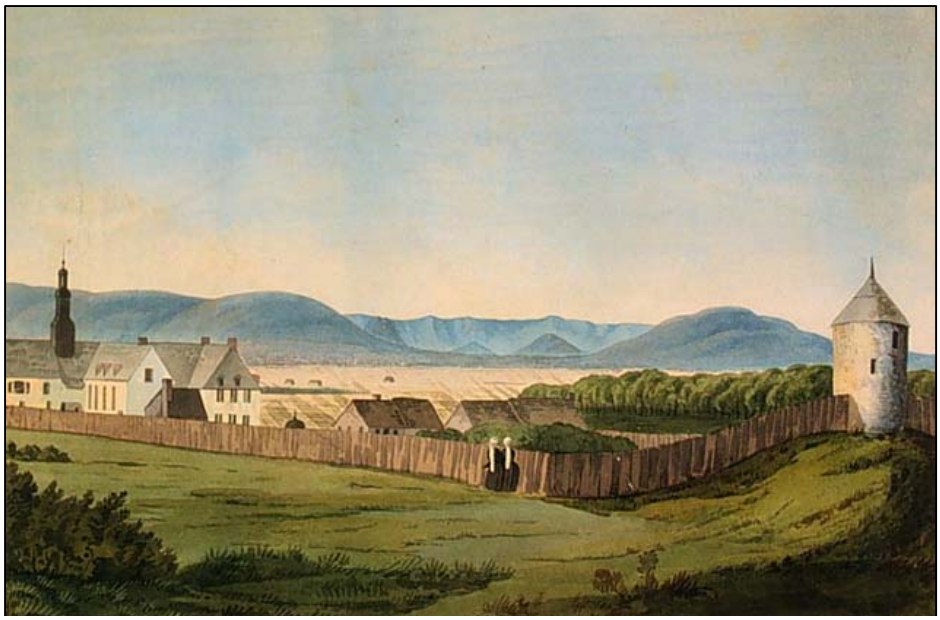

Figure 11. Représentation du secteur de l'Hôpital général de Québec et de son moulin au début du XIXe siècle. À noter la présence d'un enclos constitué de pièces de bois disposées à la verticale (Inconnu 1818; Musée des beaux-arts du Canada (nº 16682))

En 1759, le site est successivement occupé par les troupes françaises et britanniques. « Cette propriété fut considérée comme un terrain neutre par les deux belligérants pour soigner les blessés et les malades » (Rouleau et Fortier 2011 : 20).

Par la suite, le secteur demeure intact jusqu'au début des années 1870 (figure 12). À partir du troisième quart du XIXe siècle, le secteur est occupé par le *North Shore Railway* jusqu'en 1891 (figure 13). Il faut toutefois attendre jusqu'au milieu du XXe siècle pour que la rue des Commissaires Ouest soit ouverte.

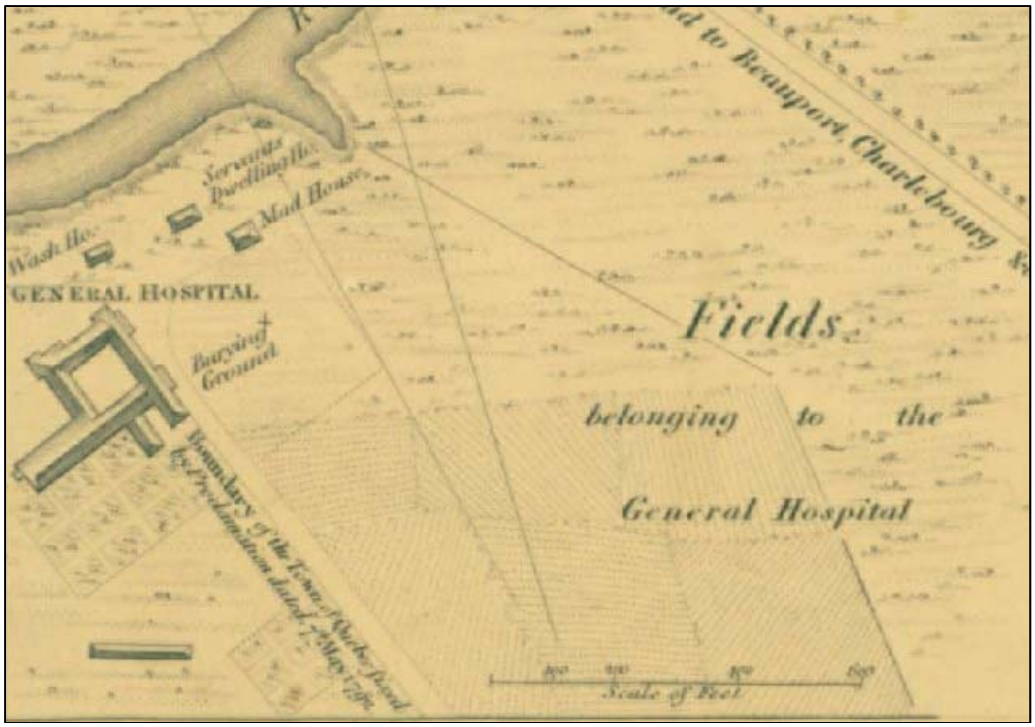

Figure 12. Extrait du plan de la ville de Québec de Joseph Bouchette de 1815 (BAnQ, Numéro catalogue Iris : 0003836113)

Figure 13. Extrait du plan de la ville de Québec de Hopkins (1879) montrant le tracé du *North Shore Railway* (BAnQ, G/1144/Q4G475/H6/1879/CAR)

5. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

Rue Saint-Thomas

Plusieurs interventions archéologiques ont été effectuées à proximité de la rue Saint-Thomas, principalement dans le cadre de travaux de réfection d'infrastructures publiques telles que la voirie (Cérane 1991b et 1993a et Tremblay, Y. 1984). Ces dernières ont conduit à la découverte de cinq sites archéologiques localisés en bordure de la rue Saint-Thomas et témoignant principalement d'activités industrielles datant du XIXe siècle. Du nord au sud, on retrouve, de part et d'autre de la rue Saint-Thomas, entre les rues Quai Saint-André au nord et Saint-Paul au sud, le site CeEt-51 à l'ouest correspondant à une fonderie datant de la seconde moitié du XIXe siècle (Tremblay, Y. 1984; Cérane 1993a et Boivin, L. 2008) et à l'est le site CeEt-52 associé à un mur de maçonnerie dont la fonction n'a pas été déterminée (Tremblay, Y. 1984). De part et d'autre de la rue Saint-Thomas, entre la rue Saint-Paul au nord et la côte de la Canoterie au sud, on retrouve à l'ouest le site CeEt-569 comprenant plusieurs bâtiments du XIXe siècle mais également des traces d'occupation pouvant remonter au XVIIe siècle (Cérane 1991b et 1993a et Boivin, L. 2008) et à l'est, le site CeEt-568 correspondant à un bâtiment construit après 1910 (Cérane 1991b et 1993a et Boivin, L. 2008). Enfin, au sud de la côte de la Canoterie, des vestiges de maçonnerie en pierre se sont vus attribuer le code Borden CeEt-630 (Cérane 1993a; Fiset, R. 2001a et Boivin, L. 2008) (tableau 1).

Tableau 1. Sites archéologiques localisés à proximité de la rue Saint-Thomas

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Référence (Source ISAQ)
CeEt-51	Historique 1800-1899	Technologique : fonderie	Coin des rues Saint-André et Saint-Thomas.	Tremblay, Y. 1984; Cérane 1993a et Boivin, L. 2008
CeEt-52	Historique 1800-1899	Indéterminée	117, rue Saint-André.	Tremblay, Y. 1984
CeEt-568	Historique 1800-1950	Indéterminée	Coin nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Thomas.	Cérane 1991b et 1993a et Boivin, L. 2008
CeEt-569	Historique 1608-1950	Indéterminée	Coin nord-ouest des rues Saint-Paul et Saint-Thomas, en face du 209 et 213, rue Saint-Paul.	Cérane 1991b et 1993a et Boivin, L. 2008
CeEt-630	Historique indéterminé	Technologique	Au coin de la côte de la Canoterie et de la rue des Remparts.	Cérane 1993a; Fiset, R.2001a et Boivin, L. 2008

Rue des Commissaires Ouest

L'occupation préhistorique du secteur avait déjà été reconnue par les quelques interventions qui y avaient eu lieu. En effet, le site de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-600) a fait l'objet de nombreuses interventions. Au printemps 1991, une équipe d'archéologues de l'Université de Montréal a inventorié le terrain des Augustines de Québec à de multiples reprises dans le but d'y localiser une halte ou un campement de pêche occupé par les Stadaconiens (Chapdelaine et coll. 1993). Le secteur alors inventorié s'est toutefois révélé très perturbé puisque des artéfacts des XIXe et XXe siècles ont été mis au jour en association avec des artéfacts préhistoriques. Les découvertes les plus anciennes comprenaient néanmoins des grattoirs, des éclats utilisés, des pièces esquillées ainsi que de nombreux produits de débitage. L'absence de poterie dans la collection archéologique conduit M. Chapdelaine à supposer que le site date de l'Archaïque, soit plus de 3 000 ans AA. Cependant, l'émoussé visible sur les arêtes des outils indiquerait selon lui une date de fabrication plus récente, possiblement au Sylvicole moyen (2 400 à 1000 ans AA). Une décennie plus tard, Chrétien (2002) effectue une nouvelle intervention sur le site CeEt-600, découvrant des artéfacts préhistoriques dans des sols apparemment en place. Une fois de plus, aucun artéfact diagnostique n'a été mis au jour. Se basant sur l'altération des artéfacts, il établit une date d'abandon du site se situant entre 5 800 et 4 400 ans AA (Chrétien 2002). Des interventions menées sous le boulevard Langelier et sur le terrain du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884) ont confirmé la présence d'une occupation préhistorique vraisemblablement en lien avec celle du site CeEt-600 (Rouleau et Fortier 2011). Les activités de surveillance, l'inventaire et la fouille de sauvetage qui y ont été réalisés ont permis la découverte d'un site préhistorique majeur par ses dimensions et les nombreuses occupations dont il témoigne (tableau 2). Les sites CeEt-600 et 884 ont également livré d'importants vestiges archéologiques témoignant de l'occupation historique du secteur à partir de la fin au XVIIe siècle (CeEt-600) et au début du XVIIIe (CeEt-884) (tableau 2).

Tableau 2. Sites archéologiques localisés à proximité de la rue des Commissaires Ouest

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Référence (Source ISAQ)
CeEt-600	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA) Historique 1608-1950	Religieuse, institutionnelle et artisanale : atelier de taille	Dans le quadrilatère formé des rues des Commissaires Ouest, Saint-Anselme et Simon-Napoléon-Parent. Situé au 350, boulevard Langelier.	Chapdelaine, C. 1991; Gaumond, M. 1982g; Chrétien, Y. et Bernier, M. 2002; Cloutier, C. 2001 et 2002a; Chrétien, Y. 2006a; Arpin, C. 2007; Rouleau, S. 2008a et 2011a, Gaumont, M. s.d. JJ et Rouleau, S. et Fortier, N. 2011.
CeEt-884	Amérindien préhistorique archaïque (9 000 à 3 000 ans AA) Historique 1608-1899	Technologique : moulin et entreposage	Au 350, boulevard Langelier, situé dans le parc du Moulin-de-l'Hôpital à l'angle de la rue Saint-François.	Martel, S. 2007; Rouleau, S. et Fortier, N. 2011 et Rouleau, S. 2014.

6. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Rue Saint-Thomas

6.1.1 Résultats

L'asphalte a d'abord été retiré sur presque la totalité de la rue Saint-Thomas. La tranchée visant la pose d'une nouvelle conduite a ensuite été excavée. De manière générale, la séquence stratigraphique qui y a été observée est généralement constituée, sous l'asphalte, d'un niveau de pierres concassées moyennement compact servant de lit de pose (0,50-1 m) (C1 et C2 : couche 1) reposant sur un remblai correspondant à un sable légèrement limoneux brun foncé grisâtre, moyennement compact à friable, contenant des fragments de brique et de pierre, des coquillages ainsi que du matériel datant du XIXe siècle tel que de la céramique, du verre et des ossements d'animaux (1,15-3,40 m) (C1 et C2: couche 2) (plan 1; photo 5; figure 14). Dans la portion sud du projet, une couche de sable brun-beige jaunâtre, friable, contenant majoritairement du mortier désagrégé ainsi que des fragments de pierre calcaire a également été observée par endroits sous le niveau 2 (0,50 m) (C2 : couche 3) (photo 6; figure 15). À certains endroits, notamment à l'extrémité nord du projet où un puisard avait été aménagé ainsi que dans les limites de la rue Saint-Paul, un remblai de sable commercial brun jaunâtre moyennement compact a été observé entre les deux principales couches décrites précédemment. Ce dernier peut atteindre jusqu'à 1,60 m d'épaisseur (photo 7).

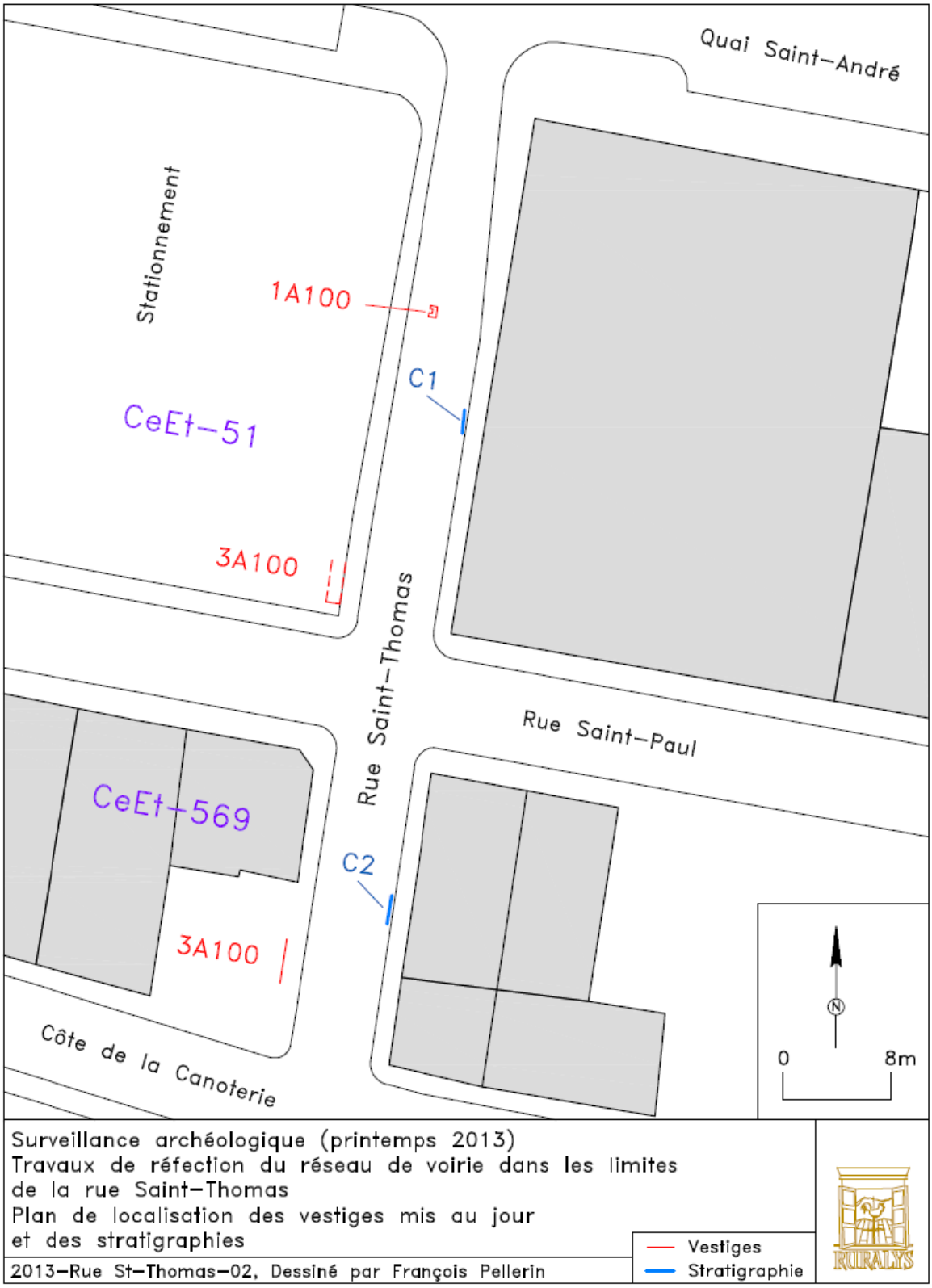

Plan 1. Localisation des vestiges mis au jour et des stratigraphies dans les limites de la rue Saint-Thomas

Photo 5. Paroi est de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet, vers l'est (RUR-VILLEQC-2013-038)

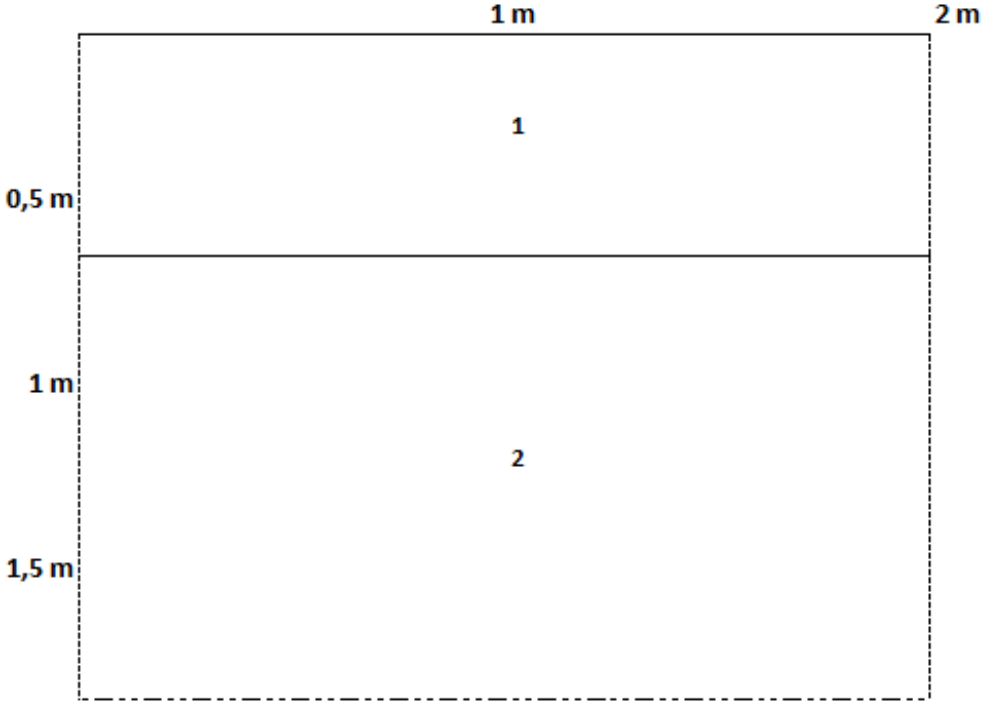

Figure 14. Croquis stratigraphique C1

Photo 6. Paroi est de la tranchée excavée dans la portion sud du projet, vers l'est (RUR-VILLEQC-2013-051)

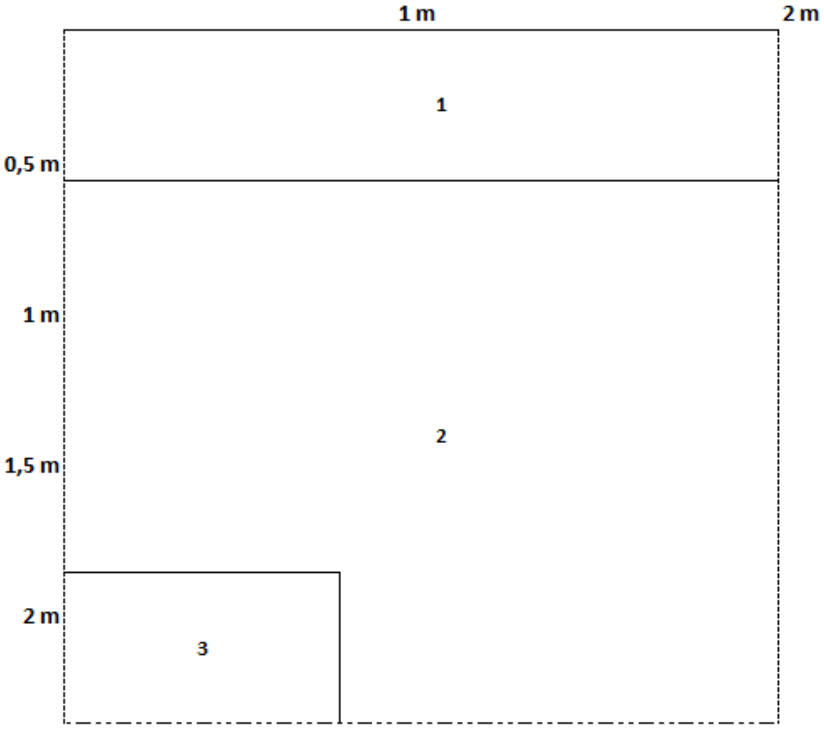

Figure 15. Croquis stratigraphique C2

Photo 7. Paroi sud de la tranchée excavée dans la rue Saint-Paul, vers le sud (RUR-VILLEQC-2013-005)

Quant à la culture matérielle mise au jour au cours des travaux d'excavation, on retrouve principalement des artéfacts témoignant de l'occupation de ce secteur au XIXe siècle (annexe 4). La collection comprend ainsi des tessons de terre cuite commune vernissée façon locale, de terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du Nord-Est, de terre cuite fine vernissée de type *creamware* et *pearlware*, de terre cuite fine blanche vernissée et de terre cuite fine jaune vernissée, de grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol, de grès cérame grossier glaçuré au sel et au feldspath façon Derbyshire et de grès cérame grossier glaçuré au sel façon Nottingham, un bouton en os ainsi que des fragments de pipe à fumer (photos 8 à 10). Par ailleurs, il est à noter qu'aucun artéfact associé à l'occupation préhistorique du secteur n'a été mis au jour.

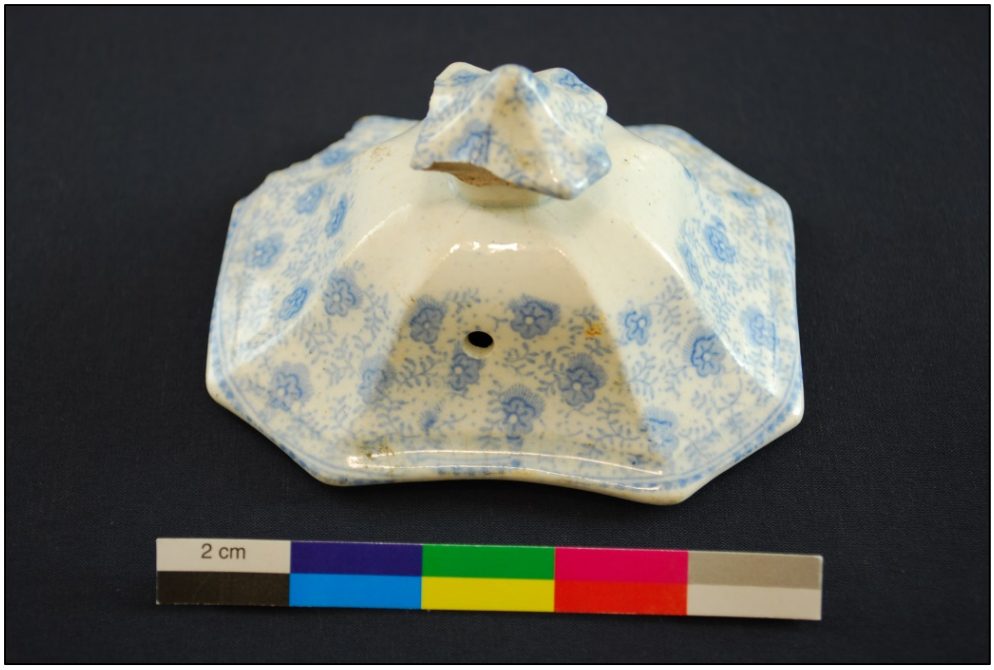

Photo 8. Couvercle de petit plat de service en terre cuite fine vernissée de type *pearlware* avec décor floral peint à la main (1A99)

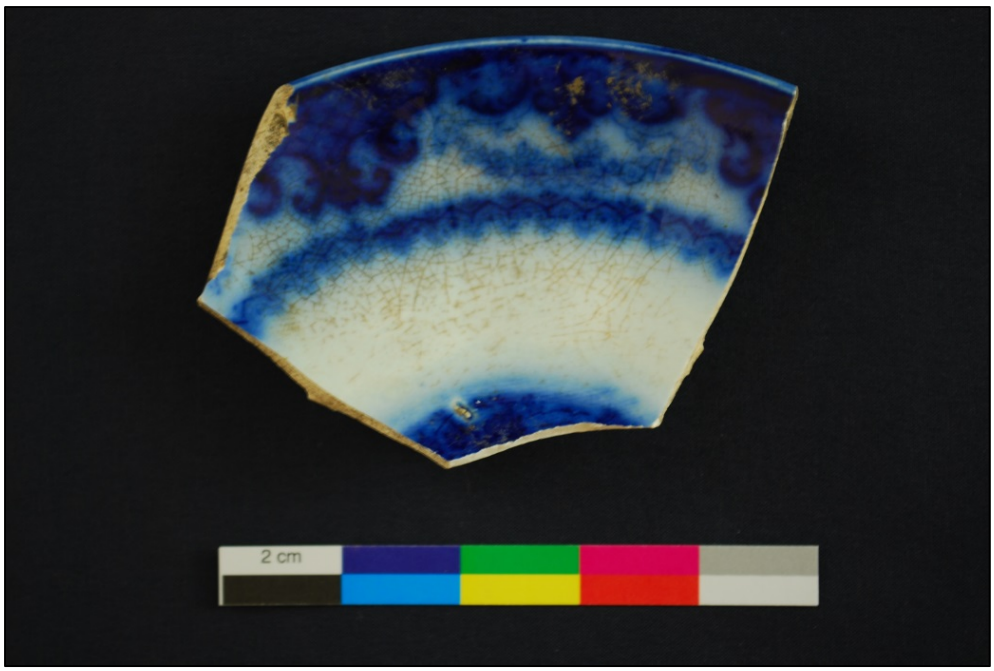

Photo 9. Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche vernissée avec décor *flow blue* (1A99)

Photo 10. Fragment de bol en terre cuite fine blanche vernissée avec décor *banded wares* (1A99)

L'excavation de la tranchée dans les limites de la rue Saint-Thomas a également permis de mettre au jour trois vestiges associés à la période historique. Dans les limites du site CeEt-569, un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) orienté selon un axe nord-sud a été mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas, à proximité de la côte de la Canoterie (plan 1; photo 11). Seul le parement est de ce vestige a pu être observé. Ce dernier est plus ou moins dressé. Il s'étend sur une longueur de 3,20 m et une hauteur de 1,50 m tandis que son épaisseur n'a pu être déterminée. Son sommet se trouve à une altitude variant entre 6,07 m et 6,18 m NMM. Il est constitué d'au moins neuf assises formant un appareil irrégulier (photo 12). Celles-ci sont faites de blocs équarris de calcaire schisteux de moyennes dimensions (longueur de 0,20 à 0,35m et largeur de 0,06 et 0,10 m). Ces pierres sont liées entre elles par un mortier beige jaunâtre contenant des nodules de chaux, des gravillons noirs ainsi que des grains de sable noir, rouge et jaune. Quant à l'épaisseur des joints de mortier qui ont été exécutés avec peu de finition, elle varie entre 0,02 et 0,06 m. Ce mur est percé au centre par un arc de cercle d'un diamètre de 0,65 m et atteignant une hauteur de 0,55 m (photo 13). Celui-ci devait permettre l'insertion d'un drain ou d'une conduite (Cérane 1993a : 82). Il est important de préciser que le vestige 3A100 constituait la limite ouest de la tranchée. L'intégralité de ce dernier n'a donc pas été menacée par la réalisation des travaux.

Photo 11. Vue d'ensemble du vestige de maçonnerie en pierre 3A100 mis au jour dans la portion sud du projet, vers le nord-ouest (2013-CeEt-569-3A-010)

Photo 12. Détail du parement est du vestige de maçonnerie en pierre 3A100 mis au jour dans la portion sud du projet, vers l'ouest (2013-CeEt-569-3A-006)

Photo 13. Détail de l'ouverture visible dans le parement est du vestige de maçonnerie en pierre 3A100 mis au jour dans la portion sud du projet, vers l'ouest (2013-CeEt-569-3A-007)

Dans les limites du site CeEt-51, un autre vestige de maçonnerie en pierre (3A100) a été mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas, plus précisément au coin sud-est du stationnement localisé entre les rues Quai Saint-André et Saint-Paul (plan 1; photo 14). Seule l'extrémité sud du vestige a été observée. D'une largeur approximative de 1 m, ce dernier atteint une hauteur de 0,90 m. Il est constitué de blocs équarris de calcaire schisteux de dimensions variables (longueur entre 0,28 et 0,40 m, largeur entre 0,25 et 0,30 m et hauteur entre 0,10 et 0,15 m). Ces pierres sont liées en elles par des joints de mortier gris blanchâtre contenant des nodules de chaux, des gravillons noirs ainsi que des grains de sable noir et jaune tandis que l'épaisseur de ces derniers varie entre 0,02 et 0,04 m. Ce vestige de maçonnerie se poursuit vers le nord. Ce même mur aurait d'ailleurs été observé lors de l'excavation d'une tranchée effectuée près de la borne fontaine localisée à l'extrémité nord du projet. Enfin, le sommet de ce vestige repose à une altitude de 5,62 m NMM. Il est également important de préciser que le vestige 3A100 constituait la limite ouest de la tranchée. L'intégralité de ce dernier n'a donc pas été menacée par la réalisation des travaux.

Photo 14. Extrémité sud du vestige de maçonnerie en pierre 3A100 mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas, vers le nord (2013-CeEt-51-3A-009)

Enfin, à une altitude moyenne de 4,20 m NMM, le sommet d'une cheminée en brique (1A100) servant d'accès à l'ancienne conduite a été mis au jour au centre de la portion de la rue Saint-Thomas située entre les rues Quai Saint-André et Saint-Paul (plan 1). Revêtant la forme d'un « C », celle-ci mesure 0,86 m de longueur sur 0,55 m de largeur (photo 15). Elle est constituée d'au moins neuf rangées de briques rouge orangé atteignant une hauteur globale de plus de 0,65 m (parement est du vestige). Les deux rangées supérieures sont de boutisses tandis que les rangées subséquentes sont de panneresses (photo 16). Ces briques mesurent quant à elles 0,20 m de longueur sur 0,10 m de largeur sur 0,06 m d'épaisseur. Elles sont posées à plat et liées entre elles par des joints de mortier dont la largeur varie entre 1,5 et 2,5 cm. De couleur gris blanchâtre, ce dernier contient des nodules de chaux ainsi que des gravillons noirs, rouges et jaunes (photo 17). Quant à la conduite en brique, la base de celle-ci repose à une altitude de 1,45 m NMM (photo 18). De forme ovoïde, elle atteint une hauteur de 0,80 m tandis que sa largeur moyenne est de 0,65 m. Elle est également constituée de deux rangées de briques atteignant une épaisseur de 0,20 m.

Photo 15. Vue d'ensemble du vestige en brique 1A100 mis au jour dans la portion nord du projet, vers l'est (RUR-VILLEQC-2013-016)

Photo 16. Parement est du vestige en brique 1A100 mis au jour dans la portion nord du projet, vers le nord-ouest (RUR-VILLEQC-2013-018)

Photo 17. Sommet du vestige en brique 1A100 mis au jour dans la portion nord du projet, en plongée (est) (RUR-VILLEQC-2013-021)

Photo 18. Ancienne conduite en brique mise au jour à l'extrémité nord du projet, vers le nord (RUR-VILLEQC-2013-031)

6.1.2 Discussion

La surveillance archéologique des travaux effectués dans l'emprise de la rue Saint-Thomas a conduit à la découverte de quelques vestiges archéologiques.

Ni la nature ni la fonction du vestige CeEt-569-3A100 n'ont pu être déterminées. Il pourrait s'agir d'un mur de bâtiment qui était percé à sa base pour faire passer une canalisation à l'intérieur du bâtiment, peut-être reliée à l'évacuation des eaux usées. Toutefois, aucun vestige n'ayant trait à celle-ci n'a été mis au jour.

Le vestige CeEt-51-3A100 correspond quant à lui à la portion sud du mur est d'un bâtiment nommé sur un plan de 1879 *Furn's shop* et associé au complexe de la fonderie Terreau et Racine (*Mrs. Chas. Terreau Iron Foundry*) (figure 16). Cette dernière est construite en 1862 et agrandie vers 1884 (Cérane 1993a : 82). Au début du XIXe siècle, ce terrain n'est d'ailleurs pas encore occupé (figure 6). Le terrain dans les limites duquel ce vestige a été mis au jour, soit le stationnement localisé au coin nord-ouest des rues Saint-Thomas et Saint-Paul, s'est d'ailleurs vu attribuer le code Borden CeEt-51 à la suite de la découverte d'un mur de maçonnerie en 1983 (Tremblay 1984).

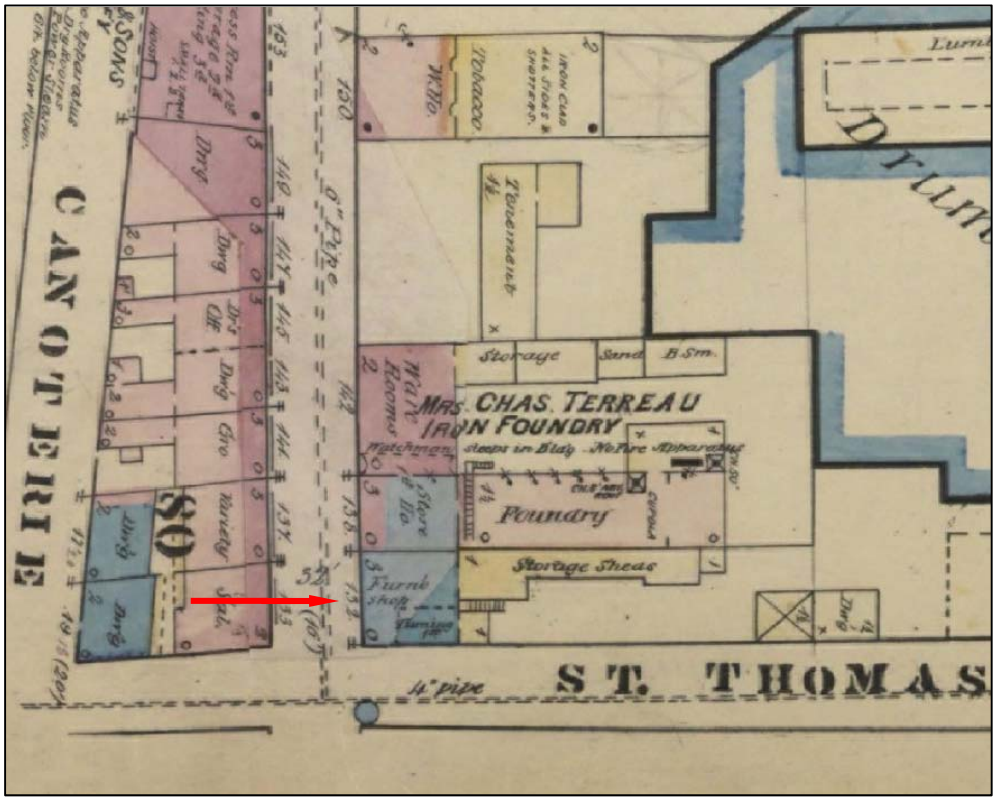

Figure 16. Extrait du plan d'assurances de Goad datant de 1879 (Charles E. Goad, *Insurance Plan of the city of Quebec*, 1879, BAnQ, P600, S4, SS1, D65)

Finalement, le vestige 1A100 correspond à une cheminée d'accès associée à la canalisation en *brick-barrel* mise en place au milieu du XIXe siècle et faisant partie d'un vaste réseau de voirie de la ville de Québec. L'emplacement de ce dernier est d'ailleurs indiqué sur le plan de Goad de 1879 sous le nom *4 pipe* (figure 16).

Quant au remblai du XIXe siècle observé sur la totalité de la rue Saint-Thomas, il pourrait être associé à la phase de remblayage du secteur à cette époque qui, anciennement, correspondait au rivage de la rivière Saint-Charles (figure 5) (Cérane 1993a : 81).

6.2 Rue des Commissaires Ouest

6.2.1 Résultats

Préhistoire

La surveillance des travaux de réfection du réseau de voirie dans les limites de la rue des Commissaires Ouest a mené à la découverte et à la récolte de nombreux artéfacts attribuables à une ou plusieurs occupations amérindiennes dans le secteur. Ceux-ci étaient entièrement faits dans le même matériau lithique, en l'occurrence un chert provenant de la région de Québec.

Ces artéfacts ont été découverts à divers endroits dans la rue (C5, C7, C8, C11, C12, C13, C13b, C14 et C15), dans différentes couches et parfois même en association avec des artéfacts de facture européenne (plan 2). En raison de la nature de l'intervention, ils ont essentiellement été récoltés dans les parois de la tranchée excavée. Par conséquent, il ne reste, à l'intérieur des limites de l'emprise du projet, que quelques lambeaux de sol naturel dispersés ici et là. Cependant, il subsiste certainement des sols naturels en place de part et d'autre de la rue des Commissaires Ouest.

Sous la surface asphaltée de la rue des Commissaires Ouest, se trouvent de nombreuses couches de sols de nature anthropique reposant sur des sols naturellement en place. En de nombreux endroits, ces derniers ont été arasés et même creusés profondément lors de la mise en place de divers aménagements. Les perturbations causées par ces travaux ont néanmoins eu un impact mineur sur le tissu archéologique préhistorique puisque des artéfacts ont été récoltés dans plusieurs couches de sols en place. D'autre part, des outils et produits de débitage en chert ont été découverts dans des couches de sol attribuables au Régime français.

Les découvertes préhistoriques, quant à elles, se concentrent surtout dans les couches supérieures de la séquence de sols naturels constituant la stratigraphie observée sous la rue. La surface de ces sols naturels est généralement atteinte à une altitude variant entre 9,30 m et 11,35 m NMM (figure 17; photo 19).

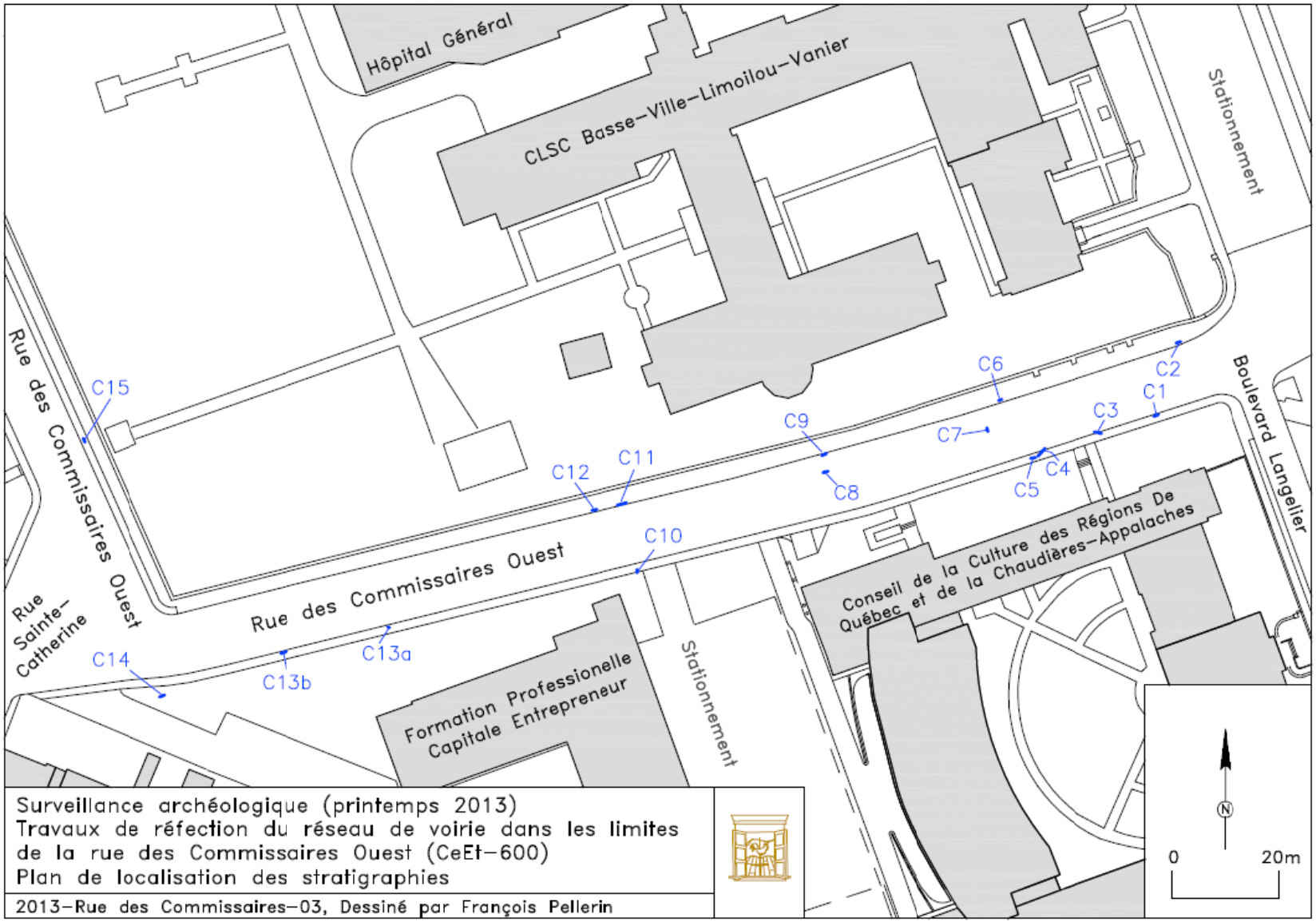

Plan 2. Localisation des stratigraphies dans les limites de la rue des Commissaires Ouest

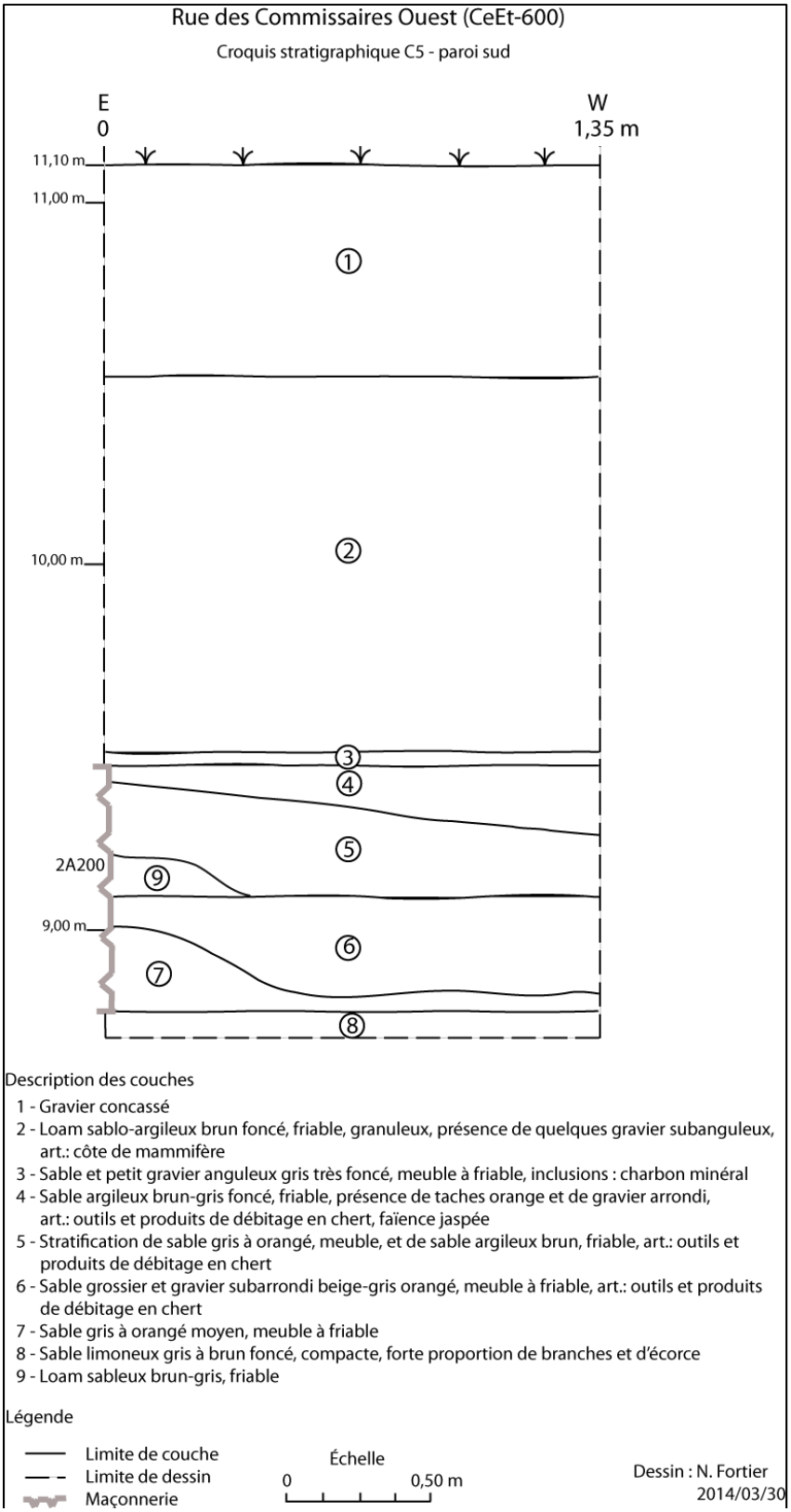

Figure 17. Croquis stratigraphique C5

Photo 19. Paroi sud à la hauteur du croquis stratigraphique C5, vers le sud (2013-CeEt-600-17A-128)

Lorsqu'ils ne sont pas arasés, les sols naturels sont constitués d'une argile limoneuse brun foncé (C1:5, C5:9, C9:4, C12:4 et C13:2) qui s'est déposée sur divers niveaux de sable limoneux à argileux (C5:6, C8:1 et 2, C9:5 et 6) ou de limon argileux gris à brun (C11:5 et C13:3). Ceux-ci se retrouvent souvent sur un sable meuble gris (C5:7, C7:2, C8:3 et C9:7, C10:5, C11:6, C13:3, C14:6 et C15:4). Plusieurs couches de sable archéologiquement stériles qui ont été déposées sur une argile gris-bleu attribuable à la mer de Champlain ont ensuite été observées. À l'extrémité ouest du projet, des artéfacts préhistoriques ont été récoltés dans une couche de limon argilo-sableux et graveleux atteinte à une altitude de 11,35 m NMM (C14:5 et C15:3) (figure 18; photo 20) et située au-dessus du sable gris.

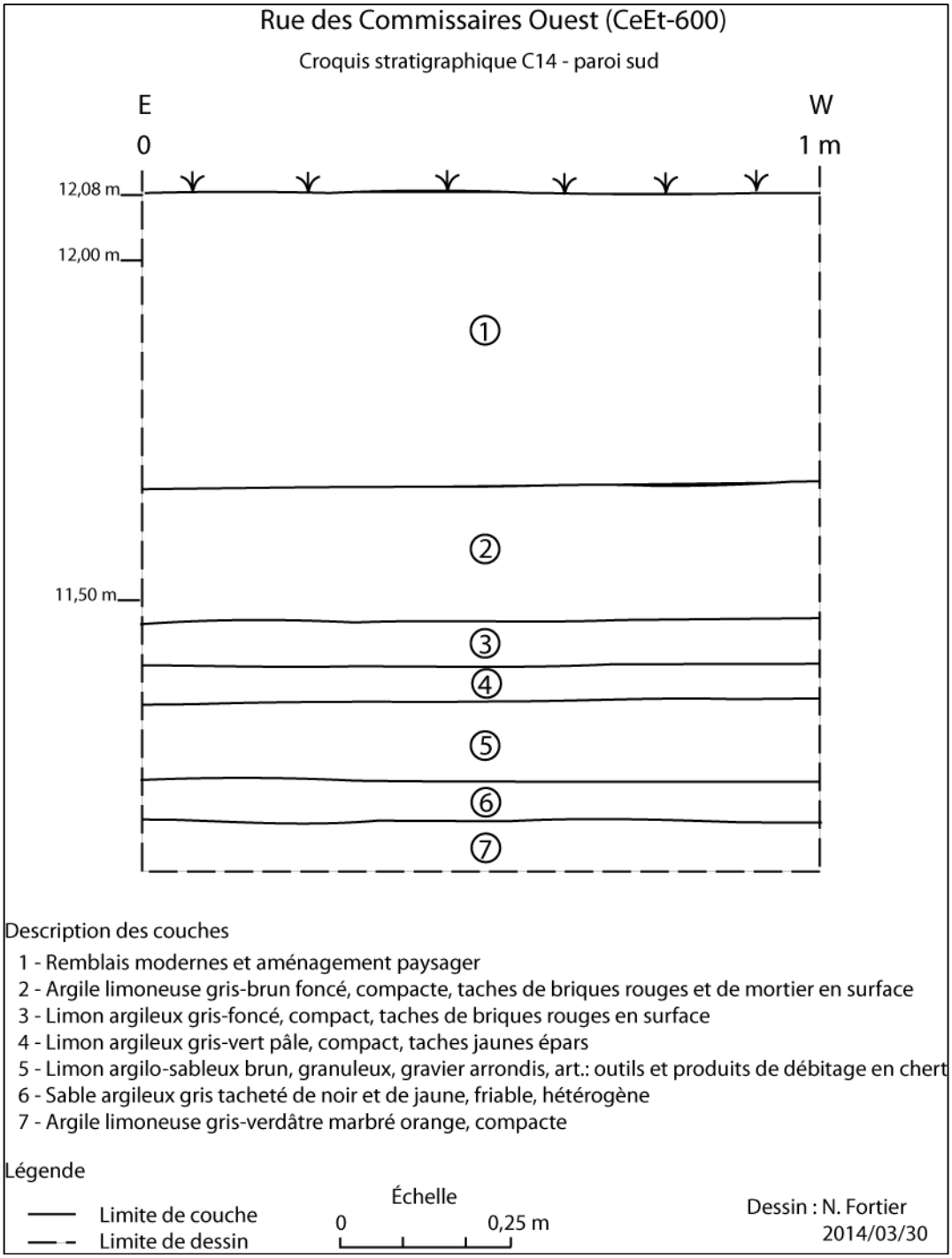

Figure 18. Croquis stratigraphique C14

Photo 20. Paroi sud à la hauteur du croquis stratigraphique C14, vers le sud (2013-CeEt-600-17A-207)

Les artéfacts se retrouvent principalement dans la couche de sable limoneux ou de limon argileux. En effet, 89% des artéfacts découverts dans des sols naturels proviennent de ce niveau (tableau 3). Il est pour l'instant difficile de statuer sur l'âge des dépôts dans lesquels les artéfacts préhistoriques ont été mis au jour. Étant donné qu'ils se trouvent essentiellement dans les couches supérieures de la stratigraphie naturelle se situant sous la rue, cela pourrait démontrer une occupation préhistorique tardive, probablement au cours du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA).

Dans les couches C5:6 et C5:9, des artéfacts datant du Régime français ont été découverts en lien avec des artéfacts amérindiens. Or, ces couches semblent être en place. Il est par conséquent possible que le site ait été occupé par des groupes amérindiens au début de la période historique.

Tableau 3. Distribution des artéfacts par couches et classes technologiques

Couche	Sable gris	Sable lim. ou limon arg.	Argile lim. brune	Remblais historiques	2A99	Totaux
Classes technologiques						
Éclat de plein débitage		4				4
Débris	6	49	1	8	1	65
Caillou	1	3		1		5
Nucléus retouché		1				1
Éclat retouché ou utilisé	1	7		3		11
Pièce esquillée		1				1
Encoche				1		1
Grattoir		1		2		3
Perçoir		4				4
Vastringue		1				1
Totaux	8	71	1	15	1	96

Au-dessus des sols naturels, la présence d'artéfacts de nature préhistorique a été relevée dans des remblais de nivellement (C14:4 et C15:2) et des couches d'occupation constituées de sable argileux brun-gris (C5:4). Ces couches ont été mises en place au cours des Régimes français et anglais. Dans l'état actuel des connaissances, il est probable qu'il s'agisse d'éléments rapportés plutôt qu'utilisés au moment de la formation de ces couches. Cette séquence stratigraphique s'approche de celle du boulevard Langelier. En effet, elle correspond à un sous-sol profondément stratifié qui s'est formé lors des transgressions champlainienne et laurentienne. Comme sur le site CeEt-884, des artéfacts ont également été découverts dans divers niveaux. Il pourrait par conséquent s'agir d'un site qui a été utilisé sur une longue durée ou sporadiquement.

Les artéfacts préhistoriques

Tous les artéfacts attribuables à la préhistoire qui ont été récoltés lors de la surveillance des travaux qui ont eu lieu dans la rue des Commissaires Ouest sont en pierre. Il s'agit plus précisément d'outils et de produits de débitage en chert ou dans une matière cherteuse de qualité moyenne. Ce matériau lithique provenant de la région de Québec est de couleur gris pâle à gris foncé, brun ou vert kaki (tableau 3; annexe 6).

Les produits de débitage sont au nombre de 69. Parmi ceux-ci, seulement quatre éléments peuvent être considérés comme des éclats de plein débitage, c'est-à-dire arborant un talon et un bulbe. Les autres produits de débitage sont représentés par des débris dont une forte proportion possède une surface corticale. Leur dimension varie généralement entre 10 et 250 mm^2. Il est à noter que, comme sur le site de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-600) et le site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), de nombreux produits de débitage ont subi une altération qui a résulté en des arêtes émoussées, une teinte de surface rouillée et même la formation d'un néocortex. Ce type d'artéfacts ne fournit toutefois que peu d'informations sur les objets qui ont été façonnés sur place. Il est à tout le moins possible de supposer que ce sont essentiellement des tâches de décorticage et de plein débitage qui ont été réalisées sur le site et non des activités de finition d'outils. Quelques objets récoltés ne présentent pas de modification anthropique, mais leur nature siliceuse pourrait expliquer leur présence dans les mêmes couches que les réels artéfacts préhistoriques. Ils pourraient avoir servi de matière première non transformée. Ils sont au nombre de cinq. La catégorie de l'outillage lithique regroupe quatre perçoirs, trois grattoirs, une pièce esquillée (ou un grattoir bifacial), une encoche, une vastringue, onze éclats retouchés ou utilisés et un nucléus retouché (photo 21). Ces artéfacts ont tous été produits sur des éclats ou des débris en chert (ou dans un matériau cherteux) d'origine locale. Il est une fois de plus à noter qu'aucun de ces éléments n'est diagnostique et ne peut par conséquent être daté. On peut tout au plus supposer que des activités plutôt diversifiées ont eu lieu sur le site, plusieurs d'entre elles étant liées au travail du bois (vastringue, pièce esquillée et encoche) ou des peaux (perçoir et grattoir).

Photo 21. Exemples d'outils découverts sur le site CeEt-600 : A : encoche (17A-C12:2-12), B : perçoir (17A-C14:5-19), C : pièce esquillée ou grattoir (17A-C5:6-8) et D : grattoir (17A-C5:5-13).

Période historique

Vestige en bois 17A100

À l'extrémité ouest du projet, dans la portion nord-sud de la rue des Commissaires Ouest, la présence d'un premier vestige en bois (17A100) a été relevée (plans 3 et 4). Toutefois, seules les extrémités de cette structure ont été observées. Au nord, un drain en grès (12) est présent entre plusieurs pièces de bois (photo 22).

Photo 22. Canalisation en grès dans une canalisation en bois, extrémité nord du vestige 17A100, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-226)

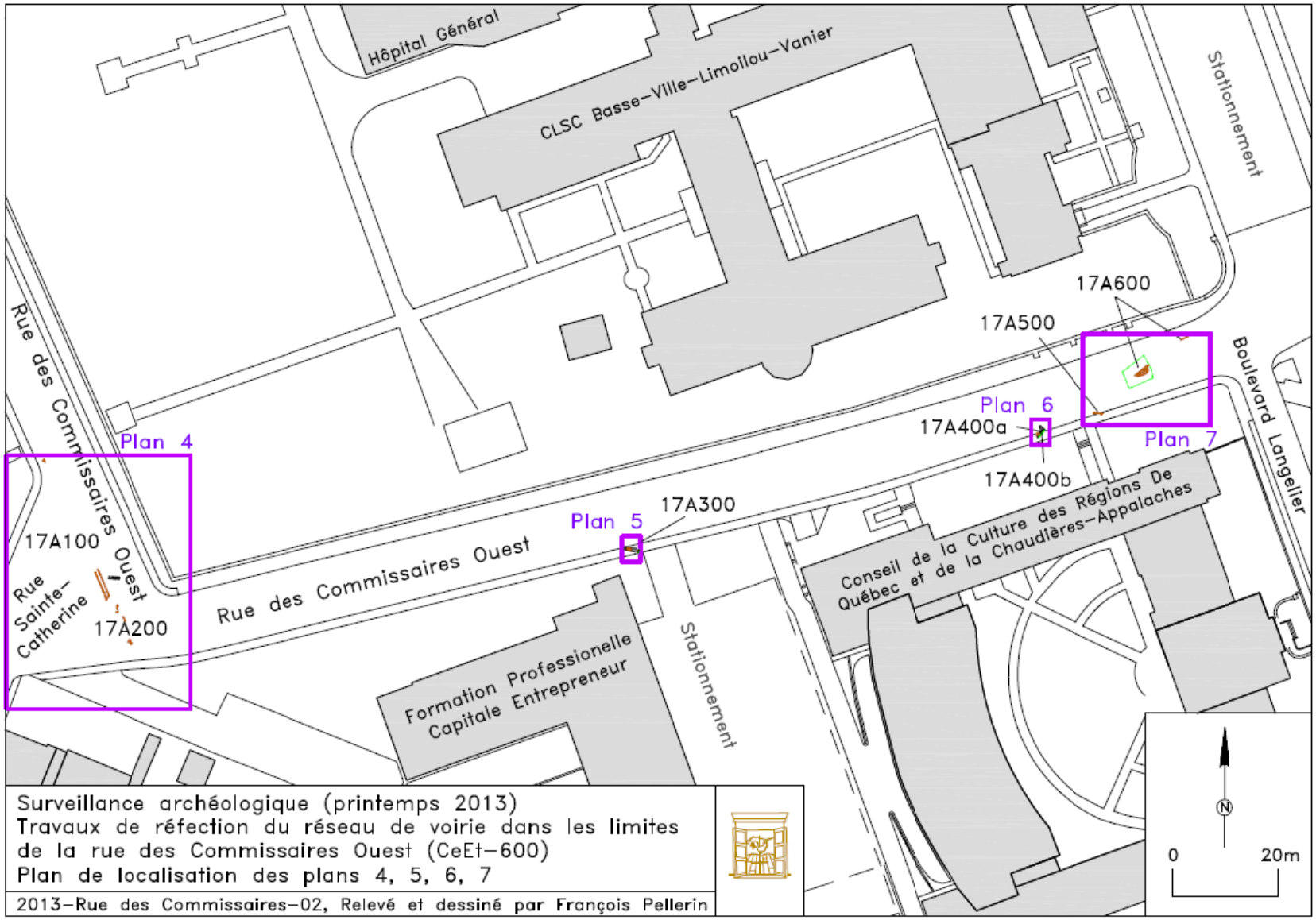

Plan 3. Plan de localisation des plans 4, 5, 6 et 7

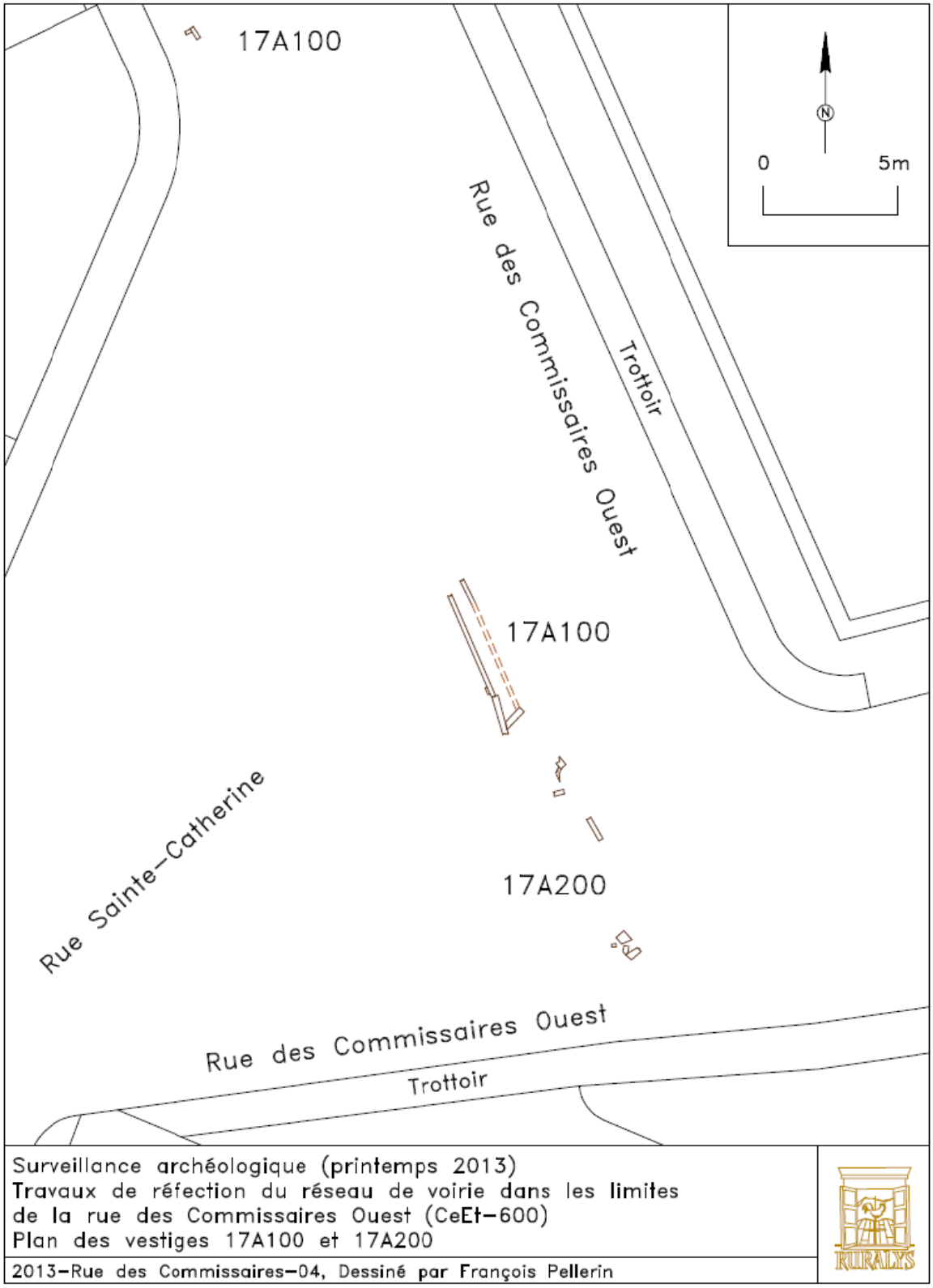

Plan 4. Plan de localisation des vestiges 17A100 et 17A200

La plupart des madriers constituant le vestige 17A100 sont posés en panneresse sur leur largeur ou sur leur épaisseur de manière à former un « U » qui se poursuit jusqu'à l'intersection des rues des Commissaires Ouest et Sainte-Catherine (photo 23). D'ailleurs, aucun élément ne semblait fermer la structure dans sa partie supérieure. Sa largeur interne varie approximativement entre 0,50 et 0,70 m. Certaines des pièces de bois, à section ronde, sont toutefois posées à la verticale, servant ainsi à renforcer la structure afin d'éviter que celle-ci ne s'ouvre d'elle-même. Bien que la plupart des pièces de bois qui constituent ce vestige soient équarries, quelques-unes n'ont fait l'objet que d'un équarrissage sommaire de l'une de leurs faces, les autres ayant conservé leur forme d'origine arrondie. Le plus imposant des madriers observés mesure 2,30 m de longueur sur 0,23 m de largeur et 0,15 m d'épaisseur. Mentionnons la présence d'un madrier (2,80 x 0,23 x 0,16 m) dont une des faces porte une encoche faite au moyen d'une hache qui s'étend sur une longueur de 1,80 m et une profondeur de 0,05 m (photo 24). Vers le sud, le drain en grès et la canalisation en bois divergent. Alors que le drain est orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, le drain en bois suit une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est.

Photo 23. Extrémité sud du vestige 17A100, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-246)

Photo 24. Pièce de bois largement encochée provenant du vestige 17A100 (2013-CeEt-600-17A-237)

L'altitude de cette structure remonte doucement de son extrémité nord, à 9,48 m NMM, vers son extrémité sud, à 10,53 m NMM. Près de l'intersection de la rue des Commissaires Ouest et de la rue Sainte-Catherine, la couche de sable graveleux rouge orangé, observée autour du vestige 17A100 et déposée sur le sol naturel, a livré une forte quantité d'artéfacts. Seul un échantillon représentatif a cependant été récolté. Il comprend du grès grossier au sel façon Derbyshire, de la terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite* et de la terre cuite fine vernissée de type *pearlware*. À son extrémité nord, le vestige 17A100 est rempli d'un limon organique malodorant dans lequel un sifflet en bois ainsi que des tessons de terre cuite fine jaune, de terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type *white granite*, de terre cuite fine vernissée de type *creamware*, de terre cuite fine vernissée de type *pearlware* et de terre cuite commune avec engobe et vernissée de Saintonge ont été récoltés (annexe 7) (photo 25). Une baguette de percussion en bois a également été recueillie à l'extrémité sud du vestige 17A100 (photo 26). Quant aux artéfacts les plus récents, ils sont attribués à la seconde moitié du XIXe siècle.

Photo 25. Sifflet en bois (CeEt-600-17A100-99)

Photo 26. Baguette de percussion en bois (CeEt-600-17A100-99)

Vestige en bois 17A200

À l'intersection des rues des Commissaires ouest et Sainte-Catherine, un autre vestige constitué de nombreuses pièces de bois (17A200) a été mis au jour (plans 3 et 4). Sa découverte ayant été faite en l'absence d'un archéologue, il a été en grande partie détruit. Les pièces de bois demeurées en place n'ont été pour leur part que partiellement dégagées (photos 27 et 28). Elles sont posées à plat, parfois superposées, et orientées selon un axe est-ouest ou nord-sud. Les extrémités des pièces de bois qui n'ont pas été brisées lors de l'excavation mécanique ont permis de déterminer que ces dernières avaient été sciées.

Photo 27. Une partie du vestige 17A200, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-213)

Photo 28. Une partie du vestige 17A200, vers l'est (2013-CeEt-600-17A-215)

Un clou forgé a été observé dans l'une de ces planches. Dans les couches situées latéralement au vestige 17A200 et vraisemblablement contemporaines à celui-ci, des coquilles de mollusque, des os de mammifère et de poisson, des tessons de terre cuite commune locale, de terre cuite commune de type Angleterre du Nord-Est, de terre cuite fine à pâte chamois de type Rockingham, de terre cuite fine porcelaineuse et vernissée de type *Mason ironstone*, de grès grossier glaçuré au sel façon Derbyshire, un bouton en verre opaque blanc ainsi qu'une bobine de fil en bois ont été récoltés (annexe 7; photo 29).

Photo 29. Bobine de fil en bois (CeEt-600-17A-C14 :5/6)

Vestige de maçonnerie 17A300

Le vestige 17A300 correspond à un vestige de maçonnerie en pierre orienté selon un axe est-ouest qui a été mis au jour dans la portion centrale du projet (plans 3 et 5; photo 30). La partie est de ce vestige mesure entre 1,10 m (au sud) et 1,20 m (au nord) de longueur sur une largeur variant entre 0,60 et 0,65 m. Il s'agit d'un mur constitué de deux assises de blocs de calcaire schisteux bruts à ébauchés atteignant une hauteur globale de 0,43 m (photo 31). De dimensions variables (longueur entre 0,34 et 0,63 m sur largeur entre 0,26 et 0,40 m et hauteur entre 0,12 et 0,22 m), ceux-ci sont liés entre eux par un mortier très désagrégé de couleur beige jaunâtre contenant des nodules de chaux ainsi que des grains de sable noir, rouge et jaune. Le sommet de ce vestige se trouve à altitude variant entre 10,77 m et 10,82 m NMM à l'est et 10,56 m NMM à l'ouest. En continuité avec ce premier segment, on observe à l'ouest de ce dernier, la présence de pièces de bois (photo 32). De forme trapézoïdale, cette portion du vestige, s'apparentant à un seuil de porte, est constituée de deux planches de bois qui s'étendent sur une longueur variant entre 0,50 m et 1,20 m et dont la largeur moyenne est de 0,30 m. Elles sont posées à plat et elles reposent à une altitude moyenne de 10,34 m NMM. Deux de ces madriers se poursuivent sous le mur sur une longueur globale de 2,30 m tandis que leur épaisseur varie entre 1,5 et 2,5 cm. Enfin, à l'ouest des pièces de bois, le vestige de maçonnerie en pierre se poursuit sur une longueur variant entre 0,30 m (au sud) et 0,35 m (au nord). L'altitude du sommet du segment ouest du vestige varie entre 10,31 m NMM à l'est et 10,48 m NMM à l'ouest. De plus, une autre section du vestige 17A300 a été mise au jour au sud-est du

mur décrit précédemment (photo 33). Celle-ci s'étend sur une longueur de 0,54 m, sur une largeur de 0,44 m et une hauteur de 0,30 m et correspond à une seule assise de pierres dont le sommet repose à une altitude variant entre 10,44 m et 10,56 m NMM. Ce segment de mur repose sur deux planches de bois orientées selon un axe nord-ouest/sud-est. Leur largeur varie entre 0,12 et 0,30 m tandis que leur épaisseur est de 2 cm. Par ailleurs, très peu de matériel permettant de dater le vestige 17A300 n'a été découvert en association avec ce dernier si ce n'est que quelques tessons de verre transparent de couleur verte ainsi qu'un fragment de clou.

D'autre part, le vestige 17A300 repose à une profondeur de 0,80 m (altitude de 11,56 m NMM) de la surface du niveau de pierres concassées faisant office de lit de pose pour l'asphalte (0,50 m). Ce dernier recouvre un sable grossier limoneux brun foncé légèrement orangé, friable, contenant des fragments de mortier, de pierre et de brique (0,30 m). Enfin, le vestige repose sur un sol naturel, soit un sable grossier limoneux gris foncé moucheté rouille, compact et homogène (0,60 m) reposant à son tour sur une argile gris foncé très compacte (0,60 m) (photo 34).

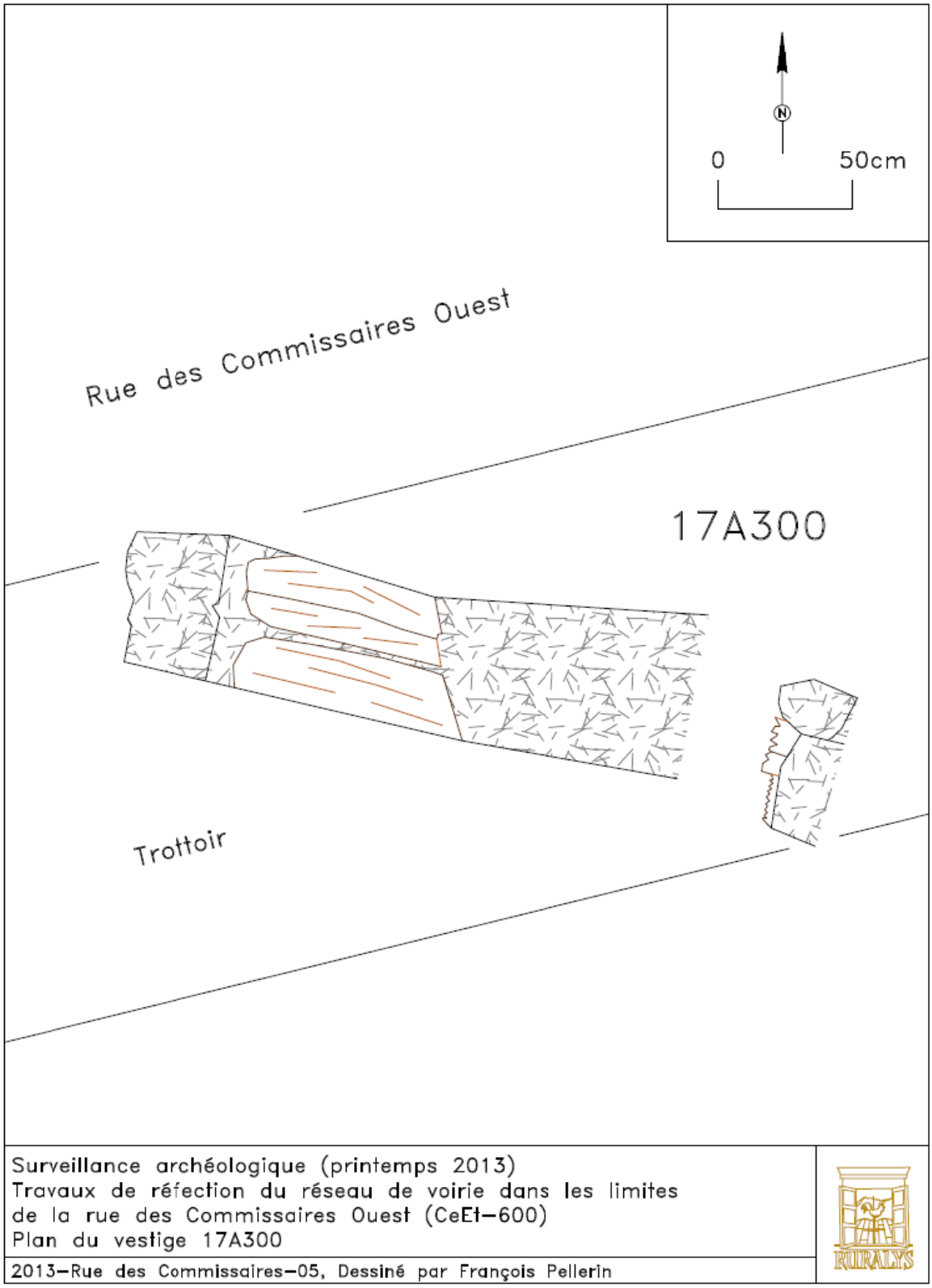

Plan 5. Plan de localisation du vestige 17A300

Photo 30. Vue d'ensemble du vestige 17A300, vers le sud (2013-CeEt-600-17A-027)

Photo 31. Parement nord du segment est du vestige 17A300, vers le sud (2013-CeEt-600-17A-033)

Photo 32. Détail des pièces de bois associées au vestige 17A300, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-024)

Photo 33. Vue en élévation de la poursuite du vestige 17A300, vers le sud-est (2013-CeEt-600-17A-169)

Photo 34. Paroi stratigraphique observée sous le vestige 17A300, vers l'est (2013-CeEt-600-17A-049)

Vestige 17A400

Le vestige 17A400 a été découvert dans la paroi sud de la rue. Il est constitué de deux modes superposés (plans 3 et 6). Le mode 17A400a est une maçonnerie sèche qui est formée de deux segments de mur placés perpendiculairement (photo 35) et dont le sommet a été atteint à 9,34 m NMM. Le mur orienté est-ouest mesure 2 m de longueur sur 0,34 à 0,60 m de largeur alors que le mur nord-sud est d'une longueur de 1,15 m sur une largeur maximale de 0,60 m. Une seule assise d'une hauteur maximale de 0,30 m a été observée. Celle-ci est constituée de blocs de calcaire schisteux, de grès et de granite rose bruts (0,20 x 0,20 à 0,50 x 0,47 m). La jonction entre les deux murs est essentiellement constituée de galets d'une dimension inférieure à 0,10 m de diamètre.

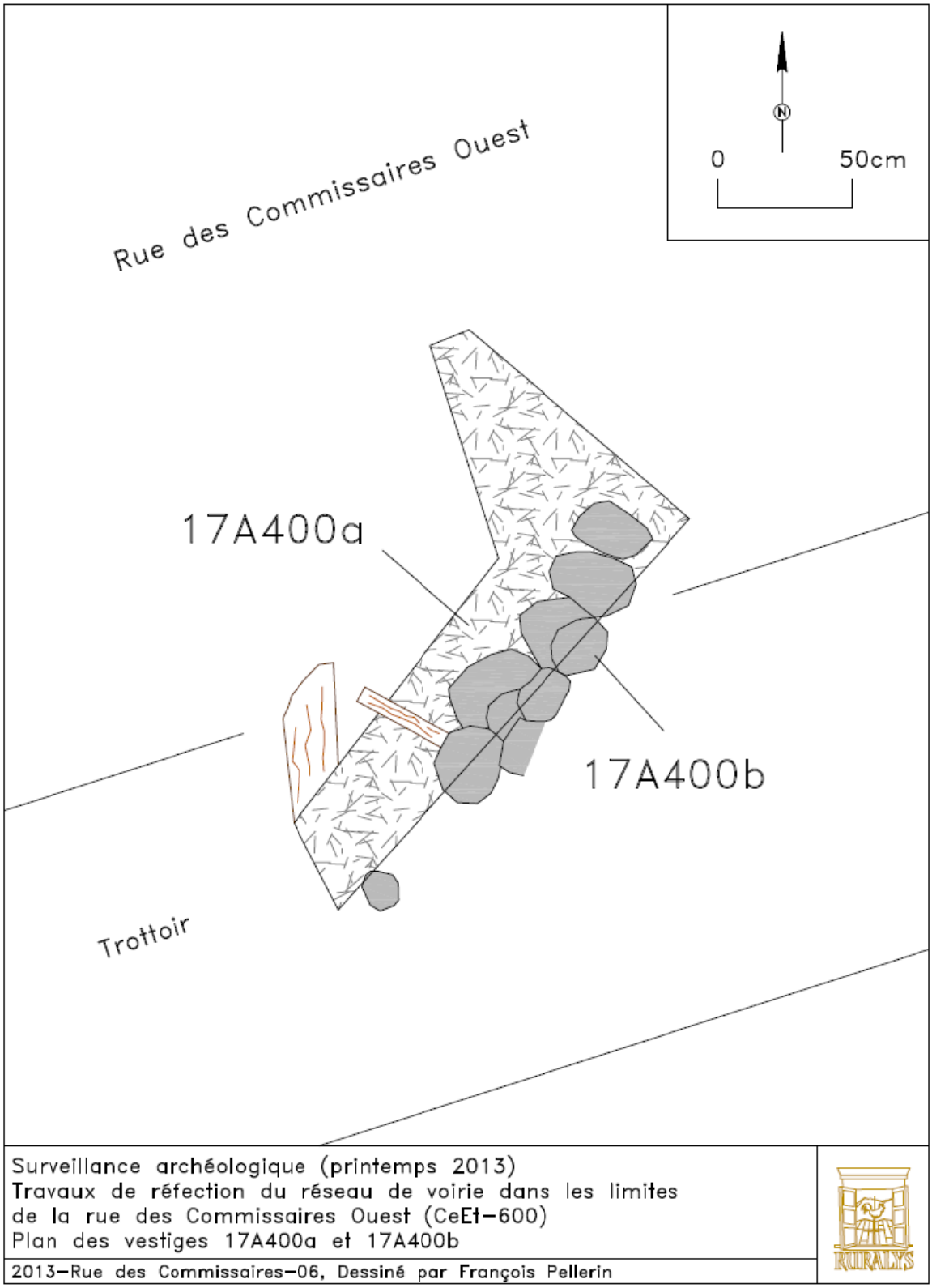

Plan 6. Plan de localisation du vestige 17A400

Photo 35. Vue en plan du vestige 17A400a (2013-CeEt-600-17A-117)

Ces pierres sont disposées à tout venant et à plat. Bien que des traces de mortier aient été observées entre les pierres, c'est un limon sablo-argileux brun qui semble principalement avoir été utilisé comme liant. Le vestige 17A400a a possiblement été arasé au niveau de la surface de circulation de l'époque (C5:3) (figure 17). De plus, il a visiblement été tronqué au nord par la tranchée d'implantation de l'ancien réseau d'égout. À environ 0,30 m sous l'extrémité ouest du vestige 2A200a, une pièce de bois en partie calcinée mesurant 0,75 m de longueur sur 0,20 m de largeur a été observée. Celle-ci est séparée de 17A400a par un niveau de sable limoneux gris moyen orangé sur lequel repose la structure.

Le vestige 17A400b correspond également à une maçonnerie sèche orientée est-ouest. Il est situé sous le vestige 17A400a et seul son parement nord a pu être observé (photo 36). Ce vestige mesure 1,90 m de longueur sur 0,43 m de largeur et 0,41 m de hauteur. Il est constitué de deux assises irrégulières de blocs de grès bruts (0,16 x 0,16 à 0,50 x 0,30 m) disposés à tout venant et dont les extrémités ont vraisemblablement été tronquées. Enfin, il a été posé directement sur les argiles de la mer de Champlain. Celles-ci ont d'ailleurs servi de liant entre les pierres. Le sommet du vestige a été atteint à une altitude de 9,02 m NMM. Une ancienne tranchée comblée au moyen de sable gris d'environ 0,20 m de largeur est visible à l'extrémité est du vestige. À la base de son extrémité ouest, un morceau de bois arrondi mesurant 0,43 m de longueur sur 0,06 m d'épaisseur a été relevé à 8,63 m d'altitude.

Photo 36. Vue en élévation du parement nord du vestige 17A400b (2013-CeEt-600-17A-122)

Les lots latéraux aux vestiges 17A400a et 17A400b sont d'origine naturelle signifiant que ces fondations ont vraisemblablement été mises en place plus bas que la surface du sol de l'époque. Alors que les lots latéraux C5:6 et 9 ont livré des artéfacts préhistoriques ainsi que de la terre cuite commune vernissée verte de France (photo 37), les remblais (C4:3 et 4) situés au-dessus du mur est-ouest ont livré notamment plusieurs tessons de faïence jaspée (photo 38) (annexe 7).

Photo 37. Tesson de terre cuite commune vernissée verte de France (CeEt-600-17A-C5 :6)

Photo 38. Tessons de faïence jaspée (CeEt-600-17A-C4 : 3/4)

Au moins sept pièces de bois ont été récoltées dans une large tranchée située à environ un mètre au nord-ouest du vestige 17A400. La nature de l'intervention n'a toutefois pas permis de les observer en place. Il s'agit de pièces de bois mesurant entre 0,54 et 1,73 m de longueur sur un diamètre variant entre 0,05 et 0,16 m. Plusieurs d'entre elles sont biseautées (photo 39).

Photo 39. Exemples de pièces de bois mises au jour à proximité du vestige 17A400. Celle de gauche est biseautée (2013-CeEt-600-17A-137)

Vestige en bois 17A500

Situé dans la moitié est de la rue des Commissaires Ouest, le vestige 17A500 est constitué de cinq planches (0,25 m de largeur sur 0,04 m d'épaisseur) posées à l'horizontale et de deux madriers (0,20 à 0,46 m de largeur sur 0,09 à 0,11 m d'épaisseur) posés en panneresse sur leur épaisseur (plans 3 et 7; figure 19; photo 40). La largeur intérieure du vestige 17A500 est de 1,30 m et sa hauteur maximale est d'environ 0,44 m. La surface de son fond a été atteinte à une altitude de 8,72 m NMM alors que sa partie la plus haute se trouve à une altitude de 9,22 m NMM. L'orientation de ce vestige, qui n'a pas été dégagé en totalité, suit un axe nord-est/sud-ouest. Il est à noter que la présence d'aucun clou n'a été observée. De plus, aucun élément ne vient fermer la partie supérieure de la structure.

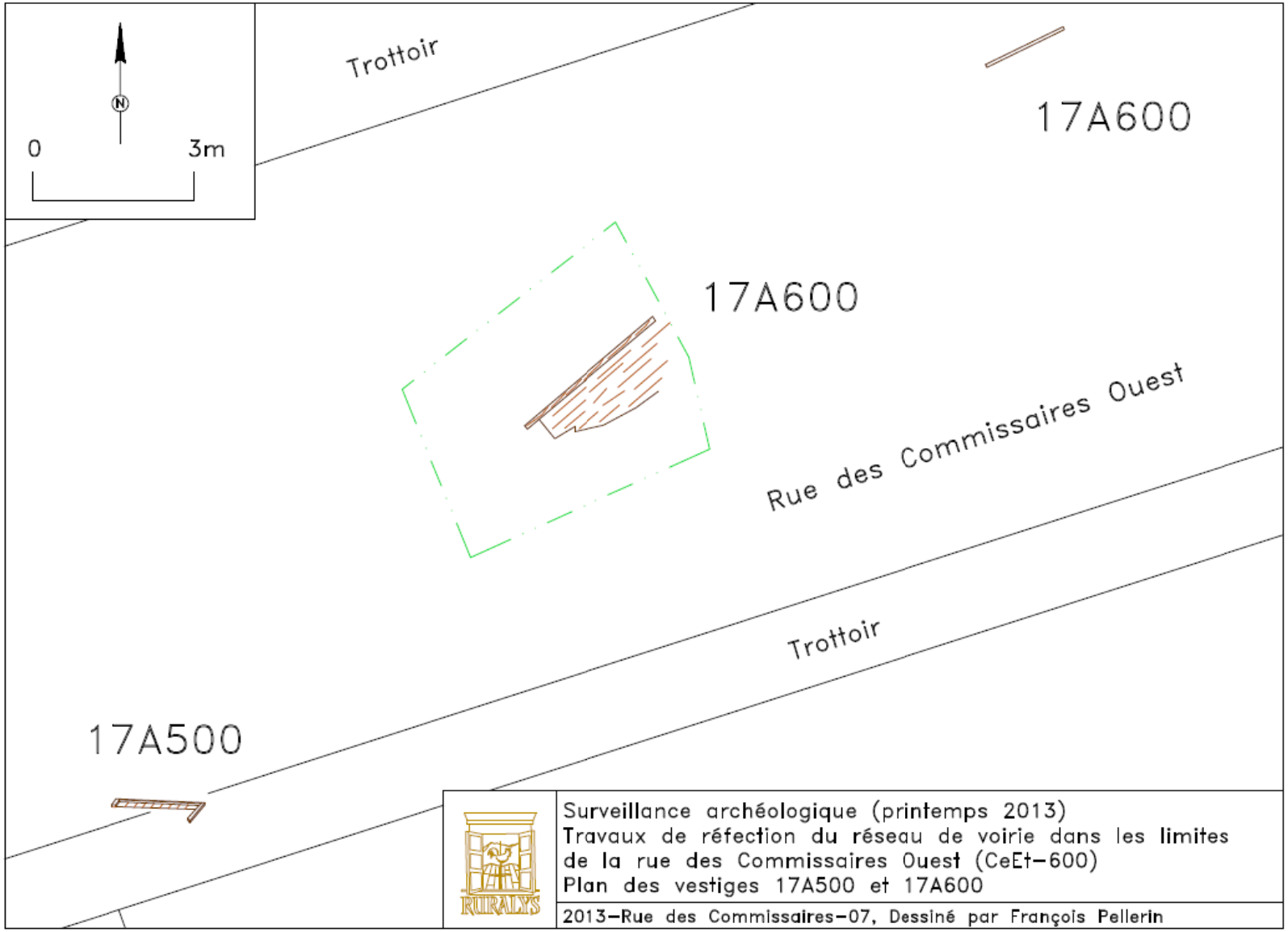

Plan 7. Plan de localisation des vestiges 17A500 et 17A600

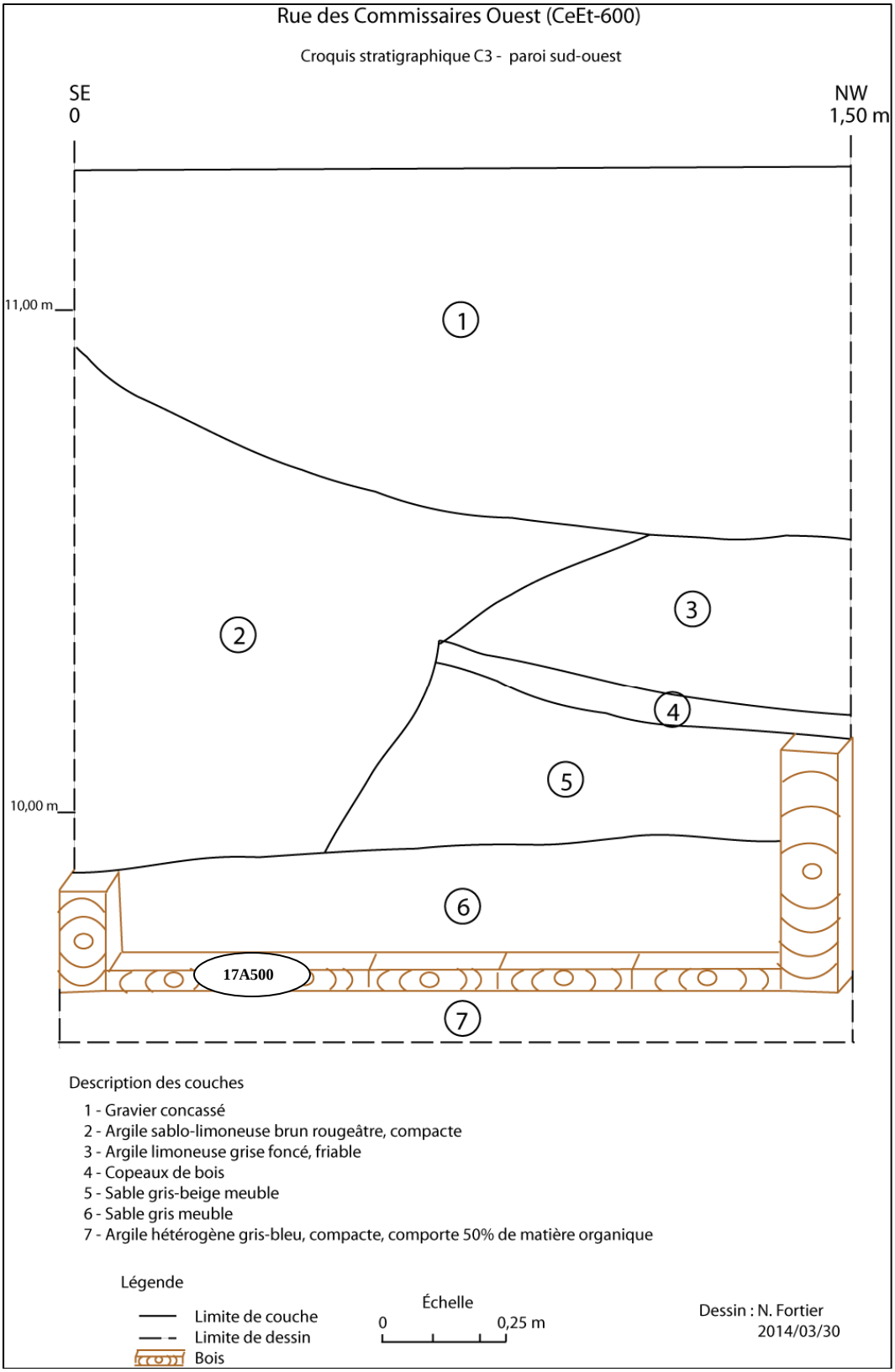

Figure 19. Croquis stratigraphique C3

Photo 40. Vestige 17A500 et paroi sud-ouest à la hauteur du croquis stratigraphique C3, vers le sud-ouest (2013-CeEt-600-17A-099)

Le vestige 17A500 repose sur une argile hétérogène gris-bleu compacte comportant jusqu'à 50% de matière organique comme des branches. Il s'agit vraisemblablement d'un sol associé à la mer de Champlain. L'intérieur du vestige est recouvert d'un niveau de sable gris-beige meuble (0,32 m) reposant sur un sable gris meuble (0,20 m) (remblais de comblement). Par ailleurs, la séquence stratigraphique observée au-dessus du vestige 17A500 est constituée d'une mince couche de copeaux de bois (possiblement une couche de construction) (0,03 m), d'une argile limoneuse gris foncé friable (0,30 m), d'une argile sablo-limoneuse brun rougeâtre (remblais de rehaussement/nivellement) (0,70 m) et enfin d'un gravier concassé (lit de pose du XXe siècle) (0,60 m).

Vestige en bois 17A600

Le vestige 17A600 correspond à un vestige en bois mis au jour à l'extrémité est du projet (plans 3 et 7; photo 41). Celui-ci est constitué de quatre planches de bois posées à plat reposant à une altitude moyenne de 8,65 m NMM. Ces dernières mesurent entre 1,46 m et 2,32 m de longueur sur une largeur variant entre 0,26 et 0,28 m et une épaisseur de 0,04 m. Elles forment ainsi le fond d'une structure bordée au nord par une autre pièce de bois posée de côté et dont le sommet se trouve à une altitude de 9,15 m NMM. Celle-ci mesure 0,80 m de longueur sur 0,48 m de hauteur. Seul un clou forgé a été observé en association avec le vestige 17A600 (photo 42). Par ailleurs, ce vestige repose sous une séquence stratigraphique constituée, sous l'asphalte et son lit de pose, d'un limon sablonneux brun grisâtre moucheté rouille, compact, contenant des nodules de mortier

ainsi que des fragments de brique, de pierre et de bois (0,70 m). Le vestige 17A600 repose à son tour sur un sable grossier gris foncé moyennement compact (0,45 m). Parmi les artéfacts découverts à proximité du vestige 17A600, on retrouve des clous forgés et découpés, des tessons de terre cuite fine blanche vernissée ainsi que des fragments de soulier en cuir et en caoutchouc témoignant de l'occupation du secteur au cours de la seconde moitié du XIXe siècle (annexe 7).

Photo 41. Vue d'ensemble du vestige 17A600, vers le nord (2013-CeEt-600-17A-052)

Photo 42. Détail de l'assemblage des pièces de bois constituant le vestige 17A600, en plongée (2013-CeEt-600-17A-057)

Par ailleurs, d'autres pièces de bois de dimensions variables ont été mises au jour à proximité du vestige 17A600. Celles-ci ne se sont toutefois pas révélées en place. Leur longueur varie entre 0,72 et 1,09 m, leur largeur entre 0,16 et 0,19 m et leur épaisseur entre 0,04 et 0,14 m. Des encoches, principalement de forme rectangulaire mais également de forme semi-circulaire et témoignant du mode d'assemblage des pièces de bois, ont été observées de même que la présence de chevilles de bois mesurant environ 0,11 m de longueur sur 0,03 m de diamètre et dont l'extrémité varie de ronde à carrée (photos 43 et 44).

Photo 43. Pièce de bois mise au jour à proximité du vestige 17A600, en plongée (2013-CeEt-600-17A-078)

Photo 44. Pièce de bois mise au jour à proximité du vestige 17A600, en plongée (2013-CeEt-600-17A-074)

Rue Sainte-Catherine

L'excavation de la portion de la rue Sainte-Catherine située entre la rue des Commissaires Ouest et la rue Saint-François a permis de dégager une épaisse couche de démolition liée à l'ouverture même de cette rue. En effet, les documents cartographiques démontrent que ce tronçon de la rue Sainte-Catherine a débouché sur la rue des Commissaires Ouest entre les années 1941 et 1961. D'ailleurs, les artéfacts du XXe siècle qui ont été identifiés sur les lieux supportent cette hypothèse. Aucun vestige architectural en place n'a toutefois pu y être observé.

6.2.2 Discussion

Préhistoire

La surveillance archéologique réalisée dans le cadre des travaux de réfection du réseau de voirie d'une partie de la rue des Commissaires Ouest a tout d'abord permis de mettre au jour une nouvelle composante préhistorique dans le quartier Saint-Sauveur à Québec. Il s'agit vraisemblablement d'un atelier de taille d'un chert local ou d'un site ayant eu pour fonction la fabrication d'outils simples, d'arcs ou de hampes de flèches.

Malgré les nombreuses perturbations du sous-sol, des artéfacts en place ont été récoltés sur presque la totalité de l'emprise de la rue ayant fait l'objet de travaux. Ces découvertes proviennent des couches supérieures des sols naturels constituant la séquence stratigraphique observée sous la rue, indiquant que le site est vraisemblablement récent. Bien qu'il soit pour l'instant difficile de fournir une datation précise à la composante préhistorique du site, il est néanmoins concevable que le secteur ait été occupé au cours du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA). La présence d'artéfacts attribuables aux Amérindiens, mais se retrouvant toutefois dans des couches datant du Régime français, porte à croire que le secteur aurait également pu être occupé au début de la période historique.

Cette occupation, qui couvre un large territoire, correspond dans une certaine mesure à ce qui avait été découvert sur le site de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-600) et sur le site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884). Le site CeEt-884 avait toutefois révélé la présence de nombreuses occupations pouvant être beaucoup plus anciennes. Par ailleurs, sur le site CeEt-884, l'hypothèse qui avait été formulée soutenait que le secteur avait servi à la fabrication d'arc et de hampes de flèches (Rouleau et Fortier 2011). La présence d'une vastringue et d'une encoche pourrait appuyer cette hypothèse pour le site CeEt-922.

Période historique

Le vestige 17A600 pourrait être associé aux aménagements effectués vers la fin du XVIIe siècle par les Augustines. À cette époque, l'Hôpital général de Québec occupe le secteur qui est alors traversé par un ruisseau (figure 8).

En 1702, un moulin à eau est érigé au nord-est de l'Hôpital général. Ce moulin était alimenté par le cours d'eau identifié précédemment qui drainait également les terres situées plus au sud. Divers aménagements auraient donc été faits à cette époque à proximité afin de canaliser ce ruisseau (Côté 2011 : 5) (figure 9). Le vestige 17A600 s'apparente d'ailleurs à un dalot d'amenée d'eau permettant de régulariser l'apport en eau permettant un fonctionnement plus constant du moulin. La localisation du vestige 17A600 ainsi que son orientation tendent à confirmer cette hypothèse. Enfin, le mode d'assemblage des pièces de bois constituant le vestige dans lequel la présence d'un clou forgé tend également à confirmer l'ancienneté du vestige.

Quant au vestige 17A400, les remblais (C4: 3 et 4) situés au-dessus du mur est-ouest faisant partie de ce dernier ont livré notamment plusieurs tessons de faïence jaspée. Cette céramique française est produite à partir de 1722 alors que sa distribution en Nouvelle-France cesse vraisemblablement en 1759. Il est par conséquent tout à fait probable que le bâtiment auquel est associé le vestige 17A400 ait été mis en place au cours du Régime français. Les seuls bâtiments qui semblent avoir été construits entre l'Hôpital général et son moulin à vent entre la fin du XVIIe et le XVIIIe siècle sont des dépendances possiblement en lien avec des terres cultivées apparaissant sur un plan de 1759 et sur une représentation du secteur au début du XIXe siècle (figures 10 et 11). Un plan de l'Hôpital général datant de 1785 identifie à cet emplacement la « Maison dans le grand jardin » (figure 20). Par ailleurs, il est important de spécifier que l'intervention dont fait état ce rapport a mené à la destruction complète de la partie relevée et décrite du vestige 17A400. Toutefois, une portion de ce dernier est demeurée intacte étant donné que le parement sud du vestige 17A400 se trouvait dans la paroi sud de la tranchée.

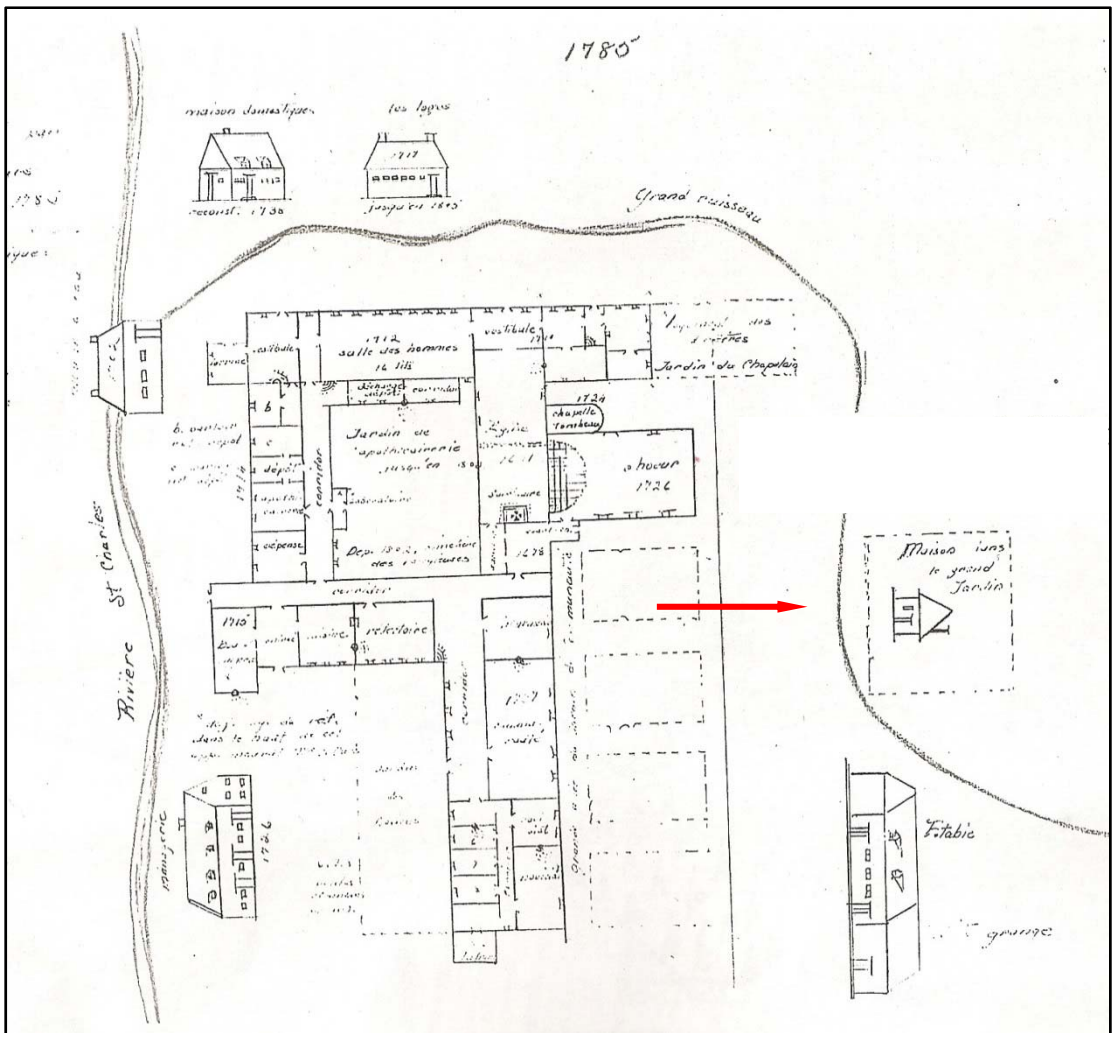

Figure 20. Plan de Mlle de Saint-Ours de 1785 montrant l'Hôpital général et ses dépendances (Tiré de Chrétien 2006 : 37)

En ce qui concerne le vestige 17A300, son orientation nous permet de l'associer sans l'ombre d'un doute à un bâtiment apparaissant sur des documents cartographiques datant des dernières années du XVIIIe siècle (Comm. pers. Serge Rouleau le 27 mai 2014) (figure 12). Celui-ci est d'ailleurs toujours représenté sur les plans jusqu'au cours du troisième quart du XIXe siècle (figure 21). Il s'agit d'une grange-étable construite en 1739. Toutefois, il n'apparaît plus sur un plan du quartier Saint-Roch datant de 1875.

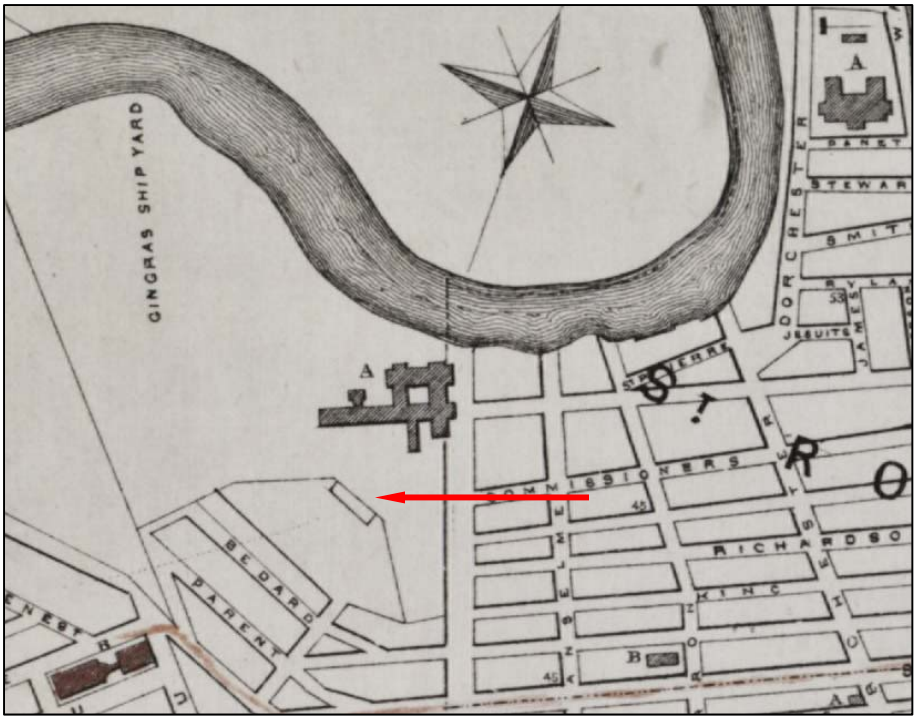

Figure 21. Extrait du plan de la ville de Québec de Paul Cousin de 1871 (BAnQ, G/3454/Q4/1871/C68 CAR)

Quant aux pièces de bois mises au jour à proximité des vestiges 17A400 et 17A600, soit dans la portion est du projet, elles pourraient être associées aux clôtures palissadées qui délimitent la propriété dès la fin du XVIIe siècle (Chrétien et Bernier 2002 : 16) (figures 10 et 11). En effet, les pièces de bois à l'extrémité biseauté pourraient correspondre à des piquets tandis que celles avec des encoches sont semblables aux soles d'ancrage mises au jour sur le site de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-600) par Chrétien et Bernier (Chrétien et Bernier 2002 : 18-22) (figure 22).

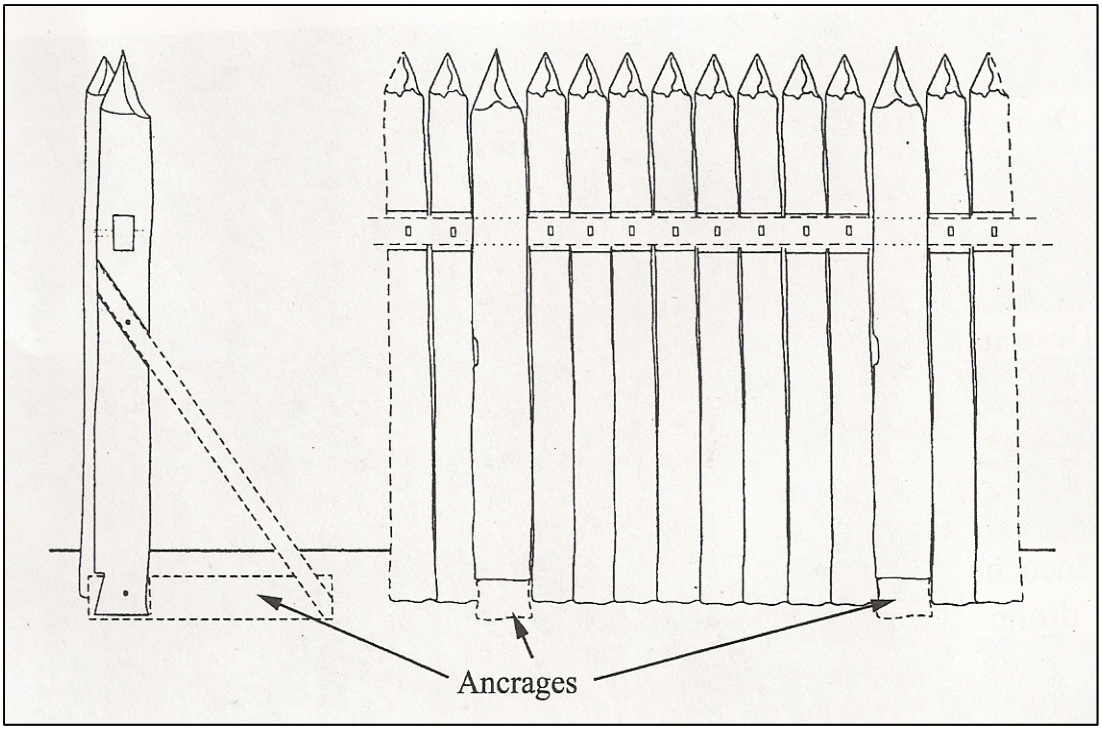

Figure 22. Reconstitution d'un type de palissade avec des soles d'ancrage (Tiré de L'Anglais 1999; Chrétien et Bernier 2002 : 22)

Il est non seulement possible que ces pièces de bois y soient associées, mais il est également envisageable qu'il puisse subsister des portions de cette clôture toujours en place dans le secteur.

Enfin, en ce qui concerne les vestiges 17A100, 17A200 et 17A500, la similitude dans leur mode de construction, la présence d'une légère dénivellation ainsi que leur profondeur d'enfouissement nous permettent de les associer à un réseau sanitaire de canalisations de rue. La présence d'un drain en grès à l'intérieur du vestige 17A100 confirme d'ailleurs l'aspect sanitaire de ces vestiges. Bien que la rue des Commissaires Ouest n'ait été ouverte qu'au milieu du XXe siècle, les artéfacts découverts dans la structure et autour de celle-ci sont plutôt attribués à la seconde moitié du XIXe siècle. Ce système de caniveaux pourrait par conséquent être contemporain au *North Shore Railway* qui occupe le secteur entre 1871 et 1891 (figure 13). D'autres canalisations en bois avaient d'ailleurs été mises au jour en 2009 lors d'une surveillance archéologique effectuée dans le cadre de travaux de réfection de la rue des Commissaires et du boulevard Langelier (Rouleau et Fortier 2011 : 38-40).

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des travaux de surveillance archéologique ont été effectués au cours du printemps 2013 dans le cadre du projet de réfection des réseaux de voirie dans les limites des rues Saint-Thomas et des Commissaires Ouest situées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec. La réalisation de ces interventions a d'ailleurs mené à la découverte de plusieurs vestiges archéologiques.

Dans les limites de la rue Saint-Thomas, deux vestiges de maçonnerie en pierre ont été mis au jour. Ces derniers témoignent de l'occupation industrielle du secteur au cours du XIXe siècle occupé notamment par la fonderie Terreau et Racine construite en 1862 (CeEt-51). Par ailleurs, les vestiges d'une ancienne canalisation en *brick-barrel* ainsi que ceux d'une ancienne cheminée permettant l'accès à cette dernière ont également été dégagés. Ces vestiges sont associés à l'ancien réseau de voirie de la ville de Québec qui aurait été mis en place au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

En ce qui concerne les travaux effectués dans la rue des Commissaires Ouest, des artéfacts associés à l'occupation du territoire au cours de la préhistoire ont été recueillis. Ces derniers dateraient minimalement de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA). En ce qui concerne la période historique, plusieurs vestiges témoignant de l'occupation du secteur à partir à la fin du XVIIe ou au début du XVIIIe siècle ont été mis au jour. Les vestiges témoignant de travaux de canalisation du ruisseau alimentant le moulin à eau ainsi que ceux de deux dépendances agricoles en lien avec des terres cultivées au sud de l'Hôpital général ont été découverts. De plus, des pièces de bois, qui ne se sont toutefois pas révélées en place et pouvant hypothétiquement être associées aux enclos délimitant cet espace agricole, ont également été documentées. La présence d'autres vestiges datant cette fois du XIXe siècle soit ceux associés à de possibles caniveaux a aussi été observée. En raison des découvertes qui y ont été faites, cette portion de la rue des Commissaires Ouest a été intégrée au site CeEt-600. Par ailleurs, quelques objets mis au jour dans les limites de la rue des Commissaires Ouest (CeEt-600) mériteraient d'être catalogués, voire même restaurés en raison de leur rareté. Il s'agit d'objets en bois dont un sifflet, une bobine de fil et une baguette de percussion.

Compte tenu des excavations de masse qui ont été effectuées dans les portions des rues Saint-Thomas et des Commissaires Ouest qui ont fait l'objet des travaux, il est possible de conclure que ces secteurs ne contiennent plus de ressources archéologiques. Toutefois, advenant le cas où d'autres travaux seraient effectués dans la portion de la rue des Commissaires ouest située au nord-ouest du projet, ces derniers devront faire l'objet d'une surveillance archéologique. Par ailleurs, la découverte de vestiges archéologiques datant de la préhistoire mais également du Régime français dans les limites de la rue des Commissaires Ouest a confirmé le fort potentiel archéologique du secteur mis en évidence dans le passé par les sites de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-600) et du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884). Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que d'autres vestiges témoignant de l'occupation ancienne du secteur pourraient être présents dans les limites des terrains adjacents à la rue des Commissaires Ouest, notamment sur le terrain localisé au coin du boulevard Langelier et la rue des Commissaires Ouest, à proximité duquel un vestige de maçonnerie en pierre dont la construction pourrait remonter à la fin du XVIIe siècle a été mis au jour.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

ARCHITHEME
1999 *Patrimoine du quartier Saint-Sauveur : étude sectorielle.* Rapport inédit déposé à la Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Ville de Québec, Québec.

ARKÉOS INC.
2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides – Québec et la Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique.* Hydro-Québec.

BLANCHET, D.
1987 *Saint-Sauveur : à l'image du début du siècle.* Québec, Ville de Québec, 50 pages.

1989 *Vieux-Québec, Cap-Blanc : place Forte et port de mer*. Québec, Ville de Québec, 80 pages.

BOIVIN, L.
2008 *Révision des collections de la Ville de Québec.* Ville de Québec, ms, 1 p.

CHAPDELAINE, C., R. TREMBLAY, É. CHALIFOUX, S. BOURGET et A. BURKE
1993 *Rapport d'activités archéologiques au Cap-Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beaupré et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Département d'Anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

CÉRANE
1991b *Bell Canada, surveillance archéologique des travaux souterrains de 1990 dans la ville de Québec.* Bell Canada, rapport inédit, 110 p.

1993a *Surveillance archéologique des projets souterrains 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford.* Hydro-Québec, Région Montmorency, rapport inédit, 283 p.

CHRÉTIEN, Y.
2006 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600). Les loges des aliénés.* Ministère de la Culture et des Communications du Québec, rapport inédit.

CHRÉTIEN, Y. et M. BERNIER
2002 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600).* Ministère de la Culture et des Communications du Québec, rapport inédit.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques no 1.

CÔTÉ. R.
2011 *Moulin de l'Hôpital Général : recherche documentaire et analyse avec la brève histoire d'un moulin à vent…* Rapport remis à la Division design, architecture et patrimoine, Service de l'aménagement du territoire, Ville et Québec, 34 pages.

CUMMINGS, D. et S. OCCHIETTI
2001 « Late Wisconsinan Sedimentation in the Québec City Region : Evidence for Energetic Subaqueous Fan Deposition During Inital Deglaciation ». *Géographie physique et Quaternaire*, 55 (3) : 257-273.

DIONNE, J.-C.
2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351 : 271-284.

1988 « Note sur les variations du niveau marin relative à l'Holocène, à Rivière-Ouelle, côte sud du Saint-Laurent ». *Géographie physique et Quaternaire*, 42 (1) : 83-88.

FISET, R.
2001a *Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900); Profil d'archéologie industrielle.* Université Laval, Faculté des études supérieures, Secteurs des Grades, thèse de doctorat, 305 p.

GARNEAU, M.
1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place à Québec ». *Géographie physique et quaternaire*, 51 (2) : 211-220.

MORISSET, L.K.
2001 *La mémoire du paysage. Histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch, Québec.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 286 pages.

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec, Cahiers du Centre de recherches en aménagement et en développement 12 (4).

PINTAL, J.-Y.
2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 32 (3) : 41-54.

ROULEAU S. et N. FORTIER
2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du Moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec/MCCCF, rapport inédit.

TREMBLAY, Y.
1984 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1983*. Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 206 p.

TRÉPANIER, P.
2002 *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec. Étude de l'architecture.* Rapport remis à la Division design, architecture et patrimoine, Service de l'aménagement du territoire, Ville et Québec et Ministère de la Culture et des Communication du Québec, 158 pages.

Documents cartographiques

BOUCHETTE, J.
1815 *City of Quebec.* BAnQ, Numéro catalogue Iris : 0003836113.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, G.-J.
1727 *Plan de la ville de Québec.* BAnQ, P600, S4, SS2, D593.

COUSIN, P.
1871 *Plan of the city of Quebec.* BAnQ, G/3454/Q4/1871/C68 CAR.

DEBBIEG, H., J.F.W. DES BARRES et S. HOLLAND
1780 *A Plan of Québec and environs, with its defences and… during the siege of that place in 1759.* BAnQ, G/3452/Q4/1759/D4/CAR.
http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002663540

GOAD, C.E.
1879 *Insurance Plan of the city of Quebec*. BAnQ, P600, S4, SS1, D65.

HOPKINS, H.W.
1879 *Atlas of the city and county of Quebec: from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands.* BAnQ, G/1144/Q4G475/H6/1879/CAR.
http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000174243

INCONNU
v.1818 *L'Hôpital général de Québec.* Musée des beaux-arts du Canada (nº 16682)
http://www.gallery.ca/fr/voir/collections/artwork.php?mkey=8709

ANNEXE 1 :

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / RUE SAINT-THOMAS

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / RUE SAINT-THOMAS

Cliché	Description	Orientation
RUR-VILLEQC-2013-001	Vue d'ensemble de la portion sud du projet	Sud-sud-est
RUR-VILLEQC-2013-002	Vue d'ensemble de la portion centrale du projet	Nord-nord-ouest
RUR-VILLEQC-2013-003	Vue d'ensemble de la portion nord du projet	Sud-sud-est
RUR-VILLEQC-2013-004	Paroi est de la tranchée excavée dans la rue Saint-Paul	Est
RUR-VILLEQC-2013-005	Paroi sud de la tranchée excavée dans la rue Saint-Paul	Sud
RUR-VILLEQC-2013-006	Paroi nord de la tranchée excavée dans la rue Saint-Paul	Nord
RUR-VILLEQC-2013-007	Tranchée en cours d'excavation dans la portion nord du projet	Sud
RUR-VILLEQC-2013-008	Tranchée en cours d'excavation dans la portion nord du projet	Sud
RUR-VILLEQC-2013-009	Tranchée excavée dans la portion nord du projet	Nord-est
RUR-VILLEQC-2013-010	Tranchée excavée dans la portion nord du projet	Nord-est
RUR-VILLEQC-2013-011	Paroi sud de la tranchée excavée dans la portion nord du projet	Sud-sud-est
RUR-VILLEQC-2013-012	Travaux en cours d'excavation dans la portion nord du projet	Nord-est
RUR-VILLEQC-2013-013	Travaux d'excavation effectués à l'extrémité nord du projet	Ouest
RUR-VILLEQC-2013-014	Paroi sud de la tranchée excavée à l'extrémité nord du projet	Sud
RUR-VILLEQC-2013-015	Vestige en brique (1A100) mis au jour dans la portion nord du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-016	Vestige en brique (1A100) mis au jour dans la portion nord du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-017	Vestige en brique (1A100) mis au jour dans la portion nord du projet	Sud-est
RUR-VILLEQC-2013-018	Parement est du vestige en brique (1A100) mis au jour dans la portion nord du projet	Nord-ouest
RUR-VILLEQC-2013-019	Détail du parement est du vestige en brique (1A100) mis au jour dans la portion nord du projet	Nord-ouest
RUR-VILLEQC-2013-020	Sommet du vestige en brique (1A100) mis au jour dans la portion nord du projet	En plongée (est)
RUR-VILLEQC-2013-021	Sommet du vestige en brique (1A100) mis au jour dans la portion nord du projet	En plongée (est)
RUR-VILLEQC-2013-022	Tranchée excavée à l'extrémité nord du projet	Ouest
RUR-VILLEQC-2013-023	Portion est de la paroi sud de la tranchée excavée à l'extrémité nord du projet	Sud
RUR-VILLEQC-2013-024	Travaux en cours d'excavation dans la portion centrale du projet	Sud-est
RUR-VILLEQC-2013-025	Paroi est de la tranchée excavée à l'extrémité nord du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-026	Paroi est de la tranchée excavée à l'extrémité nord du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-027	Travaux en cours d'excavation dans la portion centrale du projet	Nord-est

RURALYS

Cliché	Description	Orientation
RUR-VILLEQC-2013-028	Paroi est de la tranchée excavée dans la portion nord du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-029	Ancienne conduite en brique mise au jour à l'extrémité nord du projet	Nord
RUR-VILLEQC-2013-030	Ancienne conduite en brique mise au jour à l'extrémité nord du projet	Nord
RUR-VILLEQC-2013-031	Ancienne conduite en brique mise au jour à l'extrémité nord du projet	Nord
RUR-VILLEQC-2013-032	Ancienne conduite en brique mise au jour à l'extrémité nord du projet	Nord
RUR-VILLEQC-2013-033	Ancienne conduite en brique mise au jour à l'extrémité nord du projet	Nord
RUR-VILLEQC-2013-034	Tranchée excavée avec étançonnement dans la portion nord du projet	Sud
RUR-VILLEQC-2013-035	Paroi est de la tranchée excavée dans la portion nord du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-036	Tranchée excavée dans la portion centrale du projet	Sud-sud-est
RUR-VILLEQC-2013-037	Paroi est de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-038	Paroi est de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet et ancienne conduite en brique	Est
RUR-VILLEQC-2013-039	Ancienne conduite en brique mise au jour dans le fond de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet	Sud-est
RUR-VILLEQC-2013-040	Ancienne conduite en brique mise au jour dans le fond de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet	Sud-est
RUR-VILLEQC-2013-041	Paroi est de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-042	Extrémité sud de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-043	Vue d'ensemble de la tranchée excavée dans la portion centrale du projet	Nord
RUR-VILLEQC-2013-044	Paroi est de la tranchée excavée dans la portion sud du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-045	Paroi ouest de la tranchée excavée dans la portion sud du projet	Ouest
RUR-VILLEQC-2013-046	Paroi sud de la tranchée excavée dans la portion sud du projet	Sud
RUR-VILLEQC-2013-047	Paroi ouest de la tranchée excavée dans la portion sud du projet	Sud-ouest
RUR-VILLEQC-2013-048	Détail de la paroi est de la tranchée excavée dans la portion sud du projet	Sud-est
RUR-VILLEQC-2013-049	Tranchée excavée dans la portion sud du projet	Sud
RUR-VILLEQC-2013-050	Paroi est de la tranchée excavée dans la portion sud du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-051	Paroi est de la tranchée excavée dans la portion sud du projet	Est
RUR-VILLEQC-2013-052	Tranchée excavée dans la portion sud du projet	Sud-est

RURALYS

ANNEXE 2 :

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / CeEt-51

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / CeEt-51

Cliché	Description	Orientation
2013-CeEt-51-3A-001	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-002	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-003	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-004	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-005	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-006	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-007	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-008	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-009	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-010	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-011	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-012	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord
2013-CeEt-51-3A-013	Extrémité sud d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour du côté ouest de la rue Saint-Thomas	Nord

RURALYS

ANNEXE 3 :

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / CeEt-569

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / CeEt-569

Cliché	Description	Orientation
2013-CeEt-569-3A-001	Parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Ouest
2013-CeEt-569-3A-002	Parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Ouest
2013-CeEt-569-3A-003	Parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Sud-ouest
2013-CeEt-569-3A-004	Parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Nord-ouest
2013-CeEt-569-3A-005	Détail du parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Ouest
2013-CeEt-569-3A-006	Détail du parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Ouest
2013-CeEt-569-3A-007	Détail du parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Ouest
2013-CeEt-569-3A-008	Détail du parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Nord-ouest
2013-CeEt-569-3A-009	Parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Sud-ouest
2013-CeEt-569-3A-010	Parement est d'un vestige de maçonnerie en pierre (3A100) mis au jour dans la portion sud du projet	Nord-ouest

RURALYS

ANNEXE 4 :

INVENTAIRE DES ARTÉFACTS/
RUE SAINT-THOMAS

INVENTAIRE DES ARTÉFACTS/RUE SAINT-THOMAS

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	Nb. art.	Description	No bte
1A99	E1.3.1.5	Mammifère	Os	9	Gros mammifère	Non conservé
1A99	M1.1.2.10	Terre cuite commune vernissée façon locale	plat creux	1	Tesson de rebord; pâte beige et glacure tranparente	1 de 1
1A99	M1.1.2.4	Terre cuite commune vernissée verte	Contenant	1		1 de 1
1A99	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est	Contenant	5	Tessons dont un rebord	1 de 1
1A99	M1.2.2.6	Terre cuite fine vernissée de type *creamware*	Indéterminé	1	Sans décor	1 de 1
1A99	M1.2.2.7	Terre cuite fine vernissée de type *pearlware*	Bol?	12	Décors floraux bleus peints à la main	1 de 1
1A99	M1.2.2.7	Terre cuite fine vernissée de type *pearlware*	Assiette creuse	1	Fragment de rebord avec motif *shell edge* bleu	1 de 1
1A99	M1.2.2.7	Terre cuite fine vernissée de type *pearlware*	Couvercle	1	De forme rectangulaire mesurant 10 cm de longueur sur 8 cm de largeur; de forme octogonale; décor floraux peints à la main de couleur bleue	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Assiette	2	Fragment de rebord avec motif *shell edge* bleu	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Assiette	1	Fragment de rebord avec motif *shell edge* vert	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Assiette creuse	5	Décor *willow blue* dont deux rebord; armoirie licorne derrière + ranp…	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Assiette creuse	1	Tesson de rebord; motif à l'éponge rose (pointillés)	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Soucoupe	3	Décor *flow blue*	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Bol?	1	Tesson de corps avec rebord; décor *flow blue*	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Bol?	1	Bandes d'engobe brun orangé, bleu et blanche sur fond brun + méandres blancs; tesson de corps avec rebord	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Assiette?	3	Décor par impression de couleur noire : décor pittoresque romantique; tessons de fond	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Indéterminé	1	Décor végétal par impression de couleur noire	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Assiette creuse ?	1	Tesson de rebord; sans décor	1 de 1
1A99	M1.2.2.8	Terre cuite fine blanche vernissée	Pichet	2	Tessons de corps; décor moulé (volutes) rehaussé d'un décor peint à la main de couleur noire (surtout lignes et motifs végétaux)	1 de 1
1A99	M1.2.2.12	Terre cuite fine jaune vernissée	Indéterminé	1	Bandes blanches au centre et deux bandes brunes de part et d'autre	1 de 1
1A99	M1.2.3.1	Terre cuite fine argileuse blanche non vernissée	Pipe à fumer	3	Deux fragments d'un même fourneau avec sillons sur talon et un tuyau	1 de 1
1A99	M1.3.2.11	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath façon Bristol	Bouteille	1	Tesson de corps; glaçure jaune brunâtre à l'extérieur	1 de 1
1A99	M1.3.2.5	Grès cérame grossier glaçuré au sel et au feldspath façon Derbyshire	Bouteille à cirage	6	Dont 4 goulots, un tesson de corps et un tesson d'épaule	1 de 1
1A99	M1.3.2.6	Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Nottingham	Pichet?	1	Anse massive	1 de 1
1A99	M1.5.2.3	Porcelaine fine chinoise à pâte dure	plat creux	1	Un rebord sans décor	1 de 1
1A99	M2.3.1	Verre transparent de couleur verte	Bouteille	6	Deux culs arrondis (ogive) et trois goulots de lèvre en deux parties	1 de 1
1A99	M3.4	Métal ferreux	Pieu	1	Longueur de 16 cm et diamètre de la tête de 2,5 cm	1 de 1
1A99	M3.4.1	Fer forgé	Clou	1	Longueur de 10,5 cm	1 de 1
1A99	M4.1.1.9	Silex	Ballast	1	De couleur brun noirâtre	1 de 1
1A99	M5.1.7	Os	Bouton	1	Bouton à quatre perforations de 1,4 cm de diamètre, concave avec une ligne incisée	1 de 1

RURALYS

ANNEXE 5 :

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600)

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600)

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-001	17A	Vue générale de la portion est du projet	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-002	17A	Extrémité est du projet	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-003	17A	Excavation dans l'entrée du stationnement de la Commission scolaire	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-004	17A	Excavation dans l'entrée du stationnement de la Commission scolaire	Est
2013-CeEt-600-17A-005	17A	Début des excavations à l'extrémité est du projet	Nord-nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-006	17A	Exemple de pièce de bois mise au jour à l'extrémité est du projet	Ouest
2013-CeEt-600-17A-007	17A	Vue générale de la portion centrale du projet	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-008	17A	Paroi est de la tranchée excavée dans l'entrée du stationnement de la Commission scolaire	Est
2013-CeEt-600-17A-009	17A	Paroi nord de la tranchée excavée dans l'entrée du stationnement de la Commission scolaire	Nord
2013-CeEt-600-17A-010	17A	Paroi nord de la tranchée excavée à l'extrémité est du projet	Nord
2013-CeEt-600-17A-011	17A	Paroi nord de la tranchée excavée à l'extrémité est du projet	Nord
2013-CeEt-600-17A-012	17A	Détail de la pièce de bois mise au jour dans la tranchée excavée à l'extrémité est du projet	Nord
2013-CeEt-600-17A-013	17A	Pièce de bois mise au jour dans la tranchée excavée à l'extrémité est du projet	Nord
2013-CeEt-600-17A-014	17A	Détail d'une encoche semi-circulaire observée sur la pièce de bois mise au jour dans la tranchée excavée à l'extrémité est du projet	Nord
2013-CeEt-600-17A-015	17A	Détail d'une encoche semi-circulaire observée sur la pièce de bois mise au jour dans la tranchée excavée à l'extrémité est du projet	Nord
2013-CeEt-600-17A-016	17A	Paroi nord de la tranchée excavée à l'extrémité est du projet	Nord
2013-CeEt-600-17A-017	17A	Début des travaux d'excavation dans la portion est du projet	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-018	17A	Début des travaux d'excavation dans la portion est du projet	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-019	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Nord
2013-CeEt-600-17A-020	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Ouest
2013-CeEt-600-17A-021	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Nord
2013-CeEt-600-17A-022	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Nord
2013-CeEt-600-17A-023	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Nord-nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-024	17A300	Détail des pièces de bois associées au vestige 17A300	Nord
2013-CeEt-600-17A-025	17A300	Détail des pièces de bois associées au vestige 17A300	En plongée

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-026	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Ouest
2013-CeEt-600-17A-027	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Sud
2013-CeEt-600-17A-028	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Ouest
2013-CeEt-600-17A-029	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Ouest
2013-CeEt-600-17A-030	17A300	Détail des pièces de bois associées au vestige 17A300	En plongée
2013-CeEt-600-17A-031	17A300	Segment est du mur de maçonnerie en pierre	Est
2013-CeEt-600-17A-032	17A300	Segment est du mur de maçonnerie en pierre	Est
2013-CeEt-600-17A-033	17A300	Parement nord du segment est du mur de maçonnerie en pierre	Sud
2013-CeEt-600-17A-034	17A300	Sommet du segment est du mur de maçonnerie en pierre	En plongée
2013-CeEt-600-17A-035	17A300	Sommet du segment est du mur de maçonnerie en pierre	En plongée
2013-CeEt-600-17A-036	17A300	Sommet du segment est du mur de maçonnerie en pierre	En plongée
2013-CeEt-600-17A-037	17A	Paroi est de la tranchée au-dessus du segment est du mur de maçonnerie en pierre	Est
2013-CeEt-600-17A-038	17A	Paroi ouest de la tranchée dans laquelle a été mis au jour le vestige 17A300	Ouest
2013-CeEt-600-17A-039	17A	Portion ouest de la paroi sud de la tranchée dans laquelle a été mis au jour le vestige 17A300	Sud
2013-CeEt-600-17A-040	17A	Portion ouest de la paroi sud de la tranchée dans laquelle a été mis au jour le vestige 17A300	Sud
2013-CeEt-600-17A-041	17A	Vue d'ensemble de la tranchée 1A	Nord-nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-042	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-043	17A300	Vue d'ensemble du vestige 17A300	Sud
2013-CeEt-600-17A-044	17A	Paroi ouest de la tranchée dans laquelle a été mis au jour le vestige 17A300	Ouest
2013-CeEt-600-17A-045	17A	Paroi ouest de la tranchée excavée à l'extrémité ouest du projet	Ouest
2013-CeEt-600-17A-046	17A	Paroi ouest de la tranchée excavée à l'extrémité ouest du projet	Ouest
2013-CeEt-600-17A-047	17A	Tranchée excavée à l'extrémité ouest du projet	Sud-sud-est
2013-CeEt-600-17A-048	17A	Tranchée excavée à l'extrémité ouest du projet	Nord-nord-est
2013-CeEt-600-17A-049	17A300	Paroi stratigraphique observée sous le vestige 17A300	Est
2013-CeEt-600-17A-050	17A600	Vue d'ensemble du vestige 17A600	Nord

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-051	17A600	Vue d'ensemble du vestige 17A600	Ouest
2013-CeEt-600-17A-052	17A600	Vue d'ensemble du vestige 17A600	Nord
2013-CeEt-600-17A-053	17A600	Vue d'ensemble du vestige 17A600	Ouest
2013-CeEt-600-17A-054	17A600	Paroi est au-dessus du vestige 17A600	Est
2013-CeEt-600-17A-055	17A600	Paroi est au-dessus du vestige 17A600	Est
2013-CeEt-600-17A-056	17A600	Détail de l'assemble des pièces de bois constituant le vestige 17A600	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-057	17A600	Détail de l'assemble des pièces de bois constituant le vestige 17A600	En plongée
2013-CeEt-600-17A-058	17A600	Vue d'ensemble du vestige 17A600	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-059	17A600	Vue d'ensemble du vestige 17A600	Nord-nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-060	17A600	Vue d'ensemble du vestige 17A600	Nord-nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-061	17A600	Vue d'ensemble du vestige 17A600	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-062	17A400	Vue d'ensemble du vestige 17A400	En plongée
2013-CeEt-600-17A-063	17A400	Vue d'ensemble du vestige 17A400	En plongée
2013-CeEt-600-17A-064	17A400	Vue d'ensemble du vestige 17A400	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-065	17A400	Vue d'ensemble du vestige 17A400	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-066	17A400	Vue d'ensemble du vestige 17A400	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-067	17A400	Vue d'ensemble du vestige 17A400	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-068	17A400	Vue d'ensemble du vestige 17A400	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-069	17A400	Vue d'ensemble du vestige 17A400	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-070	17A400	Détail d'une pièce de bois visible sous le vestige 17A400	Est
2013-CeEt-600-17A-071	17A400	Détail d'une pièce de bois visible sous le vestige 17A400	Est
2013-CeEt-600-17A-072	17A400	Détail d'une pièce de bois visible sous le vestige 17A400	Est
2013-CeEt-600-17A-073	17A400	Paroi sud de la tranchée au-dessus du vestige 17A400	Sud
2013-CeEt-600-17A-074	17A600	Pièce de bois no 1	En plongée
2013-CeEt-600-17A-075	17A600	Pièce de bois no 1	En plongée

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-076	17A600	Pièces de bois nos 2 et 3	En plongée
2013-CeEt-600-17A-077	17A600	Pièces de bois nos 2 et 3	En plongée
2013-CeEt-600-17A-078	17A600	Pièce de bois no 4	En plongée
2013-CeEt-600-17A-079	17A600	Pièce de bois no 4	En plongée
2013-CeEt-600-17A-080	17A600	Pièce de bois no 4	En plongée
2013-CeEt-600-17A-081	17A600	Démolition du vestige 17A600	Nord
2013-CeEt-600-17A-082	17A600	Pièce de bois mise au jour à l'est du vestige 17A600, hors contexte	Nord
2013-CeEt-600-17A-083	17A600	Pièce de bois mise au jour à l'est du vestige 17A600, hors contexte	Est
2013-CeEt-600-17A-084	17A600	Encoche observée dans une pièce de bois mise au jour à l'est du vestige 17A600	Est
2013-CeEt-600-17A-085	17A	Tranchée au coin des rues Langeliers et des Commissaires Ouest	Ouest
2013-CeEt-600-17A-086	17A600	Démolition du vestige 17A600	Nord
2013-CeEt-600-17A-087	17A600	Démolition du vestige 17A600	Nord
2013-CeEt-600-17A-088	17A600	Démolition du vestige 17A600	Nord
2013-CeEt-600-17A-089	17A600	Démolition du vestige 17A600	Nord
2013-CeEt-600-17A-090	17A600	Démolition du vestige 17A600	Nord
2013-CeEt-600-17A-091	17A600	Pièce de bois no 5	En plongée
2013-CeEt-600-17A-092	17A600	Pièce de bois no 5	En plongée
2013-CeEt-600-17A-093	17A600	Pièce de bois no 6	En plongée
2013-CeEt-600-17A-094	17A600	Pièce de bois no 7	En plongée
2013-CeEt-600-17A-095	17A600	Pièce de bois no 8	En plongée
2013-CeEt-600-17A-096	17A	Tranchée remplie d'eau	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-097	17A	Coupe stratigraphique 1	Sud
2013-CeEt-600-17A-098	17A	Coupe stratigraphique 1	Sud
2013-CeEt-600-17A-099	17A500	Caniveau partiellement dégagé en paroi sud	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-100	17A500	Caniveau partiellement dégagé en paroi sud	Sud-ouest

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-101	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+20 et 0+35	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-102	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+20 et 0+35	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-103	17A600	Dégagement partiel du vestige 17A600 (environ 0+10)	Ouest
2013-CeEt-600-17A-104	17A600	Dégagement partiel du vestige 17A600 (environ 0+10)	Est
2013-CeEt-600-17A-105	17A	Coupe stratigraphique 2	Nord
2013-CeEt-600-17A-106	17A	Paroi nord à 0+16,6	Nord
2013-CeEt-600-17A-107	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+20 et 0+35	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-108	17A400a	Parement nord du vestige 17A400a	Sud
2013-CeEt-600-17A-109	17A400a	Vue d'ensemble du parement nord du vestige 17A400a	Sud
2013-CeEt-600-17A-110	17A400a	Vue en plan du vestige 17A400a	En plongée
2013-CeEt-600-17A-111	17A400a	Parement ouest du vestige 17A400a	Est
2013-CeEt-600-17A-112	17A400a	Extrémité ouest du vestige 17A400a - Pièce de bois et stratigraphie	Sud
2013-CeEt-600-17A-113	17A400a	Parement nord du vestige 17A400a	Sud
2013-CeEt-600-17A-114	17A400a	Parement nord du vestige 17A400a	Sud
2013-CeEt-600-17A-115	17A400a	Parement ouest du vestige 17A400a	Est
2013-CeEt-600-17A-116	17A400a	Parement ouest du vestige 17A400a	Est
2013-CeEt-600-17A-117	17A400a	Vue en plan du vestige 17A400a	En plongée
2013-CeEt-600-17A-118	17A400a	Extrémité ouest du vestige 17A400a - Coupe stratigraphique	Sud
2013-CeEt-600-17A-119	17A400a	Vue en plan de la pièce de bois (madrier)	En plongée
2013-CeEt-600-17A-120	17A400a	Parement nord du vestige 17A400a	Sud
2013-CeEt-600-17A-121	17A400a	Parement nord du vestige 17A400a	Sud
2013-CeEt-600-17A-122	17A400a	Parement nord du vestige 17A400a	Sud
2013-CeEt-600-17A-123	17A400a	Vue en plan du vestige 17A400a	En plongée
2013-CeEt-600-17A-124	17A400a	Vue en plan du vestige 17A400a	En plongée
2013-CeEt-600-17A-125	17A	Paroi nord (0+20) - Couche de démolition à la base	Nord

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-126	17A	Secteur du vestige 17A400b et coupes stratigraphiques 4 et 5	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-127	17A	Vue d'ensemble du projet à 0+40	Ouest
2013-CeEt-600-17A-128	17A	Vestige 17A400b et coupe stratigraphique 5	Sud
2013-CeEt-600-17A-129	17A	Vestige 17A400b et coupe stratigraphique 5	Sud
2013-CeEt-600-17A-130	17A	Pièces de bois (dont 2 biseautées) provenant du secteur du vestige 17A400b	En plongée
2013-CeEt-600-17A-131	17A	Détail d'une pièce de bois biseautée	En plongée
2013-CeEt-600-17A-132	17A	Pièces de bois (dont 1 biseautée)	En plongée
2013-CeEt-600-17A-133	17A400b	Vestige 17A400b après sa démolition partielle	Sud
2013-CeEt-600-17A-134	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+40 et 0+55	Ouest
2013-CeEt-600-17A-135	17A	Pièces de bois nos 9 à 12	En plongée
2013-CeEt-600-17A-136	17A	Pièces de bois nos 9 à 12	En plongée
2013-CeEt-600-17A-137	17A	Pièces de bois nos 13 à 15	En plongée
2013-CeEt-600-17A-138	17A	Pièces de bois nos 13 à 15	En plongée
2013-CeEt-600-17A-139	17A	Détail de la pièce de bois no 5	En plongée
2013-CeEt-600-17A-140	17A	Coupe stratigraphique 6	Nord
2013-CeEt-600-17A-141	17A	Paroi nord de la tranchée entre 0+20 et 0+50	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-142	17A	Coupe stratigraphique complète à +/- 0+55	Nord
2013-CeEt-600-17A-143	17A	Paroi ouest entre 0+55 et 0+65	Sud
2013-CeEt-600-17A-144	17A	Coupe stratigraphique 7	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-145	17A	Vue d'ensemble du secteur de la coupe stratigraphique 7	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-146	17A	Position de la découverte de l'artéfact C8:21	Nord
2013-CeEt-600-17A-147	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+80 et 0+90 - Paroi Nord	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-148	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+80 et 0+90 - Paroi Sud	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-149	17A	Coupe stratigraphique 8	Nord
2013-CeEt-600-17A-150	17A	Vue d'ensemble de la coupe stratigraphique 8	Nord

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-151	17A	Excavation centrale et ancienne tranchée sanitaire	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-152	17A	Vue d'ensemble des travaux	Ouest
2013-CeEt-600-17A-153	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+90 et 0+100	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-154	17A	Coupe stratigraphique 9 - Paroi nord	Nord
2013-CeEt-600-17A-155	17A	Paroi nord de la tranchée entre 0+90 et 0+100	Nord
2013-CeEt-600-17A-156	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+55 et 0+100	Ouest
2013-CeEt-600-17A-157	17A	Couche de mortier entre le 55 et le 125, rue des Commissaires Ouest (vers 0+101)	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-158	17A	Vue d'ensemble du projet près de 0+110	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-159	17A	Pièce de bois no 17	En plongée
2013-CeEt-600-17A-160	17A	Pièce de bois no 17	En plongée
2013-CeEt-600-17A-161	17A	Pièce de bois no 16	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-162	17A	Vue générale de la pièce de bois no 16	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-163	17A	Couche de mortier/incendie au sud du vestige 17A300	Sud
2013-CeEt-600-17A-164	17A	Pièce de bois no 18	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-165	17A	Pièce de bois no 18	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-166	17A	Pièce de bois no 19	En plongée
2013-CeEt-600-17A-167	17A	Poursuite du vestige 17A300 vers le sud-est - En élévation	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-168	17A	Poursuite du vestige 17A300 vers le sud-est - En élévation	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-169	17A	Poursuite du vestige 17A300 vers le sud-est - En élévation	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-170	17A	Poursuite du vestige 17A300 vers le sud-est - En plan	En plongée
2013-CeEt-600-17A-171	17A	Excavation supplémentaire vers le sud	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-172	17A	Excavation supplémentaire vers le sud	Sud
2013-CeEt-600-17A-173	17A	Coupe stratigraphique 11	Nord
2013-CeEt-600-17A-174	17A	Vue générale de la coupe stratigraphique 11	Nord
2013-CeEt-600-17A-175	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+120 et 0+140	Ouest

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-176	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+130 et 0+140	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-177	17A	Pièce de bois no 20	En plongée
2013-CeEt-600-17A-178	17A	Pièce de bois no 20	En plongée
2013-CeEt-600-17A-179	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+140 et 0+150	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-180	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+140 et 0+150	Nord-est
2013-CeEt-600-17A-181	17A	Paroi nord de la tranchée entre 0+140 et 0+150	Nord
2013-CeEt-600-17A-182	17A	Coupe stratigraphique 12	Nord
2013-CeEt-600-17A-183	17A	Pièce de bois dans la paroi nord de la tranchée à 0+155	Nord
2013-CeEt-600-17A-184	17A	Pièce de bois dans la paroi nord de la tranchée à 0+155	Nord
2013-CeEt-600-17A-185	17A	Paroi nord de la tranchée à environ 0+160	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-186	17A	Raccordement domestique à environ 0+165	Sud
2013-CeEt-600-17A-187	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+160 et 0+175	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-188	17A	Vue d'ensemble du projet entre 0+000 et 0+160	Est
2013-CeEt-600-17A-189	17A	Paroi d'argile à environ 0+165	Nord
2013-CeEt-600-17A-190	17A	Détail de la coupe stratigraphique 13	Sud
2013-CeEt-600-17A-191	17A	Vue générale de la coupe stratigraphique 13	Sud
2013-CeEt-600-17A-192	17A	Pièce de bois en paroi	Nord-ouest
2013-CeEt-600-17A-193	17A	Pièce de bois no 21	En plongée
2013-CeEt-600-17A-194	17A	Pièce de bois no 22	En plongée
2013-CeEt-600-17A-195	17A	Pièce de bois no 23	En plongée
2013-CeEt-600-17A-196	17A	Pièce de bois no 23	En plongée
2013-CeEt-600-17A-197	17A	Pièce de bois no 21	En plongée
2013-CeEt-600-17A-198	17A	Pièces de bois no 24 et 25	En plongée
2013-CeEt-600-17A-199	17A	Raccordement à un puisard	Sud
2013-CeEt-600-17A-200	17A	Coupe stratigraphique 13b - À l'ouest de C13	Sud

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-201	17A	Vue générale de la coupe stratigraphique 13b - À l'ouest de C13	Sud
2013-CeEt-600-17A-202	17A	Paroi nord de la tranchée centrale près de 0+205	Nord
2013-CeEt-600-17A-203	17A	Excavation d'une tranchée de B.F.	Ouest
2013-CeEt-600-17A-204	17A	Excavation d'une tranchée en vue de la pose d'un drain français (paroi sud)	Ouest
2013-CeEt-600-17A-205	17A	Excavation d'une tranchée en vue de la pose d'un drain français (paroi sud)	Ouest
2013-CeEt-600-17A-206	17A	Excavation d'une tranchée au nord de la conduite de gaz	Ouest
2013-CeEt-600-17A-207	17A	Coupe stratigraphique 14	Sud
2013-CeEt-600-17A-208	17A	Vue générale de la coupe stratigraphique 14	Sud
2013-CeEt-600-17A-209	17A200	Vestige 17A200 en cours de démolition	Nord
2013-CeEt-600-17A-210	17A200	Paroi sud du vestige 17A200	Sud
2013-CeEt-600-17A-211	17A200	Paroi sud du vestige 17A200	Sud
2013-CeEt-600-17A-212	17A200	Paroi nord du vestige 17A200	Nord
2013-CeEt-600-17A-213	17A200	Paroi nord du vestige 17A200	Nord
2013-CeEt-600-17A-214	17A200	Paroi est du vestige 17A200 au nord de la conduite de gaz	Est
2013-CeEt-600-17A-215	17A200	Paroi est du vestige 17A200 au nord de la conduite de gaz	Est
2013-CeEt-600-17A-216	17A200	Paroi est du vestige 17A200 au nord de la conduite de gaz	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-217	17A200	Paroi est du vestige 17A200 au nord de la conduite de gaz	Sud-est
2013-CeEt-600-17A-218	17A200	Paroi est du vestige 17A200 au nord de la conduite de gaz	Est
2013-CeEt-600-17A-219	17A200	Vestige 17A200 en cours de remblaiement	Sud
2013-CeEt-600-17A-220	17A	Extrémité nord-ouest du projet	Sud
2013-CeEt-600-17A-221	17A200	Paroi est du vestige 17A200 au nord de la conduite de gaz	Est
2013-CeEt-600-17A-222	17A200	Secteur de la découverte du vestige 17A200	Nord
2013-CeEt-600-17A-223	17A	Coupe stratigraphique 15	Est
2013-CeEt-600-17A-224	17A	Vue générale de la coupe stratigraphique 15	Est
2013-CeEt-600-17A-225	17A	Extrémité nord-ouest du projet	Sud

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-226	17A100	Canalisation d'égout en grès et caniveau en bois	Nord
2013-CeEt-600-17A-227	17A100	Pièce de bois perpendiculaire associée au vestige 17A100	Ouest
2013-CeEt-600-17A-228	17A100	Côté ouest du vestige 17A100	Ouest
2013-CeEt-600-17A-229	17A100	Pièce de bois verticale associée au vestige 17A100	Ouest
2013-CeEt-600-17A-230	17A100	Deux pièces de bois associées au vestige 17A100	Ouest
2013-CeEt-600-17A-231	17A100	Vestige 17A100 en cours de démolition	Sud
2013-CeEt-600-17A-232	17A100	Vestige 17A100 en cours de démolition	Sud
2013-CeEt-600-17A-233	17A100	Secteur de la découverte des premières pièces de bois associées au vestige 17A100	Ouest
2013-CeEt-600-17A-234	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-235	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-236	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-237	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-238	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-239	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100 - Traces de calcination	En plongée
2013-CeEt-600-17A-240	17A100	Extrémité nord du vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-241	17A100	Vestige 17A100 en cours de démolition	Sud
2013-CeEt-600-17A-242	17A100	Vue générale du vestige 17A100	Sud
2013-CeEt-600-17A-243	17A100	Vue générale du vestige 17A100	Sud
2013-CeEt-600-17A-244	17A100	Vestige 17A100 en cours de démolition	Sud-ouest
2013-CeEt-600-17A-245	17A100	Extrémité sud du vestige 17A100	Est
2013-CeEt-600-17A-246	17A100	Extrémité sud du vestige 17A100	Nord
2013-CeEt-600-17A-247	17A100	Extrémité sud du vestige 17A100	Nord
2013-CeEt-600-17A-248	17A100	Pelle mécanique et pierres découvertes près du vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-249	17A100	Pelle mécanique et pierres découvertes près du vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-250	17A	Vue générale de l'extrémité nord-est du projet	Sud

RURALYS

Cliché		Description	Orientation
2013-CeEt-600-17A-251	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-252	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-253	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-254	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-255	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-256	17A100	Pièces de bois associées au vestige 17A100	En plongée
2013-CeEt-600-17A-257	17A	Séquence stratigraphique devant le 195, rue des Commissaires Ouest	Ouest

RURALYS

ANNEXE 6 :

INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PRÉHISTORIQUES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600)

INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PRÉHISTORIQUES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600)

Borden	Lot	Cat	Code mat	Mat	Objet	Fonction	Nb	Intégrité	Description	No bte
CeEt-922	17A100		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris-brun rougeâtre	1 de 1
CeEt-922	17A99		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris retouché ?	1	Complet	dim. 250, gris-vert foncé, peut-être présence de quelques enlèvements	1 de 1
CeEt-922	17A-C11:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 100, brun-vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C11:6	9	M4.1.1.04	Chert	Outil	Éclat retouché	1	Complet	dim. 18 x 16 x 4, brun-vert foncé, 0+128	1 de 1
CeEt-922	17A-C11:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, brun-vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C12:2	11	M4.1.1.04	Chert	Outil	Grattoir	1	Complet	dim. 37 x 30 x 16, gris-brun-vert foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C12:2	12	M4.1.1.04	Chert	Outil	Encoche ?	1	Complet	dim. 50 x 33 x 15, gris-brun très foncé, retouché sur le pourtour, 2 possibles encoches	1 de 1
CeEt-922	17A-C12:4		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris très foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C13:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 250. gris-brun foncé,	1 de 1
CeEt-922	17A-C13:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris-vert foncé à brun	1 de 1
CeEt-922	17A-C13:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris pâle	1 de 1
CeEt-922	17A-C13:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100 brun-gris à beige	1 de 1
CeEt-922	17A-C13:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 250, gris	1 de 1
CeEt-922	17A-C13:3		M4.1.1.04	Chert	Caillou ?	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, brun-gris	1 de 1
CeEt-922	17A-C13b:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 5 0cm, gris-vert	1 de 1
CeEt-922	17A-C13b:3	1	M4.1.1.04	Chert	Outil	Éclat retouché	1	Complet	dim. 81 x 71 x 20 mm, gris-vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C13b:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 250, gris-vert pâle	1 de 1
CeEt-922	17A-C13b:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 250, gris-vert-brun	1 de 1
CeEt-922	17A-C13b:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 50, gris-vert	1 de 1
CeEt-922	17A-C13b:3	2	M4.1.1.04	Chert	Outil	Perçoir	1	Complet	dim. 46 x 30 x 17 mm, gris-vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C13b:4		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, gris pâle	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:4		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 100, noir	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5	19	M4.1.1.04	Chert	Outil	Perçoir ?	1	Complet	dim 47 x 19 x 6, brun-vert kaki, 2 pointes d'aménagées	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris-vert	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, gris-vert foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, gris-vert foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, vert kaki, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5	21	M4.1.1.04	Chert	Outil	Éclat retouché	1	Complet	dim. 20 x 8 x 4, gris pâle à foncé, un tranchant retouché	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Éclat de plein débitage	1	Complet	dim. 10, vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, gris foncé	1 de 1

CeEt-922	17A-C14:5	20	M4.1.1.04	Chert	Outil	Éclat retouché	1	Complet	dim. 16 x 10 x 3, brun-vert foncé, retouché finement sur le pourtour	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, gris-vert foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 50, gris-vert, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 50, gris-vert foncé, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5	18	M4.1.1.04	Chert	Outil	Éclat retouché	1	Complet	dim 42 x 13 x 6, brun-vert à vert, retouché sur son tranchant le plus long	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Caillou ?	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris pâle à beige	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 100, gris foncé à beige	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Caillou ?	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, brun-vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5	17	M4.1.1.04	Chert	Outil ?	Vastringue	1	Complet	dim. 58 x 40 x 25, brun, large encoche avec retouche	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Caillou ?	Débris cortical	1	Complet	dim. 250, gris-brun	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C14:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C15:2		M4.1.1.04	Chert	Caillou ?	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris-vert foncé, rouille, émoussé, base de la couche	1 de 1
CeEt-922	17A-C15:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris foncé, émoussé, base de la couche	1 de 1
CeEt-922	17A-C15:4	10	M4.1.1.04	Chert	Outil	Éclat retouché	1	Complet	dim. 32 x 16 x 14, brun-vert kaki, base de la couche	1 de 1
CeEt-922	17A-C15:3		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris-brun foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:4		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:4		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, vert kaki	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:5	14	M4.1.1.04	Chert	Outil ?	Éclat retouché	1	Complet	dim. 23 x 12 x 7, gris-vert foncé, peut-être de minuscules retouches sur un tranchant	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris-vert foncé, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:5		M4.1.1.04	Chert	Outil ?	Éclat retouché	1	Complet	dim. 27 x 19 x 3, vert à noir, front utilisé, parties possiblement cassées	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:5		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris-vert foncé, rouille, émoussé, retouché ?	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:5	13	M4.1.1.04	Chert	Outil	Grattoir ?	1	Complet	dim. 30 x 20 x 5, gris très foncé, peut-être cassé aux deux extrémités	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6	16	M4.1.1.04	Chert	Outil ?	Éclat retouché	1	Complet ?	dim. 25 x 12 x 5, brun-vert foncé, émoussé, peut-être des retouches à une extrémité	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 10, brun-vert, rouille, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris très foncé à noir, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 10, gris très foncé à noir	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris-beige, rouille, très émoussé, peut-être retouché en deux endroits	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris-vert foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 250, gris très foncé à noir, rouille, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris très foncé à noir, rouille, émoussé	1 de 1

CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 250, gris-vert foncé, rouille, très émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6	4	M4.1.1.04	Chert	Outil	Perçoir ?	1	Complet	dim. 29 x 25 x 9, vert foncé, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 250, gris-brun verdâtre, rouille, très émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6	8	M4.1.1.04	Chert	Outil	Grattoir ou pièce esquillée	1	Complet	dim. 39 x 19 x 14, brun-vert kaki, émoussé, retouché bifacialement à une extrémité, écrasé à l'extrémité opposée	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 10, brun-vert très foncé à noir, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 100, gris-vert foncé, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 50, brun-vert kaki, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6	15	M4.1.1.04	Chert	Outil ?	Éclat retouché	1	Complet	dim. 41 x 27 x 16, brun-vert kaki, rouille, peut-être quelques minuscules retouches	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 250, vert kaki à noir, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 50, gris-vert foncé, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6	7	M4.1.1.04	Chert	Outil	Perçoir ?	1	Complet	dim. 31 x 26 x 9, vert kaki, émoussé, retouché sur deux tranchants pour faire un perçoir et sur un autre tranchant	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6	6	M4.1.1.04	Chert	Outil	Grattoir ?	1	Complet	dim. 30 x 25 x 16, brun-vert kaki, rouille, émoussé, retouché irrégulière à une extrémité	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6	5	M4.1.1.04	Chert	Outil	Éclat retouché	1	Complet	dim. 15 x 15 x 2,5, brun-vert kaki, retouché sur l'ensemble du pourtour	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris utilisé ?	1	Complet	dim. 10, gris-vert foncé, rouille, peut-être utilisé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Éclat de plein débitage	1	Complet	dim. 50, brun-vert kaki, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Éclat de plein débitage	1	Frag.	dim. 50, gris-vert kaki, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C5:6		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Éclat de plein débitage	1	Frag.	dim. 10, gris-vert foncé, rouille	1 de 1
CeEt-922	17A-C7:2		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris-vert foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C7:2		M4.1.1.04	Chert	Caillou ?	Débris cortical	1	Complet	dim. 50, brun-vert foncé, rouille, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C7:2		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 250, gris pâle, rouille, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C7:2		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris cortical	1	Complet	dim. 50, brun-vert foncé, rouille, émoussé	1 de 1
CeEt-922	17A-C7:2		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, brun-vert foncé	1 de 1
CeEt-922	17A-C8:1		M4.1.1.04	Chert	Produit de débitage	Débris	1	Complet	dim. 50, gris-vert pâle	1 de 1
CeEt-922	17A-C8:2	3	M4.1.1.04	Chert	Outil	Nucléus retouché	1	Complet	dim. 104 x 103 x 39, vert kaki, retouché en plusieurs endroit, présence de cortex	1 de 1

RURALYS

ANNEXE 7 :

INVENTAIRE DES ARTÉFACTS HISTORIQUES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600)

INVENTAIRE DES ARTÉFACTS HISTORIQUES / RUE DES COMMISSAIRES OUEST (CeEt-600)

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	Nb. art.	Description	No bte
17A100 ext. nord	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	9	1 os avec marque de découpe, 1 molaire, 4 fragments d'os blanchis	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.1.3.04	TCC avec engobe et vernissée de la Saintonge	Contenant	1	Tesson de rebord à corps saumon, tendre et poreux, engobe blanc avec taches vertes diffuses (éclaboussures), l'engobe déborde sur le rebord	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	Pipe - fourneau	1	Tesson	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	Pipe - tuyau	2	1 fragment avec les inscriptions « …BEC » d'un côté et « W&D... » de l'autre et talon incomplet	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Contenant	7	1 tesson de paroi avec bandes d'engobe bleu, 1 tesson de rebord avec motif végétal vert (feuille), 1 tesson de rebord, 1 tesson avec paysage pittoresque au décalque brun; PW ou TCFB?	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Assiette	2	Tessons de rebord avec décor de type *blue Willow*, PW ou TCFB?	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.2.06	TCF vernissée de type *creamware*	Objet indéterminé	1	Tesson avec glaçure transparente d'épaisseur incomplète, présentant trois nervures moulées sur le dessus	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.2.07	TCF vernissée de type *pearlware*	Assiette	1	Tesson de fond avec décor bleu à motif indéterminé, de type *flow blue*?	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.2.12	TFC jaune vernissée	Contenant	1	Tesson de rebord avec ligne d'engobe crème sur vernis brun pâle	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.4	TCF vernissée, à corps dur et vitrifié	Assiette	1	Tesson altéré par la chaleur, perçoit un décor à motif bleu	1 de 1
17A100 ext. nord	M1.2.4.2	TCF vernissée et vitrifiée de type *white granite*	Objet indéterminé	1	Tesson avec décor moulé de petites bosses; objet décoratif?	1 de 1
17A100 ext. nord	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Contenant	2	Tessons de corps	1 de 1
17A100 ext. nord	M5.2.1	Bois	Sifflet	2	Les 2 morceaux recollent, sifflet en bois de forme cylindrique avec un bec en biseau et une sortie d'air en biseau inversé par rapport au bec et un bouton à l'extrémité	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	2	Os avec des marques de découpe	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.1.1	TCC non vernissée	Contenant	1	Tesson de corps à pâte d'aspect stratifié de couleur saumon et gris au centre, traces d'empreintes digitales sur la paroi externe	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Contenant	2	1 tesson de rebord de récipient? avec lèvre étalée	1 de 1

17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Tasse?	3	2 tessons de rebord avec décor moulé à cannelures sur la paroi extérieure et 1 tesson de corps avec décor moulé à cannelures sur la paroi extérieure qui recolle avec 1 tesson de rebord	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Assiette	8	1 tesson de rebord, 1 tesson de rebord avec décor moulé indéterminé, 2 tessons de rebord avec décor de type *blue Willow*, 1 tesson de fond avec décor à motif floral rouge au pourtour et au centre du fond de l'assiette et l'inscription « …RO… » en rouge sur le cul, 2 tessons de fond recollent et présentent un décor à motif floral vert au pourtour et au centre du fond de l'assiette avec une inscription en vert sur le cul « ...NAPLE... » dans un double cercle entouré de fleurs et surmonté d'une couronne, PW ou TCFB?	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Pot?	11	4 tessons de rebord dont 3 d'un grand récipient avec rebord à lèvre étalée, 1 tesson de fond percé au centre (pot à plante) avec le dessous non-glaçuré et marqué de l'inscription « RB&S », « 1 » et deux signes ressemblant à des astérisques, 5 tessons présentent des marbrures floues bleutées à l'intérieur, PW ou TCFB?	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.2.2.07	TCF vernissée de type *pearlware*	Assiette	2	1 tesson de rebord avec décor moulé à motif *shell edge* rehaussé de bleu, 1 tesson de fond	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.2.4	TCF vernissée, à corps dur et vitrifié	Soucoupe	1	Moitié d'une soucoupe avec rebord moulé en vaguelettes et décor moulé de type floral, sur le cul la marque en décalque vert « HANLEY J&G. MEA… EN… » est inscrite dans un ovale surmonté d'une couronne	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.2.4	TCF vernissée, à corps dur et vitrifié	Tasse	1	Tesson cannelé de corps et de rebord avec décor floral vert par impression sur une glaçure d'aspect grisâtre, un subtil décor moulé de volutes orne l'extrémité du rebord sous le décor floral	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.2.4.2	TCF vernissée et vitrifiée de type *white granite*	Assiette	2	2 tessons de rebord à décor moulé, 1 à motif de blé et vaguelettes semi-circulaires à la jonction du rebord et du fond, 1 à motif de blé	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.3.2	GG glaçuré	Contenant	1	Tesson de corps et de rebord (grand récipient ou pot) à pâte dure et vitrifiée chamois avec glaçure transparente d'aspect piqueté à l'intérieur et à l'extérieur, décor à motif géométrique en relief en forme de « U » sur le rebord et des stries verticales sur le corps renferment entre chacune d'elles, juste sous le rebord, un motif de demi-rosette en saillie	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M1.3.2.04	GG glaçuré au sel façon *Derbyshire*	Contenant	1	Tesson de corps à pâte brune et glaçure extérieure brun-roux	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Contenant	1	Tesson de rebord, d'un vase?, avec des motifs géométriques en relief	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M2.2.1	Verre teinté vert	Bouteille	1	Tesson de cul avec la double marque « 66 » ou « 99 » se chevauchant	1 de 1

17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M3.04	Métal ferreux	Penture	1	Fragment de penture corrodée comprenant l'œil, la tige est repliée sur elle-même, largeur d'environ 3 cm	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M3.04	Métal ferreux	Penture?	1	Tige de métal plate corrodée avec amas de concrétions ferreuses et agglutinations de quelques fragments de verre à vitre, largeur d'environ 3 cm, fragment de tige de penture?	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M3.04	Métal ferreux	Objet indéterminé	1	Plaque incomplète corrodée ayant un côté arrondi, épaisseur d'environ 1 cm	1 de 1
17A100 ext. sud (art. dans les couches autour)	M5.2.1	Bois	Baguette?	1	Manche de bois d'une longueur de 29 cm, 3 stries annulaires décorent la tige, une extrémité de la tige forme une petite sphère et l'autre extrémité est incomplète présentant un retrait, ayant un plus petit diamètre, servant probablement à recevoir la tête d'une baguette (mailloche) de percussion	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	E1.1	Mollusque	Coquille	2	Fragments - NON CONSERVÉS	
17A200, couche 5 ou 6	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	14	Fragments, 3 os avec marque de découpe - NON CONSERVÉS	
17A200, couche 5 ou 6	M1.1.2.10	TCC vernissée façon locale	Contenant	2	1 tesson à corps poreux orangé, présence de particules ocreuses et d'inclusions de mica, glaçure intérieure verte d'aspect tacheté, 1 tesson de pâte (épaisseur incomplète)	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M1.1.3.2	TCC avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est	Contenant	1	Tesson de corps, pâte rouge-brun, engobe intérieur d'aspect jaunâtre et glaçure extérieure d'aspect variable allant de verdâtre à roux	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Contenant	2	Tessons de corps, 1 tesson avec un décor vert à motif végétal (2 feuilles) à l'intérieur; PW ou TCFB?	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M1.2.2.09	TCF chamois vernissée de type *Rockingham*	Contenant	1	Tesson à pâte chamois, glaçure intérieure et extérieure lustrée brun foncé	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M1.2.4.1	TCF porcelaineuse et vernissée de type *Mason ironstone*	Contenant	1	Tesson avec motifs géométriques bleu foncé à l'intérieur	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M1.3.2	GG glaçuré	Contenant	1	Tesson de corps altéré, GG glaçuré au sel façon *Derbyshire*?	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M1.3.2.04	GG glaçuré au sel façon *Derbyshire*	Contenant	1	Tesson de cul d'un petit contenant, encrier?, corps vitrifié, pâte stratifiée grise avec un centre beige, talon chanfreiné et cul concave presque plat	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M2.2.1	Verre teinté vert	Vitre	3	Tessons	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Objet indéterminé	1	Tesson altéré par la chaleur	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Contenant/Vase	1	Ouverture d'un vase avec rebord ondulé	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M2.3.1	Verre transparent, de couleur verte	Bouteille	1	Tesson	1 de 1

17A200, couche 5 ou 6	M2.4.1	Verre opaque blanc	Bouton	1	Bouton à 4 perforations, diamètre de 1,1 cm, face marquée de cannelures perpendiculaires au pourtour, centre de la face concave et dos légèrement convexe	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M3.04	Métal ferreux	Objet indéterminé	1	Tige corrodée - NON CONSERVÉE	
17A200, couche 5 ou 6	M5	Matières organiques ou d'origine organique, naturelles ou synthétiques	Tissu	1	Morceau de tissu indéterminé - NON CONSERVÉ	
17A200, couche 5 ou 6	M5.2.1	Bois	Bobine	1	Bobine de fil en bois ayant une extrémité et la tige centrale de forme ovale, la bobine présente une perforation ovale et une extrémité est incomplète, la longueur conservée est de 3,8 cm et la surface de l'extrémité (avec un rebord évasé puis un léger retrait) est de 2,2 cm par 4 cm	1 de 1
17A200, couche 5 ou 6	M5.5.02	Cuir	Objet indéterminé	3	Morceaux - NON CONSERVÉS	
17A600	M3.04.1	Fer forgé	Clou	1	Incomplet et corrodé	1 de 1
17A600	M3.04.2	Fer laminé	Clou	2	Corrodés, incomplets et amas de concrétions ferreuses avec traces de bois	1 de 1
17A99	M5.2.1	Bois	Piquet?	1	Pièce de bois incomplète se terminant en pointe (piquet?), longueur conservée de 60 cm, diamètre maximal d'environ 4,5 cm - NON CONSERVÉ	
17A99	M1.1.2	TCC vernissée	Contenant	1	Fond d'un gros contenant/bol, pâte rougeâtre avec inclusions de quartz et glaçure intérieure brune altérée par la chaleur, façon Angleterre du nord-est?, diamètre extérieur du fond d'environ 14 cm	1 de 1
17A99	M1.2.4	TCF vernissée, à corps dur et vitrifié	Contenant	1	Fond d'un récipient à pied circulaire, l'extrémité extérieure du pied est rehaussée d'une ligne dorée	1 de 1
17A99	M1.4.4.1	GF coloré dans la masse avec glaçure *smear*	Objet indéterminé	1	Fragment de figurine colorée dans la masse ivoire représentant une femme à cheval, la figurine est creuse et la tête de la femme est percée d'un trou circulaire	1 de 1
17A99	M3.04	Métal ferreux	Objet indéterminé	1	Objet de quincaillerie architecturale, pièce de penture?	1 de 1
17A99	M1.5.2.2	PF britannique à l'os, de type *bone china*	Bol?	1	Tesson de rebord avec décor floral peint en bleu sous la glaçure	1 de 1
17A99	M2.3.1	Verre transparent, de couleur verte	Bouteille à boisson alcoolisée carrée	1	Tesson	1 de 1
17A99	M3.04	Métal ferreux	Clou	2	Corrosion et amas de concrétions ferreuses; clous laminés ou forgés - NON CONSERVÉS	
17A99	M5.5.02	Cuir	Semelle	1	Fragment, partie avant d'une semelle à double épaisseur de cuir, trous de couture présents sur le pourtour	1 de 1

17A99 (0+120) paroi nord	M3.04	Métal ferreux	Contenant	1	Grand récipient circulaire corrodé et troué, épaisseur restante d'environ 2 mm, diamètre extérieur du fond d'environ 21 cm avec des parois d'une hauteur de 5 cm et un diamètre extérieur d'environ 26 cm - NON CONSERVÉ	1 de 1
17A99 (0+160 à 0+190)	M1.1.2	TCC vernissée	Contenant	1	Tesson à pâte rougeâtre avec inclusions de quartz et glaçure intérieure brune lustrée et glaçure extérieure brune d'aspect piqueté avec un décor indéterminé en relief, façon Angleterre du nord-est?	1 de 1
17A99 (0+160 à 0+190)	M2.4.1	Verre opaque blanc	Contenant	1	Tesson de rebord avec décor de type floral en relief	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.1.3	TCC recouverte d'engobe et vernissée	Contenant	1	1 tesson de paroi à corps rougeâtre, poreux et dense, recouvert à l'intérieur et à l'extérieur d'un engobe blanc d'aspect jaunâtre avec une décoration sur la paroi extérieure de traînées et de taches diffuses vertes, brunes et jaunes; façon Angleterre du nord-est?	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.1.3	TCC recouverte d'engobe et vernissée	Contenant	1	1 tesson de rebord altéré par la chaleur, corps orangé d'aspect stratifié avec un centre grisâtre, recouvert à l'intérieur d'un engobe blanc débordant sur le rebord et la paroi extérieure, la paroi extérieure est glaçurée vert foncé et présente une courbe vers le bas laissant voir l'engobe blanc	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.2.1	Faïence émaillée	Contenant	1	Tesson à corps poreux, chamois, recouvert d'un émail stannifère opaque grisâtre; faïence blanche française ou hollandaise?	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Assiette	1	Tesson de rebord avec décor à l'engobe de bandes annulaires rougeâtres; PW?	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Tasse?	3	Les 3 tessons recollent, 2 tessons de rebord, tessons altérés montrant un paysage pittoresque bleu au décalque; PW ou TCFB?	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.2.2.08	TFC blanche vernissée	Contenant	1	Tesson de rebord et de paroi présentant une saillie à la base (bol?), le rebord est décoré d'une bande bleue surmontée d'un motif de type *flow blue*	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.2.2.09	TCF chamois vernissée de type *Rockingham*	Contenant	1	Tesson de fond à base annulaire, pâte chamois, glaçure lustrée brun-roux foncé à l'intérieur et plus pâle à l'extérieur	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	Pipe - fourneau	1	Fourneau complet de forme sphérique allongée avec marque « T D » sur sa face postérieure et talon plat	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	Pipe - tuyau	2	Fragments, 1 avec les inscriptions « HENDERSON » d'un côté et « MONTRÉAL » de l'autre et 1 avec les inscriptions « MURRAY » d'un côté et « GLASCOW » de l'autre	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.3.2.03	GG nord-américain avec enduit *Albany* et glaçure au feldspath	Contenant	1	Tesson de fond à pâte vitrifiée de couleur grisâtre contenant de petites inclusions noires, l'enduit intérieur est altéré et varie du brun d'aspect piqueté au noir, l'enduit extérieur est brun lustré	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M1.3.2.11	GG glaçuré au feldspath façon *Bristol*	Bouteille	1	Goulot avec lèvre arrondie	1 de 1

17A99 (0+30 à 0+60)	M1.5.2.2	PF britannique à l'os, de type *bone china*	Bol	1	Tesson de rebord avec décor floral peint en bleu sous la glaçure et une ligne brune sur l'extrémité du rebord	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M3.04	Métal ferreux	Gond?	1	Corrodé et amas de concrétions ferreuses	1 de 1
17A99 (0+30 à 0+60)	M5.5	Solides souples	Objet indéterminé	1	Fragment d'un objet indéterminé de forme sphérique, matière indéterminée - NON CONSERVÉ	
17A99 (C10:3?, près de 1A100)	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Contenant	1	Tesson avec décor bleu, épaisseur incomplète; PW ou TCFB?	1 de 1
17A99 (C10:3?, près de 1A100...)	M2.3.1	Verre transparent, de couleur verte	Bouteille à boisson alcoolisée	1	Tesson	1 de 1
17A99 (provenance incertaine - 2A400?)	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	Pipe - fourneau	1	Fourneau complet de forme ellipsoïde allongée avec marque « T D » sur sa face postérieure et talon légèrement en pointe	1 de 1
17A99 (provenance incertaine - 2A400?)	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Contenant	1	Épaisseur incomplète, PW?	1 de 1
17A99 (provenance incertaine - 2A400?)	M1.2.4	TCF vernissée, à corps dur et vitrifié	Contenant	4	1 tesson de rebord avec un décor moulé indéterminé, 1 tesson de paroi de tasse? avec cannelures et une marque laissée par la présence d'une anse	1 de 1
17A99 (provenance incertaine - 2A400?)	M1.3.2.11	GG glaçuré au feldspath façon *Bristol*	Contenant	1	Tesson	1 de 1
17A99 (provenance incertaine - 2A400?)	M2.2.1	Verre teinté vert	Bouteille	2	Tessons	1 de 1
17A-C10:3	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	Pipe - tuyau	1	Fragment avec marques incomplètes et illisibles	1 de 1
17A-C10:3	M1.1.2.10	TCC vernissée façon locale	Contenant	1	Tesson à corps poreux orangé pâle, présence de particules ocreuses et d'inclusions de mica, glaçure intérieure verte d'aspect tacheté	1 de 1
17A-C10:3	M3.04	Métal ferreux	Objet indéterminé	1	Morceau de métal ferreux corrodé - NON CONSERVÉ	
17A-C14:4	M2.3.1	Verre transparent, de couleur verte	Bouteille	1	Tesson	1 de 1
17A-C14:5	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Objet indéterminé	1	Tesson	1 de 1
17A-C14:5	M3.04.1	Fer forgé	Clou	1	Incomplet, corrodé avec amas de concrétions ferreuses	1 de 1
17A-C14:5	M3.04	Métal ferreux	Clou	1	Incomplet, corrodé avec amas de concrétions ferreuses, type indéterminé - NON CONSERVÉ	
17A-C15:2	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Contenant	5	4 tessons de corps avec un décor bleu foncé à motif *blue Willow*, 1 tesson de corps avec un décor bleu pâle à motif géométrique; PW? ou TCFB?	1 de 1
17A-C15:2	M3.04	Métal ferreux	Objet indéterminé	2	Morceaux de métal ferreux corrodé avec amas de concrétions ferreuses - NON CONSERVÉS	
17A-C15:2, base	E1.1	Mollusque	Coquille	1	Fragment - NON CONSERVÉ	
17A-C15:2, base	M1.2.2.06	TCF vernissée de type *creamware*	Contenant	1	Tesson de corps, paroi intérieure avec glaçure transparente et paroi extérieure avec glaçure brun-roux	1 de 1
17A-C15:2, base	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	Fragment de goulot, bague et lèvre de forme arrondie	1 de 1

17A-C15:2, base	M3.04	Métal ferreux	Capsule de bouteille	1	NON CONSERVÉE	
17A-C3:6	M1.1.2.10	TCC vernissée façon locale	Contenant	1	Tesson de rebord avec lèvre étalée, corps poreux orangé pâle tirant sur le chamois vers l'extérieur, présence de particules ocreuses et d'inclusions de mica, glaçure intérieure verte d'aspect tacheté débordant sur la lèvre (épaisseur incomplète)	1 de 1
17A-C3:6	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Assiette	1	Tesson de fond avec décor bleu de type *blue Willow*; PW ou TCFB?	1 de 1
17A-C3:6	M1.3.2.04	GG glaçuré au sel façon *Derbyshire*	Encrier	1	Encrier cylindrique complet brun, sans inscription, hauteur de 4,7 cm et diamètre extérieur de 5 cm, lèvre arrondie, col cylindrique court, épaule tombante, talon arrondi et cul concave presque plat	1 de 1
17A-C3:6	M1.3.2.11	GG glaçuré au feldspath façon *Bristol*	Bouteille	1	Moitié de goulot avec lèvre arrondie	1 de 1
17A-C3:6	M2.3.1	Verre transparent, de couleur verte	Bouteille à boisson alcoolisée carrée	1	1 cul de bouteille de forme carrée de type « à gin » avec les coins ronds, talons arrondis et cul concave avec marque de pontil	1 de 1
17A-C4:3 et 4	M1.2.1.6	Faïence brune	Contenant	10	Tessons de faïence jaspée, un émail stannifère bleuté recouvre l'intérieur des tessons et la décoration extérieure d'effet jaspé est composée d'une glaçure brune rehaussée de traînées d'émail blanc, 1 tesson de fond de type plat débordant et 1 tesson de col et de rebord dont l'épaisseur est incomplète	1 de 1
17A-C5:2	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	7	Fragments - NON CONSERVÉS	
17A-C5:2	M1.2.2.07	TCF vernissée de type *pearlware*	Tasse/bol?	12	6 tessons de cul dont 5 recollent, décor bleu à motif indéterminé (végétal?)	1 de 1
17A-C5:4	M1.2.1.1	Faïence blanche française	Contenant	1	Tesson de corps à pâte saumon recouverte d'un émail stannifère blanc-grisâtre teinté de bleu	1 de 1
17A-C5:6	M1.1.2	TCC vernissée	Contenant	1	Tesson altéré, corps orangé, poreux et crayeux, présence de glaçure transparente ou brunâtre à l'intérieur et à l'extérieur	1 de 1
17A-C5:6	M1.1.2.04	TCC vernissée verte de France	Contenant	2	1 tesson de rebord avec lèvre étalée, corps poreux blanc chamois, glaçure intérieure verte qui déborde sur la lèvre, ligne noire sur le contour intérieur du rebord, 1 tesson d'épaisseur incomplète avec glaçure verte	1 de 1
17A-C5:9	M1.1.2.04	TCC vernissée verte de France	Contenant	1	Tesson à corps poreux blanc chamois avec glaçure verte	1 de 1
Décapage surface	E1.1	Mollusque	Coquille	1	Fragment - NON CONSERVÉ	
Décapage surface	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	5	2 dents et 3 mandibules, dont une de race canine - NON CONSERVÉES	
Décapage surface	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	11	Ossements divers; métacarpe, carpe, phalange, côte, os incomplets, etc. - NON CONSERVÉS	
Décapage surface	E1.3.1.5	Mammifères	Ossement	1	Fragment blanchi - NON CONSERVÉ	

Décapage surface	M1.1.2	TCC vernissée	Objet indéterminé	1	1 tesson altéré, pâte rougeâtre avec mince glaçure brune; TCC locale vernissée et décorée à l'engobe ou TCC avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est?	1 de 1
Décapage surface	M1.2.2	TCF vernissée, à corps tendre	Contenant	1	Tesson avec épaisseur incomplète, décoré d'un sillon blanc moulé sur fond brun	1 de 1
Décapage surface	M1.2.2.07	TCF vernissée de type *pearlware*	Assiette	3	1 tesson de rebord avec décor moulé à motif *shell edge* rehaussé de bleu	1 de 1
Décapage surface	M1.2.2.07	TCF vernissée de type *pearlware*	Contenant	4	3 tessons sans décor : 1 tesson d'un petit pot de forme cylindrique à base annulaire, 1 tesson de pied et 1 anse, 1 tesson de corps avec un décor à l'engobe constitué de deux bandes annulaires noires	1 de 1
Décapage surface	M1.2.2.08	TFC blanche vernissée	Assiette	2	1 tesson de rebord moulé en forme de vague rehaussé d'une ligne bleue sur le cran du rebord, 1 tesson de corps avec un motif *flow blue*	1 de 1
Décapage surface	M1.2.2.10	TCF rouge vernissée de type *Rockingham*	Contenant	1	Tesson altéré, pâte rougeâtre avec glaçure épaisse brun roux	1 de 1
Décapage surface	M1.2.2.12	TFC jaune vernissée	Contenant	1	Tesson	1 de 1
Décapage surface	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	Pipe - fourneau	1	Fragment	1 de 1
Décapage surface	M1.2.3.1	TCF argileuse blanche, non vernissée	Pipe - tuyau	4	1 fragment avec les inscriptions « McDOUGALL » d'un côté et « GLASGOW » de l'autre	1 de 1
Décapage surface	M1.2.4	TCF vernissée, à corps dur et vitrifié	Contenant	3	1 tesson de fond altéré sans décor et 1 tesson de corps altéré avec un motif géométrique bleu	1 de 1
Décapage surface	M1.2.4	TCF vernissée, à corps dur et vitrifié	Assiette	4	1 tesson altéré de rebord moulé avec décor brun à motif floral	1 de 1
Décapage surface	M1.2.4.1	TCF porcelaineuse et vernissée de type *Mason ironstone*	Assiette	1	Tesson de rebord avec un décor moulé à motif floral rehaussé de bleu	1 de 1
Décapage surface	M1.2.4.2	TCF vernissée et vitrifiée de type *white granite*	Contenant	3	1 tesson de rebord avec une partie d'un motif imprimé au décalque noir de feuillages et de volutes, 1 tesson de fond avec un motif incomplet de ruban présentant l'inscription « LATE…WED... » imprimé au décalque noir ainsi qu'une marque « …& K: …ATE...GWOOD », 1 tesson de fond avec la marque imprimée au décalque noir : « CLEMENTSON BROTHERS. HANLEY. » dans un double cercle et « ROYAL PATENT. STONE WARE. » au centre, un oiseau (aigle?) surmonte les cercles qui sont entourés de feuillages et de volutes	1 de 1
Décapage surface	M1.2.4.2	TCF vernissée et vitrifiée de type *white granite*	Assiette	1	1 tesson de fond avec un décor moulé à motif de vaguelettes semi-circulaires à l'intérieur et avec l'inscription «…NA » en décalque noir sur le cul	
Décapage surface	M1.3.2.02	GG nord-américain avec enduit *Albany* et glaçure au sel	Contenant	2	2 tessons de rebord recollent, lèvres en bourrelet, pâte chamois, glaçure extérieure au sel d'aspect piqueté beige, enduit intérieur brun brillant	1 de 1
Décapage surface	M1.3.2.04	GG glaçuré au sel façon *Derbyshire*	Encrier	1	Corps d'un encrier cylindrique, sans inscription, hauteur de 8,5 cm et diamètre extérieur de 4 cm	1 de 1

Décapage surface	M1.3.2.04	GG glaçuré au sel façon *Derbyshire*	Contenant	1	Col évasé, glaçure extérieure qui déborde légèrement à l'intérieur du col	1 de 1
Décapage surface	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Fiole	2	Tessons d'une petite fiole cylindrique, 1 cul peu profond avec un talon arrondi, sans inscription, diamètre extérieur de 3,3 cm	1 de 1
Décapage surface	M2.1.1	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	Ouverture d'une bouteille octogonale en verre moulé, lèvre évasée avec ouverture à assise, col avec une bague arrondie et épaule tombante	1 de 1
Décapage surface	M2.2.1	Verre teinté vert	Vitre	1	Tesson	1 de 1
Décapage surface	M2.2.1	Verre teinté vert	Bouteille	8	Tessons de bouteille cylindrique moulée; 1 cul sans inscription avec enfoncement sphérique et talon arrondi	1 de 1
Décapage surface	M2.2.1	Verre teinté vert	Bouteille	2	Tessons de corps de bouteilles cylindriques moulées, 1 tesson avec talon chanfreiné et 1 tesson patiné avec talon à assise	1 de 1
Décapage surface	M2.2.1	Verre teinté vert	Flacon	1	Tesson de fond de flacon rectangulaire aux coins et aux talons chanfreinés, deux bas de parois du flacon présentent une marque circulaire et le cul du flacon est marqué d'une forme triangulaire	1 de 1
Décapage surface	M2.3.1	Verre transparent, de couleur verte	Bouteille à boisson alcoolisée	6	Tessons de bouteilles circulaires, 1 tesson de talon arrondi, 1 cul de forme conique avec marque circulaire de pontil et talon arrondi, 1 fond de bouteille avec talon arrondi et cul de forme conique, 1 goulot avec extrémité en deux parties : bague et lèvre profilées en « V »	1 de 1
Décapage surface	M2.3.1	Verre transparent, de couleur verte	Bouteille à boisson alcoolisée carrée	1	1 cul de bouteille de forme carrée de type « à gin » avec les coins chanfreinés, les talons arrondis et le cul plat en retrait avec un motif en relief : un quart de cercle à chaque encoignure de talon et un carré au centre	1 de 1
Décapage surface	M3.04.1	Fer forgé	Clou	2	Corrodés, 1 complet d'une longueur de 13,5 cm	1 de 1
Décapage surface	M5	Matières organiques ou d'origine organique, naturelles ou synthétiques	Tissu	1	Fragment, matière indéterminée - NON CONSERVÉ	
Décapage surface	M5.5.02	Cuir	Chaussure	1	Fragment, partie supérieure, trous de couture et quelques fils présents	1 de 1